

**BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT REINSURANCE PARTNERS LTD.**

**TABLE DES MATIÈRES DES ÉTATS FINANCIERS**

---

	<b>Page</b>
États financiers consolidés audités de Brookfield Asset Management Reinsurance Partners Ltd. aux 31 décembre 2021 et 2020 et pour les exercices clos les 31 décembre 2021, 2020 et 2019, ainsi que les notes annexes	F-1

---

## **Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant**

Aux actionnaires et au conseil d'administration de Brookfield Asset Management Reinsurance Partners Ltd.

### **Opinion sur les états financiers**

Nous avons effectué l'audit des états consolidés cumulés de la situation financière ci-joints de Brookfield Asset Management Reinsurance Partners Ltd. et ses filiales (la « société ») aux 31 décembre 2021 et 2020, des états consolidés cumulés du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres et des tableaux consolidés cumulés des flux de trésorerie connexes pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 décembre 2021, ainsi que des notes annexes, et de l'annexe des états financiers résumés de Brookfield Asset Management Reinsurance Partners Ltd. (collectivement, les « états financiers »). À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2021 et 2020 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 décembre 2021, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

### **Fondement de l'opinion**

La responsabilité des présents états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers de la société sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis (PCAOB) et nous sommes tenus d'être indépendants de la société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. La société n'est pas tenue de soumettre son contrôle interne à l'égard de l'information financière à un audit, et sa mission ne vise pas cette fin. Dans le cadre de nos audits, nous sommes tenus d'acquiescer une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société. Par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion de cette nature.

Nos audits impliquent la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et la mise en œuvre de procédures pour répondre à ces risques. Ces procédures comprennent le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Nos audits comprennent également l'appréciation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à notre opinion.

### **Éléments critiques de l'audit**

Les éléments critiques de l'audit indiqués ci-dessous sont des questions qui ont été soulevées lors de l'audit des états financiers de la période considérée, qui ont été communiquées ou qui devaient être communiquées au comité d'audit, et qui 1) sont liées à des comptes ou à des informations significatifs au regard des états financiers et 2) ont nécessité l'exercice d'un jugement particulièrement complexe ou subjectif de notre part. La communication d'éléments critiques de l'audit ne modifie aucunement notre opinion sur les états financiers, dans leur ensemble, et en présentant les éléments critiques de l'audit ci-dessous, nous n'exprimons pas d'opinions distinctes sur les éléments critiques de l'audit ni sur les comptes ou les informations auxquels ils se rapportent.

## *Évaluation des réserves d'assurance – Se reporter aux notes 2r) et 10 des états financiers*

### *Description de l'élément critique de l'audit*

La société a des réserves d'assurance importantes, qui constituent la majeure partie du total de son passif. La société utilise différentes méthodes actuarielles pour déterminer les réserves d'assurance en fonction de la nature des produits sous-jacents liés aux contrats et des directives applicables en vigueur dans le territoire concerné, comme le permet IFRS 4, *Contrats d'assurance*, dont certaines sont très complexes.

La direction formule de nombreuses hypothèses pour déterminer les réserves d'assurance, mais celles présentant la plus grande incertitude sont celles à l'égard des taux de mortalité et de rachat, de déchéance et de retrait (collectivement, le « comportement des titulaires de polices »). Ces hypothèses ont nécessité de notre part l'exercice d'un jugement subjectif et complexe dans certaines circonstances où i) les données historiques de la société et du secteur étaient limitées; ii) l'expérience passée pouvait ne pas être nécessairement un bon indicateur de l'avenir; et iii) le comportement des titulaires de polices pouvait être irrationnel. L'audit de certaines méthodes et hypothèses d'évaluation a nécessité de notre part un travail d'audit plus étendu et l'exercice d'un degré élevé de jugement; nous avons notamment dû avoir recours à des actuaires.

### *Façon dont l'élément critique de l'audit a été traité dans le cadre de l'audit*

Nos procédures d'audit liées aux méthodes et hypothèses d'évaluation relatives à la mortalité et au comportement des titulaires de polices ont notamment compris les procédures suivantes :

- Avec l'aide des actuaires, nous avons testé le caractère raisonnable des hypothèses relatives au taux de mortalité et au comportement des titulaires de polices de la façon suivante :
  - Nous avons évalué les méthodes et hypothèses de la direction conformément aux pratiques et principes actuariels prescrits par les normes de pratique actuarielle.
  - Nous avons testé les données d'entrée utilisées pour établir les hypothèses relatives au taux de mortalité et au comportement des titulaires de polices.
  - Nous avons analysé les méthodes employées par la direction et l'interprétation qu'a faite la direction des données utilisées pour ajuster les tables du secteur, avons appliqué les lignes directrices du secteur, avons évalué les facteurs qui déclenchent une révision des hypothèses, avons évalué les autres hypothèses possibles raisonnables et avons pris en considération les données sectorielles et les autres sources de données externes, le cas échéant.
  - Avec l'aide des actuaires, nous avons testé le caractère approprié des méthodes d'évaluation utilisées dans le processus d'estimation de la façon suivante :
  - Nous avons testé l'exactitude des modèles actuariels pour la mise en œuvre des principales hypothèses et de la méthode d'évaluation.
  - Nous avons évalué un échantillon de contrats d'assurance sous-jacents afin d'apprécier si les modèles actuariels appropriés ont été choisis et si les principales hypothèses ont été prises en compte dans ces modèles actuariels pour les contrats de réassurance conclus.
  - Nous avons calculé une estimation indépendante du passif d'assurance pour un échantillon de polices d'assurance comprises dans les contrats de réassurance conclus et avons comparé nos résultats à ceux de la société.

***Comptabilisation des entités structurées – Se reporter à la note 2ai) des états financiers***

*Description de l'élément critique de l'audit*

La société investit une partie de ses actifs dans des entités structurées (les « entités »). Ces entités ont émis des titres d'emprunt et des actions privilégiées à l'intention des comptes de contrats de réassurance de la société, y compris les comptes de coassurance modifiée détenus par des sociétés d'assurance tierces. La société n'est pas impliquée dans le processus de décision de placement et détient une participation économique résiduelle dans les entités. La société a déterminé qu'elle exerce un contrôle sur les entités et, par conséquent, elle a consolidé ces entités.

Pour déterminer le traitement comptable des entités, la direction a dû évaluer si la société exerçait un contrôle ou une influence notable sur celles-ci. La direction a dû faire appel à un jugement important pour interpréter les principales ententes et les relations entre parties liées associées aux entités. L'audit de la question de savoir si la société exerçait un contrôle ou une influence notable sur les entités a nécessité un degré élevé de subjectivité, ce qui a donné lieu à un travail d'audit plus étendu; nous avons notamment dû avoir recours à des spécialistes des questions techniques en comptabilité.

*Façon dont l'élément critique de l'audit a été traité dans le cadre de l'audit*

Avec l'aide de spécialistes des questions techniques en comptabilité, nos procédures d'audit liées à l'évaluation de la question de savoir si la société exerçait un contrôle ou une influence notable sur les entités ont notamment inclus les aspects suivants :

- Nous avons évalué les ententes conclues avec des contreparties afin de comprendre la nature des instruments qui ont été émis par les entités et de déterminer quelle partie était exposée ou avait droit à des rendements variables en raison de son placement dans les instruments financiers émis par les entités.
- Nous avons évalué les relations entre les parties liées afin de déterminer si la société, par l'entremise de ces relations, exerce un pouvoir sur les entités et si elle a la capacité d'utiliser ce pouvoir pour influencer sur le montant des rendements pour la société.
- Nous avons évalué l'appréciation par la direction de la question de savoir si la société exerçait un contrôle ou une influence notable sur les entités en analysant des faits et des circonstances précis en fonction des directives comptables pertinentes.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.  
Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés  
Toronto, Canada  
Le 22 mars 2022

Nous sommes l'auditeur de la société depuis 2016.

## ÉTATS CONSOLIDÉS CUMULÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AUX 31 DÉCEMBRE  
EN M\$ US

	Notes	2021	2020
<b>Actif</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	3	393 \$	35 \$
Placements .....	3	4 943	1 193
Débiteurs et autres actifs .....	4	47	13
Retenues de fonds au titre de la réassurance .....	3	4 650	—
Actifs dérivés .....	3	146	7
Actif d'impôt différé .....	15	20	—
Immobilisations corporelles .....	5	2	2
Immobilisations incorporelles .....	6	3	—
Placements mis en équivalence .....	8	344	—
Coûts d'acquisition différés .....	7	776	—
Actifs au titre des cessions en réassurance .....	10	169	190
<b>Total de l'actif</b> .....		<b>11 493 \$</b>	<b>1 440 \$</b>
<b>Passif</b>			
Réserves d'assurance .....	10	8 497 \$	1 339 \$
Créditeurs et autres passifs .....	9	65	6
Montant à payer à des parties liées .....	17	467	—
Montant à payer au titre de la réassurance .....		75	—
Emprunts généraux .....	13	693	—
Produits différés .....		82	—
Passifs des entités structurées .....		167	—
Passifs liés aux retenues de fonds .....	3	12	12
<b>Total du passif</b> .....		<b>10 058</b>	<b>1 357</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Brookfield Asset Management Inc. <sup>1</sup> .....		—	83
Actions échangeables de catégorie A et de catégorie B <sup>2</sup> .....		539	—
Catégorie C <sup>2</sup> .....		896	—
<b>Total des capitaux propres</b> .....		<b>1 435</b>	<b>83</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b> .....		<b>11 493 \$</b>	<b>1 440 \$</b>

1. Pour les périodes antérieures au 28 juin 2021. Se reporter à la note 1b).

2. Pour la période allant du 28 juin 2021 au 31 décembre 2021. Se reporter à la note 1b).

*Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés cumulés.*

## ÉTATS CONSOLIDÉS CUMULÉS DU RÉSULTAT NET

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE  
EN M\$ US, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION

	Notes	2021	2020	2019
<b>Primes</b>				
Montant brut		7 207 \$	431 \$	504 \$
Montant cédé		(1)	(1)	(179)
<b>Primes nettes</b>		7 206	430	325
Produits nets tirés des placements	3	60	84	57
Résultats nets tirés des placements découlant des retenues de fonds	3	78	—	—
<b>Total des produits</b>		7 344	514	382
<b>Bénéfice des placements mis en équivalence</b>	8	8	—	—
<b>Prestations versées à l'égard des contrats d'assurance</b>				
Montant brut		310	63	39
Montant cédé		(18)	(25)	(14)
Variation des réserves d'assurance	10			
Montant brut		6 958	457	538
Montant cédé		22	11	(193)
Autres charges de réassurance		19	—	—
Charges d'exploitation	14	35	6	6
Charges de couverture nettes		59	—	—
Charges d'intérêts		9	—	—
<b>Total des prestations et charges</b>		7 394	512	376
<b>(Perte nette) bénéfice net avant impôt sur le résultat</b>		(42)	2	6
Charge d'impôt exigible	15	—	(1)	—
Charge d'impôt différé	15	(2)	—	—
<b>(Perte nette) bénéfice net pour l'exercice</b>		(44) \$	1 \$	6 \$
<b>Attribuable aux éléments suivants :</b>				
Brookfield Asset Management Inc. <sup>1</sup>		5	1	6
Porteurs d'actions échangeables de catégorie A et d'actions de catégorie B <sup>2</sup>		3	—	—
Porteurs d'actions de catégorie C <sup>2</sup>		(52)	—	—
		(44) \$	1 \$	6 \$
<b>Bénéfice net par action de catégorie C</b>				
De base et dilué <sup>3</sup>	16	(2,58) \$		

1. Pour les périodes antérieures au 28 juin 2021. Se reporter à la note 1b).

2. Pour la période allant du 28 juin 2021 au 31 décembre 2021. Se reporter à la note 1b).

3. Le bénéfice par action de base et dilué pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019 est attribué à notre société préexistante, Brookfield Annuity Holdings Inc. Se reporter à la note 2ag).

*Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés cumulés.*

## ÉTATS CONSOLIDÉS CUMULÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE  
EN M\$ US

	2021	2020	2019
(Perte nette) bénéfice net .....	(44) \$	1 \$	6 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) qui seront reclassés en résultat net			
Autres éléments de bénéfice global comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence .....	44	—	—
(Perte nette) profit net latent sur les titres disponibles à la vente .....	(55)	1	—
Écart de change .....	(4)	2	3
<b>Total des autres éléments (de perte globale) de bénéfice global .....</b>	<b>(15)</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
<b>(Perte globale) bénéfice global .....</b>	<b>(59) \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>9 \$</b>
<b>Attribuable aux éléments suivants :</b>			
Brookfield Asset Management Inc. <sup>1</sup> .....	6	4	9
Porteurs d'actions échangeables de catégorie A et d'actions de catégorie B <sup>2</sup> .....	3	—	—
Porteurs d'actions de catégorie C <sup>2</sup> .....	(68)	—	—
	<b>(59) \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>9 \$</b>

1. Pour les périodes antérieures au 28 juin 2021. Se reporter à la note 1b).

2. Pour la période allant du 28 juin 2021 au 31 décembre 2021. Se reporter à la note 1b).

*Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés cumulés.*

**ÉTATS CONSOLIDÉS CUMULÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**

	Brookfield Asset Management Inc.			Porteurs d'actions échangeables de catégorie A et d'actions de catégorie B			Porteurs d'actions échangeables de catégorie C				
	Cumul des autres éléments de			Cumul des autres éléments de			Cumul des autres éléments de				
	Surplus (déficit) cumulé	Bénéfice global (de perte globale)	Capital social	Surplus (déficit) cumulé	Bénéfice global (de perte globale)	Capital social	Surplus (déficit) cumulé	Bénéfice global (de perte globale)	Capital social		
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	78 \$	1 \$	4 \$	83 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	83 \$
Variations au cours de l'exercice :											
Bénéfice net (perte nette)	—	5	—	5	—	3	—	—	—	(52)	(44)
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	—	—	1	1	—	—	—	(16)	—	(16)	(15)
Bénéfice global (perte globale)	—	5	1	6	—	3	—	(16)	—	(68)	(59)
Autres éléments											
Émissions de titres de capitaux propres/restructuration <sup>1</sup>	11	(78)	—	(78)	539	—	539	963	—	963	1 424
Remboursement de capital <sup>2</sup>	11	—	—	—	(3)	—	(3)	—	—	—	(3)
Ajustements liés aux transactions sous contrôle commun <sup>3</sup>	—	(6)	(5)	(11)	—	—	—	—	1	—	(10)
Total des variations au cours de l'exercice	(78)	(1)	(4)	(83)	536	3	539	963	(51)	(16)	1 352
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>	— \$	— \$	— \$	— \$	536 \$	3 \$	539 \$	963 \$	(51) \$	(16) \$	1 435 \$

1. Se reporter à la note 1b) pour plus de détails au sujet de la scission et de la restructuration.
2. La société a distribué 0,13 \$ sous forme de remboursement de capital pour chaque action échangeable de catégorie A et chaque action de catégorie B aux troisième et quatrième trimestres de 2021.
3. Se reporter à la note 2c) pour plus de détails au sujet des transactions sous contrôle commun.

*Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés cumulés.*

**ÉTATS CONSOLIDÉS CUMULÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (SUITE)**

	Brookfield Asset Management Inc.		Porteurs d'actions échangeables de catégorie A et d'actions de catégorie B				Porteurs d'actions de catégorie C				
	Cumul des autres éléments de		Cumul des autres éléments de		Cumul des autres éléments de		Cumul des autres éléments de		Cumul des autres éléments de		
	Surplus (déficit) cumulé	bénéfice global (de perte globale)	Surplus (déficit) cumulé	bénéfice global (de perte globale)	Surplus (déficit) cumulé	bénéfice global (de perte globale)	Surplus (déficit) cumulé	bénéfice global (de perte globale)	Surplus (déficit) cumulé	bénéfice global (de perte globale)	
	Capital social	Asset Management Inc.	Capital social	Porteurs d'actions de catégorie B	Capital social	Porteurs d'actions de catégorie A	Capital social	Porteurs d'actions de catégorie C	Capital social	Porteurs d'actions de catégorie C	Total des capitaux propres
	<b>65 \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>66 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>66 \$</b>
Variations au cours de l'exercice :											
Bénéfice net	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	1
Autres éléments de bénéfice global	—	3	3	—	—	—	—	—	—	—	3
Bénéfice global	—	1	4	—	—	—	—	—	—	—	4
Autres éléments											
Émissions de titres de capitaux propres	13	—	13	—	—	—	—	—	—	—	13
Total des variations au cours de l'exercice	13	3	17	—	—	—	—	—	—	—	17
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>78 \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>83 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>83 \$</b>

*Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés cumulés.*

**ÉTATS CONSOLIDÉS CUMULÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (SUITE)**

	Brookfield Asset Management Inc.		Porteurs d'actions échangeables de catégorie A et d'actions de catégorie B				Porteurs d'actions de catégorie C			
	Cumul des autres éléments de		Cumul des autres éléments de		Cumul des autres éléments de		Cumul des autres éléments de		Cumul des autres éléments de	
	Surplus (déficit) cumulé	Bénéfice global (de perte globale)	Surplus (déficit) cumulé	Bénéfice global (de perte globale)	Surplus (déficit) cumulé	Bénéfice global (de perte globale)	Surplus (déficit) cumulé	Bénéfice global (de perte globale)	Surplus (déficit) cumulé	Bénéfice global (de perte globale)
	Capital social	Asset Management Inc.	Capital social	Asset Management Inc.	Capital social	Asset Management Inc.	Capital social	Asset Management Inc.	Capital social	Asset Management Inc.
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>60 \$</b>	<b>(6) \$</b>	<b>(2) \$</b>	<b>52 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>
Variations au cours de l'exercice :										
Bénéfice net	—	6	—	6	—	—	—	—	—	6
Autres éléments de bénéfice global	—	—	3	3	—	—	—	—	—	3
Bénéfice global	—	6	3	9	—	—	—	—	—	9
Autres éléments										
Émissions de titres de capitaux propres	5	—	—	5	—	—	—	—	—	5
Total des variations au cours de l'exercice	5	6	3	14	—	—	—	—	—	14
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>65 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>66 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>66 \$</b>

*Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés cumulés.*

## TABLEAUX CONSOLIDÉS CUMULÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE  
EN M\$ US

	2021	2020	2019
<b>Activités d'exploitation</b>			
(Perte nette) bénéfice net .....	(44) \$	1 \$	6 \$
<b>Éléments sans effet sur la trésorerie ayant une incidence sur le résultat net</b>			
Prime reçue en nature .....	(167)	—	—
Profits latents sur les placements et les dérivés .....	33	(51)	(27)
Charges nettes de couverture .....	(27)	—	—
Charge d'impôt .....	2	1	—
Bénéfice des placements mis en équivalence .....	(8)	—	—
Profit réalisé sur les placements .....	(23)	—	—
<b>Variations des soldes hors trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>			
Variations du montant à recevoir au titre de la réassurance .....	(9)	—	—
Variations des retenues de fonds au titre de la réassurance .....	(4 650)	—	—
Variations de l'actif d'impôt différé .....	(24)	—	—
Variations des actifs au titre des cessions en réassurance .....	22	10	(193)
Variation des montants à payer au titre de la réassurance .....	75	—	—
Variations des réserves d'assurance .....	7 152	457	538
Variations des produits différés .....	82	—	—
Variations des passifs liés aux retenues de fonds .....	—	12	—
Variations des coûts d'acquisition différés .....	(776)	—	—
Variations du fonds de roulement .....	52	(1)	(6)
<b>Activités d'exploitation ayant une incidence sur la trésorerie</b>			
Profits réalisés sur les placements et les dérivés .....	(4)	(3)	(9)
Produits d'intérêts reçus .....	(51)	(27)	—
Achat de dérivés .....	(133)	—	—
Produit de la cession de dérivés .....	79	—	—
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b> .....	<b>1 581</b>	<b>399</b>	<b>309</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Dividendes reçus .....	2	—	—
Produits d'intérêts reçus .....	51	27	—
<b>Achat de placements</b>			
Obligations .....	(4 251)	(971)	(1 010)
Titres de créance de sociétés fermées .....	(181)	—	—
Titres de capitaux propres ordinaires .....	(644)	—	—
Capital-investissement et autres .....	(219)	—	(1)
Prêts hypothécaires .....	(185)	—	(1)
Prêts privés .....	(512)	(4)	(11)
<b>Ventes et échéances de placements</b>			
Obligations .....	2 001	561	754
Titres de capitaux propres ordinaires .....	20	—	—
Capital-investissement et autres .....	1	1	1
Prêts hypothécaires .....	18	—	—
Prêts privés .....	36	2	—
Achat d'immobilisations incorporelles .....	(1)	(1)	—
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b> .....	<b>(3 864)</b>	<b>(385)</b>	<b>(268)</b>

**TABLEAUX CONSOLIDÉS CUMULÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (SUITE)**

<b>Activités de financement</b>			
Émission de titres de capitaux propres .....	1 410	13	5
Remboursement de capital .....	(8)	—	—
Emprunts auprès de parties liées .....	960	—	—
Remboursement d'emprunts à des parties liées .....	(582)	—	—
Emprunts auprès de parties externes .....	693	—	—
Emprunts d'entités structurées .....	167	—	—
Produit d'une convention de rachat .....	464	222	245
Remboursements au titre d'une convention de rachat .....	(464)	(222)	(285)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b> .....	<b>2 640</b>	<b>13</b>	<b>(35)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice .....	35	13	8
Variation nette au cours de l'exercice .....	357	27	6
Incidence du change sur les soldes de trésorerie détenus en monnaies étrangères .....	1	(5)	(1)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b> .....	<b>393 \$</b>	<b>35 \$</b>	<b>13 \$</b>

*Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés cumulés.*

## NOTE 1. ORGANISATION ET DESCRIPTION DE LA SOCIÉTÉ

### a) **Brookfield Asset Management Reinsurance Partners Ltd.**

Brookfield Asset Management Reinsurance Partners Ltd. (« BAM Re » ou la « société ») est une société des Bermudes constituée en société par actions le 10 décembre 2020 et régie en vertu des lois des Bermudes. La société a été constituée afin de devenir une entreprise de réassurance de premier plan axée sur l'offre de solutions fondées sur le capital aux sociétés d'assurance et à leurs parties prenantes. Les actions échangeables de catégorie A de la société sont inscrites à la Bourse de New York (la « NYSE ») et à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « BAMR ». Les activités de la société sont principalement situées aux Bermudes, au Canada et aux îles Caïmans. Le siège social de la société était initialement situé au 73 Front Street, 5th Floor, Hamilton HM 12, Bermudes. Au cours du troisième trimestre, le siège social a déménagé à la Wellesley House South, 2nd Floor, 90 Pitts Bay Road, Pembroke, HM 08, Bermudes.

La société détient une participation directe de 100 % dans BAM Re Holdings Ltd. (« BAM Re Holdings »), qui détient la participation de la société dans ses filiales en exploitation, North End Re Ltd. (« NER Ltd. »), North End Re (Cayman) SPC (« NER SPC ») et Compagnie de Rentes Brookfield.

Par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation, la société agit à titre d'émetteur direct de produits de transfert du risque lié aux régimes de retraite pour les promoteurs de régimes de retraite et fournit des produits de réassurance fondés sur les rentes aux sociétés d'assurance et de réassurance. La société a actuellement deux secteurs opérationnels, soit Réassurance et Transfert du risque lié aux régimes de retraite.

### b) **Scission de Brookfield Asset Management Reinsurance Partners Ltd.**

Le 28 juin 2021, Brookfield Asset Management Inc. (« Brookfield Asset Management ») a conclu la scission de la société (la « scission »), qui a été effectuée au moyen d'un dividende spécial sur les actions à droit de vote restreint échangeables de catégorie A (les « actions échangeables de catégorie A ») de la société aux porteurs d'actions à droit de vote restreint de catégorie A de Brookfield (les « actions de catégorie A de Brookfield ») et les actions à droit de vote restreint de catégorie B de Brookfield (les « actions de catégorie B de Brookfield ») en date du 18 juin 2021 (la « date de clôture des registres »). En vertu du dividende spécial, les porteurs d'actions de catégorie A de Brookfield et d'actions de catégorie B de Brookfield à la date de clôture des registres ont reçu une action échangeable de catégorie A pour chaque tranche de 145 actions de catégorie A de Brookfield ou de catégorie B de Brookfield détenues. Brookfield Asset Management détient la totalité des actions sans droit de vote de catégorie C (les « actions de catégorie C »), ce qui lui donne la participation économique résiduelle dans la société, mais aucune participation avec droit de vote dans celle-ci.

Avant la scission, Brookfield Asset Management a procédé à une restructuration, de sorte que les activités de transfert du risque lié aux régimes de retraite de la société (l'« Entreprise ») et les autres placements qui étaient auparavant détenus et exploités par Brookfield Asset Management, par l'intermédiaire de ses entités en exploitation, ont été acquis par BAM Re Holdings, une filiale de la société.

Les paragraphes suivants présentent les transactions et les ententes découlant de la scission.

#### i) *Actions échangeables de catégorie A*

Dans le cadre de la scission, Brookfield Asset Management a souscrit 11 millions d'actions échangeables de catégorie A contre un montant en trésorerie d'environ 538 M\$. Au moment de la scission, Brookfield Asset Management a distribué les 11 millions d'actions échangeables de catégorie A aux actionnaires de Brookfield Asset Management qui détiennent des actions de catégorie A de Brookfield et des actions de catégorie B de Brookfield, à titre de dividende spécial.

ii) *Actions de catégorie B*

Dans le cadre de la scission, les porteurs d'actions de catégorie B (les « partenaires de catégorie B de BAM Re ») ont souscrit, par l'entremise d'une fiducie à droit de vote, 24 000 actions de catégorie B pour un montant de 1 M\$.

iii) *Actions de catégorie C*

Dans le cadre de la scission, Brookfield Asset Management a transféré à la société sa participation dans l'Entreprise ainsi que ses actions ordinaires d'American Equity Investment Life Holding Company (« AEL Holdings ») et sa trésorerie additionnelle aux fins du fonds de roulement. La valeur totale de la contrepartie versée à la société s'est établie à environ 712 M\$ et a été échangée contre 17 millions d'actions de catégorie C. En octobre 2021, la société a émis 7 millions d'actions de catégorie C additionnelles à l'intention de Brookfield Asset Management pour une contrepartie de 250 M\$. Au 31 décembre 2021, 24 millions d'actions de catégorie C étaient en circulation. Brookfield Asset Management détient la totalité des actions de catégorie C émises et en circulation.

iv) *Engagement en capitaux propres*

Dans le cadre de la scission, Brookfield Asset Management a fourni à la société un engagement en capitaux propres d'un montant de 2,0 G\$ afin de financer la croissance future, sur lequel la société peut prélever des montants à l'occasion. La société pourrait appeler des fonds au titre de l'engagement en capitaux propres en contrepartie de l'émission d'un certain nombre d'actions de catégorie C ou d'actions privilégiées de rang inférieur. Se reporter à la note 17 pour plus de détails sur l'engagement en capitaux propres.

v) *Convention de crédit*

Dans le cadre de la scission, la société a conclu une convention de crédit avec Brookfield Asset Management (la « convention de crédit de Brookfield ») à titre de prêteur le 28 juin 2021, qui prévoit une facilité de crédit renouvelable de 3 ans de 200 M\$. Le 9 mars 2022, le montant prévu à la convention liée à la facilité de crédit renouvelable est passé à 400 M\$. Se reporter à la note 17 pour plus de détails sur la convention de crédit de Brookfield.

vi) *Convention de soutien*

Dans le cadre de la scission, la société a conclu une convention de soutien avec Brookfield Asset Management (la « convention de soutien »). Brookfield Asset Management a convenu de fournir l'équivalent économique des actions échangeables de catégorie A et des actions de catégorie A de Brookfield tant qu'il y a des actions échangeables de catégorie A dont Brookfield Asset Management n'est pas propriétaire qui sont en circulation et que l'option d'échange n'a pas été modifiée, en acceptant, entre autres, de prendre toutes les mesures raisonnablement nécessaires pour permettre à la société de verser des distributions trimestrielles, le montant de la liquidation ou le montant à payer au rachat d'actions échangeables de catégorie A, selon le cas. Se reporter à la note 17 pour plus de détails sur la convention de soutien.

vii) *Convention de droits*

Dans le cadre de la scission, la société a conclu avec Brookfield Asset Management une convention de droits (la « convention de droits ») aux termes de laquelle Brookfield Asset Management a accepté, à la date d'échange précisée applicable à l'égard des actions échangeables de catégorie A soumises aux fins d'échange, de respecter ou de faire en sorte que soient respectées les obligations prévues dans notre acte constitutif et nos règlements administratifs et d'échanger ces actions échangeables de catégorie A concernées contre des actions de catégorie A de Brookfield ou leur équivalent en trésorerie, le tout majoré des distributions non versées. Se reporter à la note 17 pour plus de détails sur la convention de droits.

viii) *Convention d'administration*

Dans le cadre de la scission, la société a conclu une convention d'administration avec Brookfield Asset Management (la « convention d'administration »), en vertu de laquelle Brookfield Asset Management a convenu de fournir des services administratifs à la société, y compris les services de notre chef de la direction et de notre chef des finances ainsi que certains autres services administratifs, selon la méthode du recouvrement des coûts. Se reporter à la note 17 pour plus de détails sur la convention d'administration.

ix) *Convention de gestion de placements*

Dans le cadre de la scission, la société a conclu une ou plusieurs conventions de gestion de placements aux termes desquelles Brookfield Asset Management a été nommée à titre de gestionnaire de placements de certains actifs et comptes, y compris des actifs garantissant les passifs pris en charge par la société en vertu des ententes d'assurance et de réassurance future, ainsi que les actifs détenus en surplus. Se reporter à la note 17 pour plus de détails sur les conventions de gestion de placements de Brookfield.

x) *Contrat de licence*

Dans le cadre de la scission, la société a conclu un contrat de licence avec Brookfield Asset Management (le « contrat de licence avec Brookfield »), en vertu duquel Brookfield Asset Management a accordé une sous-licence non exclusive et sans redevance permettant d'utiliser le nom « Brookfield » et le logo de Brookfield. Se reporter à la note 17 pour plus de détails sur le contrat de licence de Brookfield.

## **NOTE 2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

### **a) Déclaration de conformité**

Les présents états financiers consolidés cumulés (les « états financiers ») ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les états financiers sont établis sur la base de la continuité de l'exploitation et les montants sont présentés en dollars américains (« \$ US ») arrondis au million le plus près, sauf indication contraire.

Le conseil d'administration de la société a autorisé la publication des états financiers le 22 mars 2022.

### **b) Périmètre de consolidation**

Les états financiers comprennent les comptes de la société et ses filiales consolidées, soit les entités sur lesquelles la société exerce un contrôle. L'ensemble des transactions, des soldes, des produits et des charges intragroupes sont complètement éliminés au moment de la consolidation.

Certains montants comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

**c) Continuité des intérêts communs**

Tel qu'il est décrit précédemment, BAM Re a été créée le 10 décembre 2020 par Brookfield et, le 28 juin 2021, Brookfield Asset Management a conclu la scission de l'Entreprise à la société et la déclaration d'un dividende spécial aux porteurs des actions de catégorie A de Brookfield et des actions de catégorie B de Brookfield. Brookfield Asset Management contrôlait l'Entreprise avant la scission et exerce une influence notable sur la société depuis la scission, par l'intermédiaire de ses participations dans la société. L'Entreprise a été transférée avant la scission, dans le cadre de la restructuration, et, par conséquent, les transactions sont des transactions sous contrôle commun. Conformément à la méthode comptable de la société et de Brookfield Asset Management, la société a reflété l'Entreprise dans sa situation financière et ses résultats d'exploitation au moyen des valeurs comptables de Brookfield Asset Management, avant la scission.

En outre, certains placements ont été transférés dans le cadre de la restructuration. Ces placements sont traités comme des acquisitions d'actifs et sont également considérés comme des transactions sous contrôle commun. La méthode comptable consiste à comptabiliser les acquisitions d'actifs sous contrôle commun à la date d'occurrence à la valeur comptable historique, et tout profit ou perte par rapport à la contrepartie payée est comptabilisé dans les capitaux propres. Afin de refléter cette continuité des intérêts communs, les présents états financiers fournissent des informations comparatives sur l'Entreprise pour les périodes précédant la scission-distribution, telles qu'elles ont été présentées précédemment par Brookfield. L'incidence économique et comptable des relations contractuelles créées ou modifiées dans le cadre de la scission [se reporter à la note 1b)] a été reflétée de façon prospective à compter de la date de la scission et n'a pas été reflétée dans les résultats d'exploitation ou la situation financière de la société avant le 28 juin 2021, puisque ces éléments n'ont pas été créés ou modifiés auparavant. Par conséquent, l'information financière pour les périodes antérieures au 28 juin 2021 est présentée en fonction de l'information financière historique de l'Entreprise, telle qu'elle a été présentée précédemment par Brookfield. Pour la période suivant la scission, les résultats sont fondés sur les résultats réels de la société, y compris les ajustements liés à la scission et à la mise en application de plusieurs conventions et contrats (se reporter à la note 17). Par conséquent, le bénéfice net (la perte nette) et le bénéfice global (la perte globale) non attribuables aux participations d'autres entités dans les filiales en exploitation ont été attribués à Brookfield avant le 28 juin 2021 et aux porteurs d'actions échangeables de catégorie A, d'actions de catégorie B et d'actions de catégorie C à compter du 28 juin 2021.

**d) Actions échangeables de catégorie A**

Comme il est décrit à la note 1b)i), les titres de capitaux propres de la société comprennent les actions échangeables de catégorie A détenues par les actionnaires publics. Sous réserve de la loi applicable, des distributions en trésorerie trimestrielles peuvent être faites sous la forme d'un dividende ou d'une réduction du capital qui se traduit par un remboursement de capital, ou d'une combinaison des deux. Chaque action échangeable de catégorie A est structurée dans l'intention de fournir un rendement économique équivalent à celui de une action de catégorie A de Brookfield (sous réserve d'un rajustement pour tenir compte de certaines éventualités relatives au capital). Chaque action échangeable de catégorie A est échangeable auprès de Brookfield Asset Management au gré du porteur contre une action de catégorie A de Brookfield (sous réserve d'un ajustement pour tenir compte de certaines éventualités relatives au capital) ou son équivalent en trésorerie (le mode de paiement devant être déterminé à la discrétion de Brookfield Asset Management), majoré des distributions non versées. Brookfield Asset Management entend actuellement régler les demandes d'échange visant les actions échangeables de catégorie A par la remise d'actions de catégorie A de Brookfield plutôt que d'une somme en trésorerie. Chaque action échangeable de catégorie A détenue à la date de clôture des registres donne à son porteur des droits de vote et le droit d'exercer un vote lors d'une assemblée des actionnaires de la société.

Les actions échangeables de catégorie A sont classées comme des instruments de capitaux propres. Les actions échangeables de catégorie A font partie du capital émis de la société et, par conséquent, elles ne sont pas ajustées pour tenir compte des variations de la valeur de marché.

**e) Actions de catégorie B**

Comme il est décrit à la note 1b)ii), les titres de capitaux propres de la société comprennent les actions de catégorie B détenues par les partenaires de catégorie B de BAM Re. Sous réserve de la loi applicable, des distributions en trésorerie trimestrielles peuvent être faites sous la forme d'un dividende ou d'une réduction du capital qui se traduit par un remboursement de capital, ou d'une combinaison des deux. Les distributions sur les actions de catégorie B seront versées, ou remises, dans le cas des distributions au titre d'une réduction du capital, dans chaque cas, en même temps et selon le même montant par action que les dividendes sur une action de catégorie A de Brookfield. Les partenaires de catégorie B de BAM Re ont le droit de voter sur toute question et peuvent exercer un vote pour chaque action de catégorie B détenue à la date de clôture des registres.

Les actions de catégorie B sont classées comme des instruments de capitaux propres. Les actions de catégorie B font partie du capital émis de la société et, par conséquent, elles ne sont pas ajustées pour tenir compte des variations de la valeur de marché.

**f) Actions de catégorie C**

Comme il est décrit à la note 1b)iii), les titres de capitaux propres de la société comprennent les actions de catégorie C détenues par Brookfield Asset Management. Les actions de catégorie C sont des actions sans droit de vote qui confèrent à leurs porteurs une participation économique résiduelle dans la société après le paiement intégral de la somme due aux porteurs de nos actions échangeables de catégorie A et de nos actions de catégorie B et sous réserve des droits prioritaires des porteurs de nos actions privilégiées.

Les actions de catégorie C sont classées comme des instruments de capitaux propres. Les actions de catégorie C font partie du capital émis de la société et, par conséquent, elles ne sont pas ajustées pour tenir compte des variations de la valeur de marché.

**g) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les placements à court terme dont l'échéance initiale est égale ou inférieure à 90 jours. La société classe la trésorerie et les équivalents de trésorerie au coût amorti.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie excluent les soldes de trésorerie et les placements à court terme qui doivent être utilisés par la société dans le cadre de l'accord relatif aux retenues de fonds au titre de la réassurance [note 2i)].

**h) Placements**

Les placements sont des actifs financiers qui comprennent des actions ordinaires, des actions privilégiées, des obligations et des instruments à revenu fixe. La société utilise la date de transaction pour comptabiliser les transactions de placement.

Les actifs financiers sont classés dans l'une des catégories suivantes :

- Les actifs disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.
- Les actifs à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net.
- Les prêts et créances sont évalués au coût amorti.

Les actifs financiers sont classés selon leur nature et leur utilisation par la société au moment de la comptabilisation initiale. Les actifs financiers couvrant le capital et le surplus, ainsi que les réserves de coassurance sont classés comme disponibles à la vente ou comme des prêts et créances. Les profits (pertes) latents sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Au moment de la réalisation, les profits ou les pertes sont reclassés dans les états consolidés cumulés du résultat net et comptabilisés au poste Produits nets tirés des (pertes nettes liées aux) placements.

Les actifs financiers couvrant les réserves d'assurance au titre du transfert du risque lié aux régimes de retraite et les réserves de coassurance modifiée au titre de la réassurance sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou comme des prêts et créances. Toute variation de la juste valeur des actifs sous-jacents couvrant les réserves d'assurance est reflétée directement dans les réserves d'assurance. À moins que l'actif ne soit réputé s'être déprécié, les variations de la juste valeur des actifs couvrant ces passifs et les variations des réserves d'assurance correspondantes sont comptabilisées directement dans les états consolidés cumulés du résultat net afin d'éviter une non-concordance.

Les prêts et créances sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute charge pour perte de valeur qui pourrait s'appliquer.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie provenant des actifs financiers ont expiré ou ont été transférés et que la société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Tout profit ou toute perte découlant de la décomptabilisation est comptabilisé directement en résultat net et présenté dans les profits (pertes) réalisés sur les placements, qui sont inclus dans les produits nets tirés des placements.

#### **i) Retenues de fonds au titre de la réassurance**

Les retenues de fonds au titre de la réassurance correspondent à des montants à recevoir au titre des sommes retenues contractuellement par des sociétés cédantes conformément aux ententes de réassurance aux termes desquelles NER Ltd. et NER SPC, des filiales indirectes entièrement détenues de la société, agissent à titre de réassureurs. Le montant à recevoir représente les actifs détenus dans des fonds de garde qui sont juridiquement séparés des fonds généraux des sociétés cédantes tierces et sont gérés par NER Ltd. et NER SPC. Les actifs font habituellement partie des catégories d'actifs de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des actifs à revenu fixe. Dans l'éventualité de l'insolvabilité des sociétés cédantes, NER Ltd. et NER SPC devraient faire valoir une réclamation sur les actifs qui couvrent les passifs relatifs aux réserves. Cependant, NER Ltd. et NER SPC peuvent compenser les montants dus aux sociétés cédantes. De façon générale, les intérêts sur ces actifs s'accumulent en fonction du rendement des placements sous-jacents. La société est assujettie au rendement des placements et est titulaire de tous les droits et obligations économiques associés aux actifs liés aux retenues de fonds, à peu près comme elle l'est pour les actifs investis détenus directement par NER Ltd et NER SPC. Les ententes sous-jacentes contiennent des dérivés incorporés, comme il est mentionné à la rubrique « Instruments financiers dérivés » (note 2k).

**j) Passifs liés aux retenues de fonds**

Les passifs liés aux retenues de fonds représentent un montant à payer au titre des montants retenus contractuellement conformément aux ententes de réassurance aux termes desquelles la Compagnie de Rentes Brookfield agit à titre de société cédante. Bien que les actifs associés aux passifs liés aux retenues de fonds soient légalement détenus par la Compagnie de Rentes Brookfield, le réassureur est assujéti à tous les rendements des placements et à tous les droits et obligations économiques associés aux actifs liés aux retenues de fonds, comme il est assujéti à ceux associés aux actifs investis qu'il détient directement. Le solde des passifs liés aux retenues de fonds de la Compagnie de Rentes Brookfield comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres à revenu fixe et les dérivés comptabilisés à la juste valeur et est porté au crédit des primes, des produits tirés des (pertes liées aux) placements, des prestations à payer et des autres charges déduites à mesure qu'ils sont engagés au coût.

**k) Instruments financiers dérivés**

La société gère le risque de change et les autres risques de marché liés à certains actifs et passifs au moyen d'instruments financiers dérivés comme les contrats de change à terme, les swaps de devises, les swaps de taux d'intérêt et les contrats à terme normalisés sur obligations. Les instruments financiers dérivés sont classés comme détenus à des fins de transaction et sont évalués comme des placements à la juste valeur par le biais du résultat net. Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition et ils sont ultérieurement réévalués à la juste valeur à chaque date de clôture. Les instruments financiers dérivés ayant une valeur positive sont inscrits à titre d'actifs dérivés, tandis que les justes valeurs négatives sont inscrites à titre de passifs dérivés. Les variations de la juste valeur des dérivés sont comptabilisées dans les états consolidés cumulés du résultat net au poste Produits nets tirés des (pertes nettes liées aux) placements.

Les dérivés incorporés dans les contrats de réassurance qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte sont séparés et évalués à la juste valeur dans les états consolidés cumulés de la situation financière. Les variations de la juste valeur sont incluses dans les résultats nets tirés des placements découlant des retenues de fonds dans les états consolidés cumulés du résultat net.

**l) Actifs affectés en garantie**

La société reçoit et fournit des garanties à l'égard de certains contrats dérivés afin de respecter ses obligations contractuelles. Le montant de garantie requis est déterminé par l'évaluation de chaque contrat selon l'évaluation à la valeur de marché, et le type de garantie à déposer est précisé dans l'entente conclue avec chaque contrepartie.

Les garanties fournies continuent d'être comptabilisées dans les états consolidés cumulés de la situation financière, car la société conserve tous les droits liés à ces actifs.

Les garanties reçues ne sont pas comptabilisées dans les états consolidés cumulés de la situation financière, à moins que la société n'acquière les droits relatifs aux risques et avantages économiques liés à ces actifs.

**m) Transactions d'emprunt garanti**

Les titres vendus en vertu de conventions de rachat sont des transactions d'emprunt garanti. Une convention de rachat confère au prêteur de titres le droit de recevoir de la contrepartie suffisamment de trésorerie pour acheter les mêmes titres à l'échéance de la convention. Ces transactions sont évaluées au coût amorti et sont comptabilisées aux montants auxquels les titres ont été initialement vendus.

La société comptabilise un actif dans les états consolidés cumulés de la situation financière, qui représente la trésorerie reçue, et un passif du même montant, qui représente l'obligation de racheter les titres prêtés. Les conventions de rachat avec la même contrepartie sont présentées sur une base nette dans les états consolidés cumulés de la situation financière.

**n) Droit de compensation**

Les montants présentés dans ces états financiers sont présentés sur une base nette lorsqu'il y a à la fois un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et l'intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

**o) Dépréciation**

À chaque date de clôture, les actifs financiers font l'objet de tests pour repérer des indicateurs de dépréciation. La société considère qu'il y a dépréciation si elle juge improbable qu'elle pourra recouvrer tous les montants dus conformément aux modalités contractuelles de l'obligation. Dans le cas des placements en titres de capitaux propres disponibles à la vente, une baisse importante et prolongée de la juste valeur du titre en deçà de son coût est considérée comme une indication objective de dépréciation. Pour tous les autres actifs financiers, il doit exister des données observables sur les événements générateurs de pertes, notamment, sans s'y limiter, les difficultés financières de l'émetteur, une faillite, un défaut de paiement du capital ou des intérêts, ou des conditions défavorables particulières touchant un secteur ou une région.

En ce qui concerne les actifs financiers évalués au coût amorti, le montant de la perte de valeur est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. La perte de valeur est comptabilisée dans les états consolidés cumulés du résultat net.

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût amorti, si le montant de la perte de valeur diminue au cours d'une période ultérieure, et si cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation, la perte de valeur est reprise en résultat net dans la mesure où la valeur comptable du placement à la date de reprise de la dépréciation n'est pas supérieure au coût amorti qui aurait été obtenu si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée. En ce qui concerne les titres de capitaux propres disponibles à la vente, les pertes de valeur précédemment comptabilisées en résultat net ne sont pas reprises en résultat net. Toute augmentation de la juste valeur ultérieure à une perte de valeur est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Quant aux titres de créance disponibles à la vente, les pertes de valeur sont reprises ultérieurement en résultat net si une augmentation de la juste valeur du placement peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation. La reprise ne peut être supérieure au montant de la charge pour perte de valeur. Le montant de la reprise de valeur est comptabilisé dans les états consolidés cumulés du résultat net.

À chaque date de clôture, ou lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, les actifs non financiers qui sont évalués au coût amorti font l'objet d'un test de dépréciation. De plus, qu'il y ait un indice de dépréciation ou non, les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être utilisées font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Une perte de valeur est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif sur sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité.

**p) Classement des instruments financiers**

Les produits tirés des placements à recevoir, le montant à recevoir au titre de la réassurance, les montants à payer à une partie liée, les prêts privés, les prêts hypothécaires et les autres actifs ont été classés comme des prêts et créances. Le montant à payer à une partie liée, le montant à payer au titre de la réassurance, les crédettes et charges à payer et les autres passifs ont été classés dans les autres passifs financiers. Les prêts et créances et les autres passifs financiers sont évalués au coût amorti. Pour ces éléments, la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. Pour obtenir plus de détails au sujet des instruments financiers, se reporter à la note 3.

## q) Contrats de location

IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), précise comment comptabiliser, évaluer et présenter les contrats de location et quelles informations doivent être fournies les concernant. La norme prévoit un modèle comptable unique pour les preneurs qui exige que ces derniers comptabilisent les actifs et les passifs à l'égard de tous les contrats de location.

La société évalue si un contrat est ou contient un contrat de location selon qu'il confère ou non le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

Si un contrat contient un contrat de location, la société comptabilisera un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation et l'obligation locative sont initialement évalués à un montant égal à la valeur actualisée des paiements de loyers restants sur la durée du contrat de location. Le taux d'actualisation utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, s'il n'est pas possible de déterminer facilement ce taux, le taux d'emprunt marginal de la société. En règle générale, la société utilise son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation.

L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti au terme de la durée d'utilité ou de la durée du contrat de location, s'il est antérieur, selon la méthode linéaire, car elle reflète le rythme attendu d'utilisation. À chaque date de clôture, la société évalue s'il existe un quelconque indice que l'actif au titre du droit d'utilisation a pu se déprécier. S'il existe un indice de dépréciation, la société ajustera la valeur de l'actif au titre du droit d'utilisation à sa valeur recouvrable, et une perte de valeur sera comptabilisée. L'actif au titre du droit d'utilisation est inclus dans les immobilisations corporelles dans les états consolidés cumulés de la situation financière.

L'obligation locative est ultérieurement évaluée en augmentant la valeur comptable pour refléter les intérêts sur l'obligation locative (en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif) et en réduisant la valeur comptable pour refléter les paiements de loyers effectués. Elle est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs découlant d'une variation des taux ou lorsqu'il y a un changement dans l'estimation de la société dans les sommes que le preneur s'attend à devoir payer.

## r) Réserves d'assurance

### Classement des contrats

Les contrats en vertu desquels la société accepte un risque d'assurance significatif d'un titulaire de police sont classés à titre de contrats d'assurance conformément à IFRS 4, *Contrats d'assurance* (« IFRS 4 »), dans les états consolidés cumulés de la situation financière. On considère qu'un contrat comporte un risque d'assurance significatif si, et seulement si, un événement assuré peut obliger un assureur à faire des paiements complémentaires significatifs dans n'importe quel scénario, à l'exclusion des scénarios qui manquent de substance commerciale au début du contrat. Les contrats en vertu desquels la société n'accepte pas un risque d'assurance significatif sont classés soit comme des contrats d'investissement, soit comme des contrats de services, et ils sont comptabilisés conformément à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, ou à IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, respectivement. Une fois qu'un contrat a été classé comme un contrat d'assurance, il demeure un contrat d'assurance pour le reste de sa durée, même si le risque d'assurance diminue considérablement au cours de l'exercice, à moins que l'ensemble des droits et obligations ne soient éteints ou qu'ils n'expirent. Les contrats d'investissement peuvent être reclassés à titre de contrats d'assurance si le risque d'assurance devient important par la suite.

### Évaluation

Conformément à IFRS 4, la société a appliqué les pratiques comptables existantes relatives aux contrats d'assurance et aux contrats d'investissement avec participation, modifiées comme il se doit pour qu'elles soient conformes au cadre des normes IFRS et aux normes applicables.

Les réserves d'assurance à long terme sont calculées de façon distincte pour chaque type de produit, en fonction soit des exigences réglementaires locales, soit des PCGR locaux existants (à la date de transition aux normes IFRS ou à la date d'acquisition de l'entité, selon la plus tardive), et des principes actuariels conformes à ceux appliqués dans chaque marché local.

Les réserves d'assurance sont déterminées par la Compagnie de Rentes Brookfield à l'aide de la méthode canadienne axée sur le bilan (la « MCAB »), conformément aux normes de l'Institut canadien des actuaires (l'« ICA ») et conformément à IFRS 4.

Les réserves d'assurance représentent le montant requis pour le paiement des prestations futures et des frais administratifs liés aux polices en vigueur de la Compagnie de Rentes Brookfield. Les réserves d'assurance sont présentées au montant brut des actifs au titre des cessions en réassurance dans les états consolidés cumulés de la situation financière. L'actuaire désigné de la Compagnie de Rentes Brookfield est chargé de déterminer le montant des réserves d'assurance conformément aux normes établies par l'ICA. La MCAB est utilisée pour déterminer les réserves d'assurance et tient compte des hypothèses les plus probables à l'égard de la longévité, des rendements futurs des placements, des frais d'administration, des marges pour écarts défavorables et de l'inflation. Les marges pour écarts défavorables sont nécessaires pour tenir compte des possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent une assurance raisonnable que les réserves d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

La Compagnie de Rentes Brookfield a désigné les actifs investis couvrant les réserves d'assurance comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, ou comme des prêts et créances. Puisque la valeur des réserves d'assurance est déterminée en fonction des actifs couvrant ces réserves, les variations des réserves d'assurance compensent une importante partie des variations de la juste valeur de ces actifs à la juste valeur par le biais du résultat net comptabilisées en résultat net.

Les réserves d'assurance sont déterminées par NER Ltd. à l'aide de la méthode d'établissement des réserves prévue par les PCGR des États-Unis, conformément à IFRS 4. Les réserves d'assurance sont comptabilisées en fonction des montants accumulés par le titulaire de contrat, sans réduction pour tenir compte d'éventuels frais de rachat ou de retrait. Ces montants sont équivalents au solde accumulé au bénéfice des titulaires de polices à la date de clôture (communément appelé la valeur du compte), y compris les dépôts nets accumulés par les titulaires de polices majorés d'un taux créditeur garanti, moins les décès et les retraits des titulaires de polices. Les réserves d'assurance sont également évaluées au moyen de méthodes d'évaluation actuarielle reconnues en fonction d'hypothèses liées aux taux de mortalité, de retrait, de rachat et de dépôt, qui sont établies lorsque les polices sont prises en charge.

Les réserves d'assurance sont déterminées par NER SPC à l'aide de la méthode d'établissement des réserves prévue par les PCGR des États-Unis, conformément à IFRS 4. Les réserves d'assurance pour les contrats de rente à capital fixe liée à un indice boursier (avec dérivés incorporés) sont comptabilisées à la juste valeur, et une marge explicite est ajoutée aux hypothèses portant sur les taux de mortalité, les taux de déchéance et les retraits partiels. Le contrat hôte et le dérivé incorporé sont séparés. Les flux de trésorerie liés aux dérivés incorporés tiennent compte d'une marge pour risque et sont actualisés au moyen d'un taux qui reflète notre propre notation. Le contrat hôte est établi au moment de la passation du contrat à la valeur initiale moins la juste valeur initiale du dérivé incorporé et capitalisé sur la durée de la police. Le taux de capitalisation de la valeur du contrat hôte est mis à jour chaque trimestre afin que la valeur actualisée des flux de trésorerie garantis réels et attendus soit équivalente à la valeur initiale du contrat hôte.

Un passif additionnel est établi pour les prestations au titre de l'avenant portant sur le revenu viager, soit pour les retraits payés après que la valeur du compte aux termes du contrat soit épuisée. Le passif s'accroît proportionnellement aux évaluations contractuelles en fonction du taux d'intérêt créditeur. La valeur actualisée de l'excédent prévu des prestations et des évaluations est projetée pour divers scénarios stochastiques de capitaux propres. La libération rétrospective se fait par l'entremise du remplacement des évaluations et des prestations stochastiques moyennes estimatives par les données réelles, par la révision des projections à l'égard des résultats futurs et par la résolution de la partie des évaluations requise.

Les principales hypothèses à l'égard des réserves reposent sur des données conformes aux normes de l'industrie ajustées pour tenir compte des résultats réels, au besoin. La société examine régulièrement les résultats réels et anticipés par rapport aux hypothèses utilisées pour établir les réserves futures au titre des prestations. En raison du nombre élevé d'hypothèses et d'estimations utilisées pour établir les réserves et de la nature à long terme des contrats de réassurance, le processus d'établissement des réserves, même s'il repose sur des pratiques actuarielles normales, est de par sa nature incertain.

**s) Réassurance acceptée**

NER Ltd. a conclu un accord de rétrocession le 3 septembre 2021 avec une société d'assurance tierce visant la réassurance de rentes à terme fixes pluriannuelles garanties. Au moment de la clôture, la date d'entrée en vigueur rétrospective de l'accord de rétrocession était le 1<sup>er</sup> avril 2021, soit la date à laquelle la société a assumé les obligations de réassurance contractuelles.

NER Ltd. prend en charge des contrats d'assurance dans le cadre d'ententes de coassurance modifiée. De façon générale, NER Ltd. a le droit de compenser les montants à l'égard des contrats de réassurance, mais a choisi de présenter les montants bruts au titre des règlements de réassurance à payer à la société cédante et à recevoir de cette dernière.

Les actifs et les passifs pris en charge en vertu des ententes de coassurance modifiée sont présentés à leur valeur brute dans le bilan. En ce qui concerne les contrats d'assurance, la variation des réserves et des prestations prises en charge est présentée à titre de variation des réserves d'assurance dans les états consolidés cumulés du résultat net. Les primes prises en charge sont incluses dans le poste Primes des états consolidés cumulés du résultat net. Les charges hors de la valeur du compte, comme les commissions et les taxes d'accise fédérales, sont incluses dans le poste Autres charges de réassurance dans les états consolidés cumulés du résultat net.

Le 8 octobre 2021, NER SPC a conclu un accord de rétrocession avec une société d'assurance, qui était une entreprise associée de la société, en vue de réassurer les rentes à capital fixe liées à un indice boursier. Au moment de la clôture, la date d'entrée en vigueur rétrospective de l'accord de rétrocession était le 1<sup>er</sup> juillet 2021, soit la date à laquelle la société a assumé les obligations de réassurance contractuelles.

NER SPC prend en charge des contrats d'assurance dans le cadre d'ententes de coassurance modifiée et d'ententes de coassurance. De façon générale, NER SPC a le droit de compenser les montants à l'égard des contrats de réassurance, mais a choisi de présenter les montants bruts au titre des règlements de réassurance à payer à la société cédante et à recevoir de cette dernière.

**t) Réassurance cédée**

Dans le cours normal des activités, la Compagnie de Rentes Brookfield utilise la réassurance de façon à limiter les pertes qui pourraient découler de certains risques. Dans l'éventualité où des réassureurs tiers ne peuvent respecter leurs obligations, la Compagnie de Rentes Brookfield demeure responsable auprès de ses titulaires de polices de la partie réassurée.

À chaque date de clôture, les actifs au titre des cessions en réassurance et les montants à recevoir au titre de la réassurance, le cas échéant, sont soumis à un test de dépréciation. S'il existe une indication objective que les actifs au titre des cessions en réassurance ou les montants à recevoir au titre de la réassurance ne sont pas recouvrables et que l'incidence de l'événement peut être évaluée de façon fiable, une perte de valeur est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable.

La Compagnie de Rentes Brookfield a deux types d'ententes de réassurance.

#### Réassurance relative à la longévité

La Compagnie de Rentes Brookfield conclut des transactions de réassurance relative à la longévité avec des réassureurs tiers. Dans le cadre de ces ententes, la société s'engage à verser aux réassureurs des paiements établis selon un barème liés à une proportion des blocs définis de prestations aux titulaires de polices. En retour, les réassureurs remboursent à la Compagnie de Rentes Brookfield le coût réel de leur quote-part des charges au titre des prestations à l'égard de ces blocs. Le règlement des paiements établis et réels entre la Compagnie de Rentes Brookfield et les réassureurs est effectué sur une base nette. L'écart entre les paiements établis et les paiements réels au titre des services passés est comptabilisé dans les prestations cédées dans les états consolidés cumulés du résultat net, dans la même période que celle au cours de laquelle le sinistre connexe survient. Tout montant au titre des services passés non réglé par le réassureur est comptabilisé comme un montant à recevoir ou à payer au titre de la réassurance dans les états consolidés cumulés de la situation financière.

La Compagnie de Rentes Brookfield est responsable des honoraires de réassurance liés aux transactions. Les honoraires sont comptabilisés à mesure qu'ils sont engagés et sont inclus dans le poste Primes cédées des états consolidés cumulés du résultat net.

Les prestations auxquelles la Compagnie de Rentes Brookfield a droit en vertu de ses transactions de réassurance sont comptabilisées à titre d'actifs au titre des cessions en réassurance dans les états consolidés cumulés de la situation financière. Les actifs au titre des cessions en réassurance liés à la réassurance relative à la longévité correspondent à l'écart entre les paiements établis selon un barème et les paiements réels de prestations liés à une proportion de blocs d'affaires définis.

#### Réassurance en quote-part

La Compagnie de Rentes Brookfield conclut des transactions de réassurance en quote-part avec des tiers réassureurs. La convention couvre les prestations aux titulaires de polices selon la proportion des affaires réassurées. La proportion varie pour certains blocs d'affaires distincts.

À la date de passation de chaque contrat de réassurance en quote-part, les primes cédées et une diminution correspondante de la trésorerie ou du montant à payer sont comptabilisées au prorata des affaires réassurées par le réassureur externe. La Compagnie de Rentes Brookfield comptabilise également les actifs au titre des cessions en réassurance et la variation des réserves d'assurance cédées dans les états consolidés cumulés de la situation financière et dans les états consolidés cumulés du résultat net, respectivement. Les prestations auxquelles la Compagnie de Rentes Brookfield a droit en vertu de ses contrats de réassurance sont comptabilisées à titre d'actifs au titre des cessions en réassurance.

Le réassureur s'est engagé à verser à la Compagnie de Rentes Brookfield une proportion des charges réelles au titre des prestations. Les montants sont présentés à titre de prestations cédées dans la période au cours de laquelle la charge relative aux prestations connexe est engagée. Dans les cas où les paiements de prestations sont exigibles, mais ne sont pas entièrement reçus du réassureur, la Compagnie de Rentes Brookfield comptabilisera un montant à recevoir au titre de la réassurance. Dans les cas où les paiements de prestations sont exigibles, mais où des montants excédentaires sont reçus du réassureur, la Compagnie de Rentes Brookfield comptabilisera un montant à payer au titre de la réassurance.

En vertu des contrats de réassurance conclus avec des réassureurs non inscrits, des actifs doivent être donnés en garantie à la Compagnie de Rentes Brookfield afin de garantir le paiement des obligations en vertu de l'entente de réassurance. Les réassureurs non inscrits sont des réassureurs qui ne sont pas réglementés par le BSIF. Les actifs donnés en garantie sont détenus au Canada par une institution financière canadienne qui n'est pas liée au réassureur tiers. La Compagnie de Rentes Brookfield détient une sûreté réelle valide et exécutoire qui a priorité de rang sur toute autre sûreté réelle liée à la garantie. En cas de défaut de la part du réassureur, la Compagnie de Rentes Brookfield a le droit de liquider ces actifs ou d'en prendre possession légalement, en temps opportun.

**u) Produits différés**

Les produits différés à l'égard des contrats d'investissement et des contrats d'assurance vie sensibles aux taux d'intérêt sont amortis sur la durée des polices. Différentes méthodes d'amortissement sont permises, dont celle qui correspond à la valeur actualisée des bénéfices bruts estimatifs. Cependant, si la société s'attend à ce que les bénéfices bruts estimatifs soient négatifs, d'autres techniques d'amortissement doivent être utilisées. Compte tenu de l'absence de bénéfices initiaux de NER Ltd., les produits différés sont amortis en fonction du nombre estimatif de polices en vigueur. L'estimation du nombre de polices en vigueur repose sur des hypothèses fondées sur des méthodes actuarielles reconnues. L'amortissement est comptabilisé au poste Total des produits dans les états consolidés cumulés du résultat net.

**v) Coûts d'acquisition différés**

La société engage des coûts dans le cadre de l'acquisition ou du renouvellement d'activités de réassurance. Les coûts directement liés à l'acquisition de contrats de réassurance sont inscrits à l'actif en tant que coûts d'acquisition différés dans la mesure où ils sont recouvrables à même la marge brute. Ces coûts se composent des commissions et des coûts d'émission de polices, ainsi que des avantages incitatifs à la vente crédités au solde des comptes des titulaires de polices. Les coûts d'acquisition différés sont amortis sur la durée des polices proportionnellement à la marge brute estimative.

**w) Primes**

Les primes brutes sont comptabilisées dans les produits lorsqu'elles sont exigibles et que leur recouvrement est raisonnablement assuré. Lorsque les primes sont comptabilisées, les réserves d'assurance sont calculées, de sorte que les prestations et charges sont appariées à ces produits. Les primes cédées sont comptabilisées lorsqu'elles sont exigibles et conformément aux modalités de l'entente contractuelle entre la société et le réassureur. Les remboursements de primes, le cas échéant, sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

**x) Prestations versées**

Les prestations brutes et les prestations cédées sont comptabilisées dans les états consolidés cumulés du résultat net lorsqu'elles sont exigibles et engagées.

**y) Produits nets tirés des placements**

Les produits d'intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de recevoir les paiements est établi.

Les profits (pertes) réalisés sur les placements et les dérivés représentent la différence entre le produit net de la vente et le prix d'achat.

Les profits (pertes) latents sur les placements et les dérivés correspondent à la différence entre la juste valeur des placements à la fin de chaque date de clôture et leur prix d'achat. La variation nette reflète les profits et les pertes latents comptabilisés au cours de l'exercice, ajustés pour tenir compte des profits et des pertes latents de périodes antérieures qui ont été réalisés au cours de la période comptable considérée.

Les frais initiaux liés aux placements sont comptabilisés lorsque l'obligation de prestation est remplie en vertu des modalités contractuelles et des pratiques commerciales habituelles, et cette obligation de prestation peut être remplie progressivement ou à un moment précis, conformément à IFRS 15. Les montants sont inclus dans les produits nets tirés des placements.

**z) Résultats nets tirés des placements découlant des retenues de fonds**

Les résultats nets tirés des placements découlant des retenues de fonds comprennent les produits tirés des placements découlant des retenues de fonds et les variations de la juste valeur des dérivés incorporés dans les contrats de réassurance, comme il est indiqué à la note 2k). Les variations de la juste valeur des dérivés incorporés sont incluses dans les résultats nets tirés des placements dans les états consolidés cumulés du résultat net.

**aa) Charges nettes de couverture**

Les charges nettes de couverture ont trait aux coûts engagés et aux fluctuations liées à l'évaluation à la valeur de marché associés aux dérivés sans lien direct avec les portefeuilles de placements ou les réserves d'assurance des sociétés d'assurance en exploitation de la société.

**ab) Impôt sur le résultat**

Les actifs et les passifs d'impôt exigible sont évalués au montant que l'on s'attend à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer de celles-ci dans un délai de un an. Les taux d'imposition et les lois sur l'impôt utilisés pour calculer les montants sont ceux qui sont adoptés ou quasi adoptés à la clôture de chaque exercice.

Des actifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés dans la mesure où il est probable que la société disposera de bénéfices imposables auxquels elle pourra imputer les pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés. Dans la mesure où il n'est pas probable que la société dispose d'un bénéfice imposable auquel elle pourra imputer les pertes fiscales ou les crédits d'impôt non utilisés, l'actif d'impôt différé n'est pas comptabilisé.

**ac) Monnaies étrangères**

Au cours du quatrième trimestre, la société a changé de monnaie fonctionnelle, qui est ainsi passée du dollar canadien (« \$ CA ») au dollar américain, étant donné que les principales activités économiques ayant eu une incidence sur les services fournis, le portefeuille de placements et les activités de financement ont été exercées aux États-Unis. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères de la société sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture, et les actifs et les passifs non monétaires évalués à la juste valeur sont convertis au taux de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée. Les produits et les charges sont évalués d'après le taux moyen pour l'exercice. Les profits ou les pertes à la conversion de ces éléments sont compris dans le résultat net.

Aux fins de la présentation des états financiers, les actifs et les passifs de la société sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges sont évalués d'après le taux de la transaction ou le taux moyen pour l'exercice. Les profits ou les pertes à la conversion de ces éléments sont compris dans les autres éléments du résultat global.

Le changement de monnaie fonctionnelle n'a eu aucune incidence sur les états financiers, car la monnaie de présentation de la société était déjà le dollar américain.

**ad) Participations dans des entreprises associées**

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la société exerce une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité émettrice, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques. Nous avons recours à la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser nos participations dans des entreprises associées dans les états consolidés cumulés de la situation financière.

Les participations dans des entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont initialement comptabilisées au coût. Si le coût de l'entreprise associée est inférieur à la quote-part de la juste valeur sous-jacente de la participation au moment de la comptabilisation initiale, la société comptabilise en résultat net un profit lié à l'écart entre le coût et la juste valeur sous-jacente de la participation. Si le coût de l'entreprise associée est supérieur à la quote-part de la société de la juste valeur sous-jacente de la participation, le goodwill lié à l'entreprise associée est inclus dans la valeur comptable de la participation.

Après la comptabilisation initiale, la valeur comptable de la participation de la société dans une entreprise associée est ajustée selon la quote-part de la société du résultat global et des distributions de l'entité émettrice. Les profits et les pertes découlant des transactions effectuées avec une entreprise associée sont comptabilisés dans les états financiers en fonction des participations des investisseurs non liés dans l'entité émettrice. La valeur comptable des entreprises associées fait l'objet d'un test pour repérer des indicateurs de dépréciation à chaque date de clôture. Les pertes de valeur des placements mis en équivalence peuvent être reprises ultérieurement en résultat net. Se reporter à la note 8 pour de plus amples renseignements au sujet des placements mis en équivalence.

**ae) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Le coût de l'actif comprend le coût des matières premières et de la main-d'œuvre directe, tout autre coût résultant directement de la mise en état de fonctionnement de l'actif aux fins de son utilisation prévue, ainsi que le coût lié au démantèlement et à l'enlèvement de l'actif et à la remise en état du site sur lequel il était situé.

L'amortissement des immobilisations corporelles commence dès que celles-ci peuvent être utilisées. Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimative de chaque composant des immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles ont une durée d'utilité estimative de trois à cinq ans.

Les améliorations locatives sont amorties sur la durée du contrat de location ou sur la durée d'utilité estimative, selon la plus courte des deux, de manière linéaire. L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti de manière linéaire sur la durée du contrat de location. Les durées d'utilité estimatives, les valeurs résiduelles et les modes d'amortissement font l'objet d'un examen à la clôture de chaque période annuelle de présentation de l'information financière, l'incidence de toute modification étant constatée prospectivement.

**af) Secteurs**

Conformément à IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, la société a recours à une approche de gestion pour déterminer les secteurs opérationnels. L'approche de gestion tient compte de l'organisation interne et de la présentation de l'information adoptées par le principal décideur opérationnel de la société pour la prise de décisions, l'affectation des ressources et l'évaluation de la performance. Le principal décideur opérationnel identifié pour la société est le chef de la direction, qui examine les résultats d'exploitation lorsqu'il prend des décisions concernant l'affectation des ressources et l'évaluation de la performance de la société. Nos activités ont été réorganisées en deux secteurs à présenter au cours du quatrième trimestre, soit la réassurance et le transfert du risque lié aux régimes de retraite (se reporter à la note 18).

**ag) Bénéfice par action**

Les porteurs des actions de catégorie C ont le droit de recevoir des distributions si elles sont déclarées ou autorisées, selon les modalités auxquelles elles le seront et au moment où elles le seront. Notre conseil d'administration a adopté une politique selon laquelle les distributions sur les actions de catégorie C seront versées trimestriellement à un montant égal au bénéfice distribuable de la société (déterminé par la direction de la société) après le paiement des distributions sur les actions échangeables de catégorie A, les actions de catégorie B et toute autre action de rang supérieur aux actions de catégorie C, et après la constitution d'une provision pour charges, besoins en trésorerie prévus et autres ajustements similaires.

Le nombre total d'actions de catégorie C en circulation a été utilisé pour calculer le bénéfice par action de base et dilué. Les actions échangeables de catégorie A et les actions de catégorie B ne sont pas considérées comme des titres participatifs ou comme des actions ordinaires et, par conséquent, les montants par action pour ces catégories d'actions n'ont pas été présentés.

Le bénéfice de base par action attribuable aux porteurs d'actions de catégorie C est calculé en divisant le bénéfice net de la société pour l'exercice, moins les distributions à payer aux porteurs d'actions échangeables de catégorie A et d'actions de catégorie B, par le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie C en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour tenir compte des effets de toutes les actions potentielles dilutives.

Le bénéfice par action de base et dilué pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019, qui s'est chiffré respectivement à 18,92 \$ et à 67,72 \$, a été calculé en divisant le bénéfice net attribuable à Brookfield pour l'exercice par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de BAH (2020 – 85 millions; 2019 – 81,6 millions). Les montants présentés au titre du bénéfice par action aux 31 décembre 2020 et 2019 ne sont pas comparables au montant présenté au titre du bénéfice par action pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 en raison de la scission et de l'émission d'actions échangeables de catégorie A, d'actions de catégorie B et d'actions de catégorie C le 28 juin 2021. Pour plus de détails au sujet de la scission, se reporter à la note 1b).

#### **ah) Estimations et jugements comptables**

La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS exige que la direction formule des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et passifs et sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers. Les estimations sont assujetties à de l'incertitude et peuvent, par conséquent, différer considérablement des résultats réels. Les estimations et hypothèses les plus susceptibles de changer ont trait à l'évaluation des réserves d'assurance, des actifs au titre des cessions en réassurance, de la juste valeur des actifs financiers établie à partir de techniques d'évaluation et de la dépréciation des instruments financiers. Les résultats réels pourraient différer de nos estimations, ce qui aurait une incidence sur les états financiers. Il est possible qu'au cours de l'exercice suivant, des écarts de la réalité par rapport aux hypothèses requièrent un ajustement significatif de la valeur comptable de l'actif ou du passif concerné.

La direction exerce également son jugement lors de l'application des méthodes comptables utilisées pour préparer les états financiers. Les estimations et les jugements les plus susceptibles de changer ont trait à l'évaluation des actifs au titre des cessions en réassurance (note 10), aux réserves d'assurance (note 10) et à la perte de valeur des titres disponibles à la vente et des prêts et créances (note 3).

#### **ai) Entités structurées**

La société investit une partie de ses actifs dans des entités structurées qui émettent des titres d'emprunt et des titres privilégiés à l'intention de filiales de la société, ainsi que ses comptes de contrats de réassurance.

La société est le principal bénéficiaire des rendements variables des actifs détenus au sein des entités, et même si la société ne prend pas part au processus décisionnel en matière de placement, le gestionnaire de placements des entités structurées est une partie liée ayant une importante participation économique résiduelle dans la société. Par conséquent, ces entités sont consolidées dans les états financiers de la société. Nous évaluons continuellement le calcul des rendements variables relatifs à nos entités structurées. Les passifs des entités qui ne sont pas éliminés à la consolidation sont comptabilisés à titre de passifs des entités structurées.

La valeur comptable de la participation de la société dans les entités structurées est déterminée conformément aux méthodes comptables de la société relativement aux titres sous-jacents détenus dans les entités structurées.

**aj) Modifications adoptées au cours de l'exercice considéré**

*i) Réforme des taux d'intérêt de référence*

En août 2020, l'IASB a publié la *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui comprend des modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, d'IFRS 4 et d'IFRS 16. Ces modifications complètent la *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 1*, qui a été publiée en 2019, et ciblent les répercussions de cette réforme sur les états financiers lorsque l'ancien taux d'intérêt de référence est remplacé par un autre taux de référence. Ces modifications prévoient une mesure d'allègement à l'égard de l'incidence des réévaluations sur les instruments financiers, ainsi que la cessation des relations de couverture découlant de la réforme d'un taux d'intérêt de référence, notamment l'incidence de son remplacement par un autre taux d'intérêt de référence. Les modifications s'appliquaient aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

La plupart des valeurs fondées sur le taux interbancaire offert à Londres (le « TIOL ») en dollars américains seront abandonnées à compter du 30 juin 2023. Les activités visant la transition se poursuivent sur le marché et portent essentiellement sur deux grands champs de travail : i) l'établissement de nouveaux produits faisant référence à des taux d'intérêt sans risque; et ii) la conversion des taux TIOL, pour les contrats existants, en de nouveaux taux sans risque. Les mesures prises par la société dans le cadre de la transition comprendront l'intégration des dispositions contractuelles pour les nouveaux instruments financiers fondés sur le TIOL qui permettent de déterminer de nouveaux taux de référence à la cessation des TIOL. La société investit dans des titres de créance portant intérêt à des taux variables fondés sur le TIOL en dollars américains à un mois, trois mois ou six mois. Au 31 décembre 2021, la valeur comptable de ces titres de créance était de 425 M\$. La société ne s'attend pas à ce que la transition vers un nouveau taux sans risque ait une incidence significative sur ses états financiers consolidés cumulés et sur sa stratégie de gestion des risques. Au 31 décembre 2021, la société n'était pas exposée au TIOL.

**ak) Changements de méthodes comptables futurs**

*i) IFRS 17*

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »), qui remplacera IFRS 4 et qui sera appliquée de façon rétrospective. En juin 2020, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 17 pour refléter le report de la date d'entrée en vigueur aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. En outre, l'IASB a reporté l'échéance de l'exemption visant les assureurs admissibles qui doivent appliquer IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), afin qu'IFRS 9 et IFRS 17 aient la même date d'entrée en vigueur.

IFRS 17 présente les exigences concernant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir relativement aux contrats d'assurance qu'une société émet et aux contrats de réassurance qu'elle détient.

Le bénéfice futur tiré de la couverture d'assurance offerte est comptabilisé en résultat net, au fil du temps, à mesure que la couverture d'assurance est fournie.

IFRS 17 aura une incidence sur la façon dont la société comptabilise ses contrats d'assurance et présente sa performance financière dans les états consolidés cumulés du résultat net. La société continue d'évaluer l'incidence d'IFRS 17 sur ses contrats d'assurance, laquelle devrait être importante en ce qui a trait au calendrier de comptabilisation du bénéfice ainsi qu'à la présentation et aux informations à fournir.

ii) *IFRS 9*

En juillet 2014, l'IASB a publié la version complète d'IFRS 9, qui remplace IAS 39, qui est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et qui doit être appliquée de façon rétrospective. IFRS 9 apporte des changements au classement et à l'évaluation des actifs et des passifs financiers, prévoit un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues qui remplace le modèle existant fondé sur les pertes de valeur subies et donne de nouvelles directives relatives à la comptabilité de couverture. En septembre 2016, l'IASB a publié une modification d'IFRS 4 afin de fournir aux sociétés d'assurance admissibles une exemption temporaire facultative à l'égard de l'application d'IFRS 9. La société est admissible à cette exemption et elle a choisi d'appliquer cette approche, car ses activités sont principalement liées à l'assurance.

En décembre 2021, l'IASB a publié une modification à portée limitée d'IFRS 9, qui permet aux assureurs d'appliquer la superposition de classement afin de régler de possibles non-concordances comptables entre les actifs financiers et les passifs au titre des contrats d'assurance dans l'information comparative présentée au moment de l'application initiale d'IFRS 9 et d'IFRS 17.

La société évalue actuellement l'incidence qu'aura la mise en œuvre d'IFRS 9 sur ses états financiers consolidés cumulés. Pour plus de détails, se reporter à la note 3h).

iii) *Modifications d'IFRS 3*

En mai 2020, l'IASB a publié *Référence au Cadre conceptuel*, qui comprend des modifications d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. Les modifications mettent à jour une référence obsolète au Cadre conceptuel dans IFRS 3 sans modifier de façon importante les exigences de la norme. Les modifications s'appliquent aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition est le 1<sup>er</sup> janvier 2022 ou à une date postérieure. La société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications sur les états financiers consolidés cumulés.

iv) *Modifications d'IAS 37*

En mai 2020, l'IASB a publié *Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat*, qui comprend des modifications d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. Les modifications précisent que le coût d'exécution d'un contrat est constitué des coûts directement liés à ce contrat. Les coûts directement liés à un contrat peuvent être soit des coûts marginaux liés à l'exécution de ce contrat, soit l'imputation des autres coûts directement liés à l'exécution des contrats. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. La société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications sur les états financiers consolidés cumulés.

v) *Améliorations annuelles des normes IFRS 2018-2020*

En mai 2020, l'IASB a publié *Améliorations annuelles des normes IFRS 2018-2020*, qui comprend des modifications mineures apportées à trois normes IFRS applicables à nos états financiers consolidés cumulés. Les modifications s'appliquent de façon prospective. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

vi) *Modifications d'IAS 1*

En février 2021, l'IASB a publié *Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)*, qui contient des modifications visant à aider les préparateurs à déterminer les méthodes comptables à présenter dans leurs états financiers. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. La société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications sur les états financiers consolidés cumulés.

vii) *Modifications d'IAS 8*

En février 2021, l'IASB a publié *Définition des méthodes comptables (modifications d'IAS 8)* afin d'aider les entités à faire la distinction entre les méthodes comptables et les estimations comptables. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. La société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications sur les états financiers consolidés cumulés.

viii) *Modifications d'IAS 12*

En mai 2021, l'IASB a publié *Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction*, qui a modifié IAS 12, *Impôts sur le résultat*. Les modifications portent sur la comptabilisation de l'impôt différé par une entité qui comptabilise à la fois un actif et un passif au titre d'une transaction (par exemple en ce qui concerne un contrat de location ou des obligations de démantèlement). Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. La société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications sur les états financiers consolidés cumulés.

**al) Répercussions de la COVID-19**

Depuis l'écllosion de la COVID-19, les mesures d'urgence prises en réaction à la propagation du virus ont entraîné une perturbation importante des activités commerciales à l'échelle mondiale, ce qui s'est traduit par un ralentissement économique. Les marchés boursiers et financiers mondiaux ont également connu une forte volatilité et une faiblesse importante. Les gouvernements ont réagi par des interventions monétaires et fiscales importantes visant à stabiliser la conjoncture économique. La situation évolue constamment, et la durée et les répercussions de la pandémie de COVID-19 sont très incertaines et ne peuvent être prévues pour le moment, mais elles pourraient avoir une incidence significative sur le rendement futur des actifs. Dans les cas où la COVID-19 est spécifiquement rattachée à nos activités, plus particulièrement pour évaluer nos passifs d'assurance et de réassurance, nous avons tenu compte des décès signalés, mais n'avons apporté aucune modification à nos hypothèses relatives à la longévité, car il est encore trop tôt pour quantifier les éventuelles répercussions à long terme de la COVID-19 sur la longévité.

### NOTE 3. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### a) Sommaire de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements et des actifs et passifs dérivés

Le tableau suivant présente un sommaire des actifs financiers et des passifs financiers.

AU 31 DÉCEMBRE EN M\$ US	2021			Total
	JVRN <sup>1</sup>	Disponibles à la vente	Coût amorti	
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>				
Trésorerie .....	— \$	— \$	320 \$	<b>320 \$</b>
Équivalents de trésorerie .....	—	—	73	<b>73</b>
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie .....	—	—	<b>393</b>	<b>393</b>
<b>Dérivés</b>				
Contrats de change à terme .....	10	—	—	<b>10</b>
Contrats à terme normalisés sur obligations .....	9	—	—	<b>9</b>
Options .....	127	—	—	<b>127</b>
Total des actifs dérivés .....	<b>146</b>	—	—	<b>146</b>
<b>Obligations</b>				
Obligations d'État .....	377	1 287	—	<b>1 664</b>
Obligations de sociétés .....	1 586	306	—	<b>1 892</b>
Titres de créance de sociétés fermées .....	—	208	—	<b>208</b>
Total des titres de créance .....	<b>1 963</b>	<b>1 801</b>	—	<b>3 764</b>
<b>Actions ordinaires</b>				
Actions ordinaires .....	—	275	—	<b>275</b>
<b>Actions privilégiées</b>				
Actions privilégiées .....	4	14	—	<b>18</b>
<b>Capital-investissement et autres</b>				
Capital-investissement et autres .....	—	247	—	<b>247</b>
Total des capitaux propres .....	<b>4</b>	<b>536</b>	—	<b>540</b>
<b>Total des prêts et créances</b>				
Total des prêts et créances .....	—	—	<b>639</b>	<b>639</b>
<b>Total des placements</b>				
Total des placements .....	<b>1 967</b>	<b>2 337</b>	<b>639</b>	<b>4 943</b>
<b>Retenues de fonds au titre de la réassurance</b>				
Retenues de fonds au titre de la réassurance .....	<b>4 650</b>	—	—	<b>4 650</b>
<b>Swaps de taux d'intérêt</b>				
Swaps de taux d'intérêt .....	(1)	—	—	<b>(1)</b>
Total des passifs dérivés .....	<b>(1)</b>	—	—	<b>(1)</b>
<b>Passifs liés aux retenues de fonds</b>				
Passifs liés aux retenues de fonds .....	<b>(12)</b>	—	—	<b>(12)</b>

1. Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale, à l'exception des actifs et des passifs dérivés, qui sont des actifs financiers détenus à des fins de transaction.

AU 31 DÉCEMBRE EN M\$ US	2020			Total
	JVRN <sup>1</sup>	Disponibles à la vente	Coût amorti	
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>				
Trésorerie .....	— \$	— \$	16 \$	16 \$
Équivalents de trésorerie .....	—	—	19	19
<b>Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie .....</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>35</b>	<b>35</b>
<b>Dérivés</b>				
Contrats de change à terme .....	5	—	—	5
Contrats à terme normalisés sur obligations .....	2	—	—	2
<b>Total des actifs dérivés .....</b>	<b>7</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>7</b>
<b>Obligations</b>				
Obligations d'État .....	372	29	—	401
Obligations de sociétés et autres obligations .....	732	36	—	768
<b>Total des titres de créance .....</b>	<b>1 104</b>	<b>65</b>	<b>—</b>	<b>1 169</b>
Total des actions privilégiées .....	—	3	—	3
Total des prêts et créances .....	—	—	21	21
<b>Total des placements .....</b>	<b>1 104</b>	<b>68</b>	<b>21</b>	<b>1 193</b>
<b>Passifs liés aux retenues de fonds .....</b>	<b>(12)</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>(12)</b>

1. Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale, à l'exception des actifs et des passifs dérivés, qui sont des actifs financiers détenus à des fins de transaction.

La société juge que la valeur comptable des actifs financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur.

La juste valeur des placements, excluant les actions ordinaires, les actions privilégiées ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, est présentée en fonction de l'échéance contractuelle des placements.

AUX 31 DÉCEMBRE EN M\$ US	2021	2020
<b>Échéance :</b>		
<b>Obligations</b>		
Moins de 1 an .....	1 223 \$	31 \$
De 1 an à 3 ans .....	50	46
De 4 à 5 ans .....	116	40
Plus de 5 ans .....	2 167	1 052
<b>Titres de créance de sociétés fermées</b>		
Moins de 1 an .....	96	—
De 1 an à 3 ans .....	—	—
De 4 à 5 ans .....	—	—
Plus de 5 ans .....	112	—
<b>Prêts et créances</b>		
Moins de 1 an .....	170	—
De 1 an à 3 ans .....	117	3
De 4 à 5 ans .....	116	—
Plus de 5 ans .....	236	18
<b>Total .....</b>	<b>4 403 \$</b>	<b>1 190 \$</b>

Les placements disponibles à la vente et les placements évalués au coût amorti font individuellement l'objet d'un test de dépréciation pour l'établissement de la correction de valeur pour dépréciation. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société n'a engagé aucune charge pour perte de valeur (31 décembre 2020 – néant).

## b) Hiérarchie des justes valeurs

Les placements évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie d'évaluation qui reflète l'importance des données d'entrée utilisées pour déterminer leur juste valeur, conformément à IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. Au niveau 1 de cette hiérarchie, la juste valeur est obtenue à partir de cours non ajustés sur des marchés actifs pour des placements identiques. Au niveau 2, la juste valeur est obtenue à partir de données d'entrée du marché concernant des placements identiques, autres que des cours non ajustés, qui sont observables directement ou indirectement. Au niveau 3, la juste valeur est obtenue à partir de données d'entrée qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le tableau suivant présente les actifs financiers et les passifs financiers classés conformément à la hiérarchie des justes valeurs susmentionnée, à l'exclusion des actifs financiers et des passifs financiers qui sont évalués au coût amorti.

AU 31 DÉCEMBRE EN M\$ US	2021			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>				
Juste valeur par le biais du résultat net :				
Obligations .....	— \$	1 963 \$	— \$	1 963 \$
Actions ordinaires .....	243	—	—	243
Actions privilégiées .....	4	—	—	4
Actifs dérivés .....	9	137	—	146
Retenues de fonds au titre de la réassurance .....	—	4 650	—	4 650
Disponibles à la vente :				
Obligations .....	1 165	428	—	1 593
Titres de créance de sociétés fermées .....	—	—	208	208
Actions ordinaires .....	1	31	—	32
Actions privilégiées .....	3	1	10	14
Capital-investissement et autres .....	—	—	247	247
<b>Total des actifs financiers</b> .....	<b>1 425 \$</b>	<b>7 210 \$</b>	<b>465 \$</b>	<b>9 100 \$</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Juste valeur par le biais du résultat net :				
Passifs dérivés .....	—	(1)	—	(1)
Passifs liés aux retenues de fonds .....	—	(12)	—	(12)
<b>Total des passifs financiers</b> .....	<b>— \$</b>	<b>(13) \$</b>	<b>— \$</b>	<b>(13) \$</b>

AU 31 DÉCEMBRE EN M\$ US	2020		
	Niveau 1	Niveau 2	Total
<b>Actifs financiers</b>			
Juste valeur par le biais du résultat net :			
Obligations .....	— \$	1 104 \$	1 104 \$
Actifs dérivés .....	2	5	7
Disponibles à la vente :			
Obligations .....	—	65	65
Actions privilégiées .....	3	—	3
<b>Total des actifs financiers</b> .....	<b>5 \$</b>	<b>1 174 \$</b>	<b>1 179 \$</b>
<b>Passifs financiers</b>			
Juste valeur par le biais du résultat net :			
Passifs liés aux retenues de fonds .....	—	(12)	(12)
<b>Total des passifs financiers</b> .....	<b>— \$</b>	<b>(12) \$</b>	<b>(12) \$</b>

Le tableau qui suit présente le sommaire des techniques d'évaluation et des principales données d'entrée utilisées pour établir les évaluations de la juste valeur des instruments financiers de niveau 2.

Type d'actif	Techniques d'évaluation et principales données d'entrée
Obligations	Le modèle d'évaluation est fondé sur les cours de titres similaires négociés sur des marchés actifs. Par exemple, les taux d'intérêt et les courbes de rendement observés aux intervalles usuels, la volatilité implicite, l'écart de crédit et les données d'entrée corroborées par le marché.
Actifs dérivés/passifs dérivés	Contrats de change à terme – méthode de l'actualisation des flux de trésorerie – taux de change à terme (obtenus à partir de taux de change à terme observables à la fin de la période de présentation de l'information financière); actualisés à un taux ajusté en fonction de la qualité du crédit.  Le modèle d'évaluation est fondé sur les contrats de taux d'intérêt, la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, les taux d'intérêt à terme (obtenus à partir de courbes de rendement observables) et les écarts de crédit applicables actualisés à un taux ajusté en fonction de la qualité du crédit.
Bons de souscription	Le modèle d'évaluation est fondé sur la valeur intrinsèque, qui correspond à l'écart entre les prix d'exercice et les cours non ajustés des placements en actions sous-jacents sur des marchés actifs.
Retenues de fonds au titre de la réassurance	Le modèle d'évaluation est fondé sur les cours de titres similaires négociés sur des marchés actifs. Par exemple, les taux d'intérêt et les courbes de rendement observés aux intervalles usuels, la volatilité implicite, l'écart de crédit et les données d'entrée corroborées par le marché.
Passifs liés aux retenues de fonds	Le modèle d'évaluation est fondé sur les cours de titres similaires négociés sur des marchés actifs. Par exemple, les taux d'intérêt et les courbes de rendement observés aux intervalles usuels, la volatilité implicite, l'écart de crédit et les données d'entrée corroborées par le marché.

La société analyse et examine, initialement et continuellement, les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur afin de s'assurer qu'elles soient appropriées et appliquées de façon cohérente, et que les hypothèses relatives aux évaluations soient raisonnables. La société analyse et examine les données, les hypothèses et les modèles d'évaluation afin de s'assurer que la juste valeur représente une estimation raisonnable à la date de clôture et de surveiller les contrôles entourant l'évaluation de la juste valeur (ce qui inclut une analyse quantitative et qualitative), un processus supervisé par le personnel responsable des placements et la comptabilité de la société.

Les justes valeurs déterminées au moyen de modèles d'évaluation qui exigent l'utilisation de données non observables (actifs et passifs financiers de niveau 3) comprennent des hypothèses concernant le montant et l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et les taux d'actualisation. Pour déterminer ces données d'entrée non observables, la société utilise des données d'entrée de marché externes observables, comme les courbes de rendement des taux d'intérêt, les taux de change et la volatilité des prix et des taux, selon le cas, afin d'élaborer des hypothèses à l'égard de ces données d'entrée non observables.

Le tableau qui suit présente le sommaire des techniques d'évaluation et des données d'entrée non observables importantes utilisées pour établir les évaluations de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3.

<b>Type d'actif</b>	<b>Techniques d'évaluation</b>	<b>Données d'entrée non observables importantes</b>	<b>Données d'entrée non observables importantes et relation entre les données d'entrée non observables et la juste valeur</b>
Capital-investissement	Flux de trésorerie actualisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Flux de trésorerie futurs Les flux de trésorerie futurs reposent sur les flux de trésorerie provenant du placement sous-jacent.</li> <li>Taux d'actualisation Le taux d'actualisation reflète le risque inhérent du placement sous-jacent.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une augmentation (diminution) des flux de trésorerie futurs entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur</li> <li>Une augmentation (diminution) du taux d'actualisation entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur</li> </ul>
Titres de créance de sociétés fermées	Flux de trésorerie actualisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Flux de trésorerie futurs Les flux de trésorerie futurs comprennent les paiements attendus d'intérêts et de capital.</li> <li>Taux d'actualisation Le taux d'actualisation reflète les écarts de crédit utilisés et la liquidité de l'instrument d'emprunt.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une augmentation (diminution) des flux de trésorerie futurs entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur</li> <li>Une augmentation (diminution) du taux d'actualisation entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur</li> </ul>

Le tableau suivant présente la variation du solde des actifs financiers et des passifs financiers classés dans le niveau 3 aux 31 décembre 2021 et 2020.

AUX 31 DÉCEMBRE EN M\$ US	2021	2020
Solde au début de l'exercice .....	— \$	— \$
Variations de la juste valeur comptabilisées dans les autres éléments du résultat global ...	4	—
Entrées .....	1 021	—
Cessions .....	(8)	—
Solde à la fin de l'exercice .....	1 017 \$	— \$

Aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 n'a eu lieu au cours des exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020.

### c) Produits nets tirés des placements

Les produits nets tirés des placements comprennent les produits gagnés provenant de ce qui suit :

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE EN M\$ US	2021	2020	2019
<b>Produits d'intérêts</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	1 \$	— \$	— \$
Placements à la JVRN .....	51	28	19
Placements disponibles à la vente .....	12	2	1
Prêts et créances .....	5	—	—
Total des produits d'intérêts .....	69	30	20
<b>Profits réalisés sur les placements et les dérivés</b>			
Placements à la JVRN .....	3	3	10
Dérivés .....	14	—	—
Placements disponibles à la vente .....	2	—	—
Profit (perte) de change .....	9	—	—
Total des profits réalisés sur les placements et les dérivés .....	28	3	10
<b>Profits (pertes) latents sur les placements et les dérivés</b>			
Placements à la JVRN .....	(60)	46	26
Dérivés .....	27	6	1
Total des profits (pertes) latents sur les placements et les dérivés .....	(33)	52	27
Honoraires du gestionnaire de placements .....	(4)	(1)	—
<b>Produits nets tirés des placements</b> .....	<b>60 \$</b>	<b>84 \$</b>	<b>57 \$</b>

#### d) Résultats nets tirés des placements découlant des retenues de fonds

Les résultats nets tirés des placements découlant des retenues de fonds se composent des produits gagnés à l'égard des éléments suivants :

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE EN M\$ US	2021	2020	2019
Produits d'intérêts .....			
Placements à la JVRN .....	29 \$	— \$	— \$
Total des produits d'intérêts attribuables aux retenues de fonds .....	29	—	—
Pertes réalisées sur les placements et les dérivés .....			
Placements à la JVRN .....	(2)	—	—
Pertes de change .....	(4)	—	—
Total des pertes réalisées sur les placements et les dérivés attribuables aux retenues de fonds .....	(6)	—	—
Pertes latentes sur les placements et les dérivés .....			
Placements à la JVRN .....	(19)	—	—
Pertes de change .....	(1)	—	—
Total des pertes latentes sur les placements et les dérivés attribuables aux retenues de fonds .....	(20)	—	—
Autres produits tirés des placements .....	75	—	—
<b>Résultats nets tirés des placements découlant des retenues de fonds .....</b>	<b>78 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>

#### e) Instruments financiers dérivés

La société gère le risque de change et les autres risques de marché liés à certains actifs et passifs au moyen d'instruments financiers dérivés comme les contrats de change à terme, les contrats à terme normalisés sur obligations, les contrats à terme de gré à gré sur obligations, les swaps de devises, les swaps de taux d'intérêt et les bons de souscription. Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est obtenue à partir des taux d'intérêt, des taux de change ou d'autres instruments financiers sous-jacents.

Les contrats de change à terme, les contrats à terme de gré à gré sur obligations, les swaps de devises, les swaps de taux d'intérêt et les bons de souscription sont des ententes contractuelles de gré à gré négociées entre contreparties. Les contrats à terme normalisés sont négociés sur un marché organisé et sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier à un moment futur prédéterminé et à un prix donné.

Le montant notionnel représente le montant auquel un taux ou un prix est appliqué pour déterminer les flux de trésorerie devant être échangés périodiquement et ne représente pas l'exposition au risque de crédit. Le risque de crédit maximal correspond au coût estimatif de remplacement des instruments financiers dérivés qui ont une valeur positive, en cas de défaillance de la contrepartie. Au 31 décembre 2021, le risque de crédit de la contrepartie des instruments dérivés était de 146 M\$ (2020 – 7 M\$) et la notation des contreparties était de A- ou supérieure (2020 – notation de A+ ou supérieure).

Le montant notionnel par échéance et la juste valeur des dérivés sont présentés dans le tableau ci-dessous.

AU 31 DÉCEMBRE 2021  
EN M\$ US

	Actif à la juste valeur	Passifs à la juste valeur	Garanties données	Montant notionnel				Montant notionnel
				Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	
<b>Contrats négociés en bourse</b>								
Contrats à terme normalisés sur obligations .....	9 \$	— \$	22 \$	730 \$	— \$	— \$	— \$	730 \$
<b>Contrats négociés de gré à gré</b>								
Contrats de change à terme .....	10	—	1	787	59	—	—	846
Bons de souscription .....	—	—	—	1	—	—	—	1
Swaps de devises .....	—	—	—	—	10	—	8	18
Swaps de taux d'intérêt .....	—	(1)	—	—	—	1	71	72
Options .....	127	—	—	5 802	—	—	—	5 802
<b>Total .....</b>	<b>146 \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>23 \$</b>	<b>7 320 \$</b>	<b>69 \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>79 \$</b>	<b>7 469 \$</b>

1. Les passifs dérivés sont inclus dans la note 9, Crédeur et autres passifs.

AU 31 DÉCEMBRE 2020  
EN M\$ US

	Actif à la juste valeur	Passifs à la juste valeur	Garanties données	Montant notionnel				Montant notionnel
				Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	
<b>Contrats négociés en bourse</b>								
Contrats à terme normalisés sur obligations .....	2 \$	— \$	13 \$	192 \$	— \$	— \$	— \$	192 \$
<b>Contrats négociés de gré à gré</b>								
Contrats de change à terme .....	5	—	—	235	—	—	—	235
Swaps de taux d'intérêt .....	—	—	—	—	—	—	7	7
<b>Total .....</b>	<b>7 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>13 \$</b>	<b>427 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>434 \$</b>

La société surveille quotidiennement la juste valeur des contrats à terme normalisés sur obligations et des contrats à terme de gré à gré sur obligations, et des garanties en trésorerie additionnelles sont obtenues ou remboursées, au besoin.

Les contrats à terme normalisés sur obligations, les contrats de change à terme et les options arrivent à échéance dans moins de un an. Les swaps de taux d'intérêt arrivent à échéance dans plus de quatre ans et sont réglés sur une base semestrielle. Les dérivés sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net et sont présentés dans les états consolidés cumulés de la situation financière au poste Actifs dérivés ou au poste Passifs dérivés. La juste valeur des contrats à terme normalisés négociés en bourse est déterminée en fonction de données d'entrée de niveau 1. Les contrats de change à terme, les contrats à terme de gré à gré sur obligations, les swaps de devises et les swaps de taux d'intérêt négociés de gré à gré sont évalués en fonction des montants notionnels du contrat, soit la différence entre les taux contractuels et les taux du marché. Ces données d'entrée sont obtenues à partir de données de marché observables et, par conséquent, elles sont classées dans les instruments de niveau 2.

Dans le cas des dérivés négociés de gré à gré, des garanties sont exigées des contreparties aux dérivés ou affectées à celles-ci lorsque l'exposition dépasse un seuil préétabli, conformément à l'annexe sur le soutien du crédit qui fait partie des conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association. En ce qui a trait aux dérivés négociés en bourse, les marges sont établies quotidiennement à l'égard de leurs positions (tant pour le dépôt de garantie que pour la marge de variation), sous réserve des accords de compensation de dérivés conclus avec des bourses et des chambres de compensation. Au 31 décembre 2021, la société avait donné en garantie des actifs financiers de 23 M\$ aux termes des contrats dérivés (2020 – 13 M\$).

Pour une analyse des risques liés aux instruments financiers de la société et des politiques et procédures de gestion de ces risques, se reporter à la note 12, « Gestion des risques ».

**f) Titres vendus en vertu de conventions de rachat**

Les titres vendus en vertu de conventions de rachat sont comptabilisés en tant que transactions d'emprunt garanti, évalués au coût amorti et inscrits aux montants auxquels les titres ont été initialement vendus. En vertu de ces conventions, la société peut vendre des titres de son portefeuille pendant certaines périodes. En échange, la société obtient de l'institution financière de la trésorerie dont la valeur de marché est égale au capital vendu en vertu de ces conventions. Au 31 décembre 2021, la société n'avait aucun montant visé par des conventions de rachat (2020 – néant). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les charges d'intérêts versées relativement à l'utilisation des conventions de rachat ont été de néant (2020 – néant).

La trésorerie reçue par la société est égale à la valeur de marché des titres vendus à la date de transaction. Par conséquent, ces conventions ne présentent aucune exposition importante au risque de crédit.

**g) Sommaire des placements**

AUX 31 DÉCEMBRE EN M\$ US	2021		2020	
	Valeur comptable	Variation de la juste valeur	Valeur comptable	Variation de la juste valeur
<b>Titres de créance de sociétés</b>				
Obligations de sociétés.....	1 892 \$	37 %	788 \$	66 %
Titres de créance de sociétés fermées .....	208	4 %	—	— %
Prêts privés .....	517	10 %	—	— %
Prêts hypothécaires .....	122	3 %	—	— %
	<b>2 739</b>	<b>54 %</b>	788	66 %
<b>Obligations d'État</b>				
Gouvernement des États-Unis.....	1 271	25 %	25	2 %
Gouvernement du Canada.....	61	1 %	35	3 %
Provinces du Canada .....	332	7 %	341	28 %
	<b>1 664</b>	<b>33 %</b>	401	33 %
<b>Dérivés</b>				
Contrats de change à terme .....	10	— %	5	— %
Contrats à terme normalisés sur obligations .....	9	— %	2	— %
Options.....	127	3 %	—	— %
	<b>146</b>	<b>3 %</b>	7	1 %
<b>Capitaux propres</b>				
Actions privilégiées.....	18	— %	3	— %
Actions ordinaires.....	275	5 %	—	— %
Capital-investissement et autres.....	247	5 %	—	— %
	<b>540</b>	<b>10 %</b>	3	— %
<b>Total.....</b>	<b>5 089 \$</b>	<b>100 %</b>	1 199 \$	100 %

**h) Présentation d'information relative au critère « uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts » (« URPI »)**

Comme il est expliqué à la note 2 aj)ii), la société a profité de l'exemption temporaire relative à l'application d'IFRS 9 jusqu'au moment où IFRS 17 sera adoptée, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2023, étant donné que les activités de la société sont principalement liées à l'assurance, et qu'elle n'a pas précédemment appliqué IFRS 9. Le pourcentage de la valeur comptable totale des passifs liés à l'assurance par rapport à la valeur comptable totale de tous ses passifs était inférieur à 90 %, mais supérieur à 80 %, et la société a déterminé qu'elle n'a exercé aucune activité importante non liée à l'assurance.

Compte tenu du report de la mise en œuvre d'IFRS 9, nous fournirons des informations supplémentaires d'ici à ce que nous appliquions la norme pour la première fois, dans le but de comparer notre présentation des placements et des autres instruments financiers avec celle utilisée par d'autres sociétés qui appliquent déjà IFRS 9.

L'information supplémentaire présentée ci-dessous, requise conformément à IFRS 4 pour les assureurs admissibles, présente la juste valeur et le montant de la variation de la juste valeur des actifs financiers de la société aux 31 décembre 2021 et 2020 et pour les exercices clos à ces dates, montrant séparément la juste valeur des actifs financiers dont les modalités contractuelles donnent lieu à des flux de trésorerie qui répondent au critère URPI sur le principal restant dû et la juste valeur des actifs financiers qui ne donnent pas lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et des versements d'intérêts sur le principal restant dû (c'est-à-dire qui ne répondent pas au critère URPI).

	Répondant au critère URPI		Ne répondant pas au critère URPI	
	Juste valeur	Variation de la juste valeur	Juste valeur	Variation de la juste valeur
AU 31 DÉCEMBRE 2021 EN M\$ US				
<b>Actifs financiers</b>				
Titres d'emprunt.....	1 884 \$	2 \$	2 023 \$	2 \$
Titres de capitaux propres.....	—	—	397	—
Prêts et créances.....	639	—	—	—
<b>Total.....</b>	<b>2 523 \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>2 420 \$</b>	<b>2 \$</b>

	Répondant au critère URPI		Ne répondant pas au critère URPI	
	Juste valeur	Variation de la juste valeur	Juste valeur	Variation de la juste valeur
AU 31 DÉCEMBRE 2020 EN M\$ US				
<b>Actifs financiers</b>				
Titres d'emprunt.....	43 \$	1 \$	1 125 \$	— \$
Titres de capitaux propres.....	—	—	3	—
Prêts et créances.....	21	—	—	—
<b>Total.....</b>	<b>64 \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>1 128 \$</b>	<b>— \$</b>

L'information supplémentaire présentée ci-dessous, requise conformément à IFRS 4 pour les assureurs admissibles, présente les notations du risque de crédit pour les actifs financiers qui répondent au critère URPI.

AU 31 DÉCEMBRE 2021 EN M\$ US	Risque de crédit	Valeur comptable (juste valeur)	Pourcentage de la juste valeur
<b>Titres d'emprunt</b>			
AAA .....	Faible	113 \$	5 %
AA .....	Faible	19	1 %
A .....	Faible	1 203	48 %
BBB .....	Faible	100	4 %
BB .....	Autres	104	4 %
B .....	Autres	32	1 %
Sans notation .....	Autres	313	12 %
<b>Prêts et créances</b>			
A .....	Faible	60 \$	2 %
BBB .....	Faible	36	1 %
BB .....	Autres	152	6 %
Sans notation .....	Autres	391	16 %
<b>Total</b> .....		<b>2 523 \$</b>	<b>100 %</b>

AU 31 DÉCEMBRE 2020 EN M\$ US	Risque de crédit	Valeur comptable (juste valeur)	Pourcentage de la juste valeur
<b>Titres d'emprunt</b>			
AAA .....	Faible	22 \$	34 %
AA .....	Faible	7	11 %
A .....	Faible	10	16 %
BBB .....	Faible	4	6 %
<b>Prêts et créances</b>			
Sans notation .....	Autres	21 \$	33 %
<b>Total</b> .....		<b>64 \$</b>	<b>100 %</b>

#### NOTE 4. DÉBITEURS ET AUTRES ACTIFS

Le tableau suivant présente les composantes des débiteurs et des autres actifs de la société.

AUX 31 DÉCEMBRE EN M\$ US	2021	2020
Montant à recevoir au titre de la réassurance .....	12 \$	2 \$
Produits tirés des placements à recevoir .....	21	7
Montant à recevoir d'une partie liée .....	10	—
Autres actifs .....	4	4
<b>Total des débiteurs et autres actifs .....</b>	<b>47 \$</b>	<b>13 \$</b>

En 2021 et en 2020, les montants à recevoir au titre de la réassurance se rapportent aux montants à recouvrer auprès de réassureurs et de sociétés cédantes de tierce partie. Tous les montants devraient être réglés dans un délai de un an.

#### NOTE 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles de la société se composent principalement de l'actif au titre du droit d'utilisation. Au 31 décembre 2021, le solde des immobilisations corporelles se chiffrait à 2 M\$ (2020 – 2 M\$). Les entrées, l'amortissement et les cessions au titre des immobilisations corporelles ont tous été de néant en 2021 (2020 – 1 M\$, néant et néant, respectivement).

#### NOTE 6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En 2021, la société a comptabilisé des logiciels d'un montant de 3 M\$ dans les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service au 31 décembre 2021. Les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service sont soumises à un test de dépréciation, qu'il y ait un indice de dépréciation ou non. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société n'a pas engagé de charge pour perte de valeur (2020 – néant).

#### NOTE 7. COÛTS D'ACQUISITION DIFFÉRÉS

Le tableau suivant présente les fluctuations des coûts d'acquisition différés et l'incidence sur les charges.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE EN M\$ US	2021	2020
Coûts d'acquisition différés au début de l'exercice .....	— \$	— \$
Coûts comptabilisés à l'actif en vertu des contrats de réassurance .....	775	—
Amortissement et autres .....	1	—
<b>Coûts d'acquisition différés à la fin de l'exercice .....</b>	<b>776 \$</b>	<b>— \$</b>

## NOTE 8. PLACEMENTS MIS EN ÉQUIVALENCE

Le tableau qui suit présente la variation des participations de la société dans les entreprises associées au cours de l'exercice.

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

EN M\$ US

Solde au début de l'exercice .....	—	\$
Entrées .....	294	
Quote-part du bénéfice net .....	8	
Quote-part du bénéfice global .....	44	
Dividendes reçus .....	(2)	
<b>Solde à la fin de l'exercice .....</b>	<b>344</b>	<b>\$</b>

L'entrée de 294 M\$ pour l'exercice a trait au placement mis en équivalence de la société dans AEL Holdings. Par l'entremise de ses filiales entièrement détenues, AEL Holdings est un important émetteur de rentes à capital fixe liées à un indice boursier offertes par des agents indépendants, des banques et des courtiers aux États-Unis, et son siège social est situé à Des Moines, en Iowa.

La société a initialement acquis une participation de 9,5 % dans AEL Holdings au moment de la scission, et le placement a été comptabilisé comme un actif financier. Au cours du troisième trimestre, en raison de l'engagement ferme à conclure l'entente de réassurance avec American Equity Investment Life Insurance Company (« AEILIC »), une filiale d'AEL Holdings, la direction a conclu que la société exerçait une influence notable sur AEL Holdings et a par conséquent décomptabilisé l'actif financier et comptabilisé un placement mis en équivalence. Au 31 décembre 2021, la participation de la société s'établissait à 9,8 % en raison des rachats et des annulations d'actions ordinaires effectués par AEL Holdings au cours de la période.

La société comptabilise AEL Holdings au moyen de la méthode de la mise en équivalence en comptabilisant sa quote-part du bénéfice et des autres éléments de bénéfice global découlant de sa participation de 9,8 % dans le placement mis en équivalence avec un trimestre de retard, soit le moment auquel elle dispose de l'information la plus à jour. AEL Holdings ne présente pas de bilan classé par échéance. Le sommaire de l'information financière présenté dans le tableau suivant représente les montants tirés des états financiers d'AEL Holdings, ajustés par la société aux fins de la comptabilisation selon la méthode la mise en équivalence.

AU 30 SEPTEMBRE 2021 ET POUR LA PÉRIODE DE SIX MOIS CLOSE À CETTE DATE

EN M\$ US

Total de l'actif .....	78 318	\$
Total du passif .....	71 943	
Cumul des autres éléments de bénéfice global .....	1 957	
Capitaux propres attribuables aux autres actionnaires .....	4 418	
Total des produits .....	1 618	
Total des charges .....	(1 491)	
Charge d'impôt .....	(29)	
Dividendes sur actions privilégiées .....	(22)	
Bénéfice net .....	76	
Autres éléments de bénéfice global .....	452	

Les actions d'AEL Holdings sont négociées à la Bourse de New York. La juste valeur des actions d'AEL Holdings détenues par la société se chiffre à 354 M\$ en fonction du cours au 31 décembre 2021. La société a reçu 2 M\$ de dividendes d'AEL Holdings au cours de l'exercice.

## NOTE 9. CRÉDITEURS ET AUTRES PASSIFS

Le tableau suivant présente les composantes des créditeurs et des autres passifs de la société.

AUX 31 DÉCEMBRE EN M\$ US	2021	2020
Créditeurs et charges à payer .....	57 \$	4 \$
Passifs dérivés .....	1	—
Autres .....	7	2
<b>Total des créditeurs et des autres passifs .....</b>	<b>65 \$</b>	<b>6 \$</b>

## NOTE 10. RÉSERVES D'ASSURANCE

Le tableau suivant présente la composition des réserves d'assurance de la société.

AUX 31 DÉCEMBRE EN M\$ US	2021	2020
Montant brut .....	8 497 \$	1 339 \$
Actifs au titre des cessions en réassurance .....	(169)	(190)
<b>Total des réserves d'assurance .....</b>	<b>8 328 \$</b>	<b>1 149 \$</b>

Les actifs au titre des cessions en réassurance reflètent les paiements de rentes immédiates et différées cédés en vertu des ententes de réassurance à l'égard de la longévité et des ententes de réassurance en quote-part.

### a) Nature et composition

#### Réassurance

Les réserves d'assurance de NER SPC représentent des contrats de rente à capital fixe liée à un indice boursier qui offrent aux titulaires de contrat la possibilité de gagner des intérêts en fonction du rendement d'un indice boursier déterminé, principalement l'indice S&P 500, tout en assurant la protection du capital. Les contrats comportent une disposition prévoyant une valeur de rachat minimale garantie conformément à la loi applicable. Les produits permettent aux titulaires de contrat de répartir périodiquement des fonds entre plusieurs stratégies d'inscription au crédit différentes, notamment des stratégies fondées sur des indices et une stratégie traditionnelle à taux fixe. Des frais de rachat élevés s'appliquent en cas de retrait anticipé.

La valeur du compte des titulaires de polices de la rente à capital fixe liée à un indice boursier est égale à la somme des dépôts payés, des primes et des crédits liés aux indices se fondant sur l'indice boursier en question (sous réserve d'un plafond, d'un écart et/ou d'un taux de participation qui peut généralement être révisé), déduction faite des frais pour les avenants et des retraits effectués à ce jour.

Les réserves d'assurance de NER Ltd. représentent des contrats de rente pluriannuelle à taux garanti qui offrent aux propriétaires un taux de rendement garanti. Les primes et les intérêts crédités sont protégés contre la volatilité des marchés, ce qui assure une sécurité financière à long terme et une prévisibilité aux titulaires de polices.

#### Transfert du risque lié aux régimes de retraite

Les réserves d'assurance représentent les contrats qui fournissent des rentes immédiates aux retraités actuels et des rentes différées aux participants qui n'ont pas atteint l'âge de la retraite. Les contrats d'assurance de la société consistent en un mélange de polices de rentes collectives sans rachat des engagements, dont le titulaire est la caisse de retraite, et de polices de rentes collectives avec rachat des engagements, dont le titulaire est l'administrateur. La société offre des polices de rentes collectives partout au Canada.

## b) Hypothèses d'évaluation

### Réassurance

Les réserves d'assurance de NER SPC sont fondées sur des hypothèses actuarielles liées aux modalités des polices sous-jacentes, à la durée des polices, à la durée du contrat, au rendement des placements finançant les passifs et au niveau des charges. Les hypothèses importantes comprennent également les hypothèses liées au comportement des titulaires de contrat, comme les taux de rachat, de déchéance et de retrait. NER SPC utilise une combinaison de résultats réels et sectoriels pour établir et mettre à jour les hypothèses liées au comportement des titulaires de polices. Les hypothèses sont les plus probables étant donné les marges pour écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour tenir compte des possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges et les hypothèses les plus probables sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les réserves d'assurance de NER Ltd. n'ont aucune hypothèse actuarielle, car elles sont comptabilisées en fonction des montants accumulés par le titulaire de contrat, sans réduction pour tenir compte d'éventuels frais de rachat ou de retrait.

### Transfert du risque lié aux régimes de retraite

Les réserves d'assurance représentent la valeur actualisée des paiements et des charges liés aux rentes futures évalués selon la MCAB décrite à la note 2r), « Résumé des principales méthodes comptables – Réserves d'assurance ». Ils tiennent compte des hypothèses les plus probables à l'égard de la longévité, des rendements futurs des placements, des frais d'administration, des marges pour écarts défavorables et de l'inflation. Ces marges sont nécessaires pour tenir compte des possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges et les hypothèses les plus probables sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les principales hypothèses d'évaluation et les méthodes qui ont servi à les établir sont les suivantes :

#### *Longévité*

Les hypothèses relatives à la mortalité sont établies en ajustant une table de mortalité de base et en appliquant des multiplicateurs de mortalité qui varient selon les régimes en fonction de facteurs tels que, sans s'y limiter, le sexe, l'âge, la description de poste, le salaire connu le plus récent, l'emplacement géographique et le montant des prestations de retraite. Ces caractéristiques sont analysées plus en détail à l'aide d'une base de données regroupant des données sur plus de 500 000 retraités canadiens. Les données comprennent une gamme variée de tendances de survie reflétant le passé récent. Les modèles générés à partir de ces données sont analysés pour établir des courbes pouvant ensuite être utilisées à des fins d'analyse par rentier. De plus, la société surveille les points de vue et les recherches publiés par les gouvernements, les intervenants du secteur et le milieu universitaire portant sur les facteurs qui influent sur l'évolution de la mortalité et maintient des hypothèses relatives à la longévité qui correspondent aux tendances émergentes.

Les hypothèses relatives à l'amélioration de la mortalité suivent les échelles d'amélioration de la mortalité prescrites par l'ICA.

#### *Rendement des placements*

Les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs courants sont utilisés dans la MCAB pour la détermination des réserves d'assurance. Des hypothèses sont établies relativement aux taux de rendement des actifs qui les couvrent. Les flux de trésorerie projetés des actifs utilisés dans les calculs actuariels sont réduits pour tenir compte des pertes pour défaillance éventuelles sur les actifs. Les pertes de crédit futures sur les actifs sont calculées en fonction de la qualité de crédit sous-jacente du portefeuille d'actifs.

### Autres hypothèses

Les coûts internes liés au maintien des réserves d'assurance, les honoraires versés aux administrateurs tiers engagés pour gérer les paiements en vertu des polices en vigueur, les honoraires à payer aux réassureurs, les charges de gestion de placements ainsi que l'inflation sont pris en compte dans le calcul des réserves d'assurance, le cas échéant.

### c) Variation nette des réserves d'assurance

Le tableau suivant présente un sommaire de la variation des réserves d'assurance pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020 en fonction de ses principales composantes.

	Réserve brute	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021			
EN M\$ US			
Début de l'exercice .....	1 339 \$	190 \$	1 149 \$
Variations au cours de l'exercice			
Nouvelles affaires .....	7 180	—	7 180
Variations normales .....	(310)	(20)	(290)
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses .....	282	(2)	284
	7 152	(22)	7 174
Incidence du change <sup>1</sup> .....	6	1	5
<b>Solde à la fin de l'exercice .....</b>	<b>8 497 \$</b>	<b>169 \$</b>	<b>8 328 \$</b>
	Réserve brute	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020			
EN M\$ US			
Début de l'exercice .....	856 \$	197 \$	659 \$
Variations au cours de l'exercice			
Nouvelles affaires .....	414	—	414
Variations normales .....	67	(9)	76
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses .....	(24)	(2)	(22)
	457	(11)	468
Incidence du change <sup>1</sup> .....	26	4	22
<b>Solde à la fin de l'exercice .....</b>	<b>1 339 \$</b>	<b>190 \$</b>	<b>1 149 \$</b>

1. La conversion dans la monnaie de présentation est présentée en tant que composante distincte des autres éléments du résultat global. Se reporter à la note 2ac), « Monnaies étrangères ».

Selon la comptabilisation à la juste valeur adoptée par les activités du transfert du risque lié aux régimes, les variations de la juste valeur des actifs couvrant les passifs ont une influence majeure sur les variations des réserves d'assurance. Les variations de la juste valeur des actifs sont essentiellement contrebalancées par les variations correspondantes de la juste valeur des passifs. La variation de la valeur des réserves d'assurance associée à la variation de la valeur des actifs les couvrant est incluse dans les variations normales ci-dessus. La réserve d'assurance provenant des activités de réassurance n'est pas sensible à la juste valeur des actifs couvrant les passifs en vertu de la méthode d'établissement des réserves selon les PCGR des États-Unis.

En 2021, les réserves brutes se composaient d'un montant de 2,2 G\$ de la Compagnie de Rentes Brookfield, d'un montant de 1,6 G\$ de NER Ltd. et d'un montant de 4,7 G\$ de NER SPC. Le principal facteur qui explique l'augmentation du montant net des réserves d'assurance est l'incidence des nouvelles affaires de 7,2 G\$, contrebalancée par des transactions de réassurance de 22 M\$. Les mesures prises par la direction et modifications des hypothèses ont donné lieu à une augmentation des réserves de 284 M\$. Cette augmentation est principalement attribuable aux révisions des hypothèses relatives aux charges afin de refléter la plus récente analyse des résultats, facteur contrebalancé par les révisions des hypothèses relatives au risque de taux d'intérêt et l'exécution de swaps de longévité.

Le 8 octobre 2021, NER SPC a conclu un accord de rétrocession, dont la date d'entrée en vigueur était le 1<sup>er</sup> juillet 2021, avec une société d'assurance qui était une entreprise associée de la société. À la date d'entrée en vigueur, NER SPC a pris en charge des réserves d'assurance liées aux dérivés incorporés d'un montant de 193 M\$, montant qui était passé à 204 M\$ au 31 décembre 2021.

En 2020, le montant global des réserves brutes avait trait à la Compagnie de Rentes Brookfield. Les principaux facteurs qui expliquent l'augmentation du montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance sont l'incidence des nouvelles affaires de 414 M\$ et l'incidence des variations normales de 76 M\$. Les mesures prises par la direction et modifications des hypothèses ont donné lieu à une diminution des réserves de 22 M\$. Cette diminution est principalement attribuable aux améliorations apportées à la modélisation relativement à l'hypothèse de réinvestissement et aux flux de trésorerie liés aux actifs.

Les risques de la société découlant des passifs relatifs aux contrats d'assurance sont principalement liés aux taux d'intérêt et à la longévité. Les politiques et les procédures de gestion de ces risques ainsi que l'analyse de sensibilité sont décrites à la note 12, « Gestion des risques ».

**d) Résultats de la réassurance cédée**

Les profits ou les pertes sur les transactions de réassurance sont comptabilisés en résultat à la passation des transactions et sont inclus dans la variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance cédés dans les états consolidés cumulés du résultat net. En décembre 2020, la Compagnie de Rentes Brookfield a conclu deux transactions de réassurance relative à la longévité qui ont donné lieu à des pertes après impôt à la passation d'environ 1 M\$. En décembre 2021, la Compagnie de Rentes Brookfield a conclu une autre transaction de réassurance relative à la longévité qui s'est traduite par une perte après impôt à la passation d'environ 1 M\$.

Au 31 décembre 2021, le total des paiements établis attendus et des coûts réels des charges au titre des prestations qui seront remboursées dans le cadre des transactions de réassurance relative à la longévité utilisés pour évaluer les actifs au titre des cessions en réassurance s'est établi à 1,1 G\$ et à 1,1 G\$ (2020 – 493 M\$ et 483 M\$), respectivement. L'écart entre les paiements établis et les coûts réels au titre des services passés est comptabilisé dans les prestations cédées dans les états consolidés cumulés des résultats, dans la même période que celle au cours de laquelle le sinistre connexe survient.

Les honoraires de réassurance liés aux contrats de réassurance relative à la longévité sont comptabilisés lorsqu'ils sont dus aux réassureurs et inclus dans les primes cédées dans les états consolidés cumulés des résultats.

AUX 31 DÉCEMBRE  
EN M\$ US

Honoraires de réassurance liés aux contrats de réassurance relative à la longévité

<u>2021</u>	<u>2020</u>
<u>1 \$</u>	<u>— \$</u>

## NOTE 11. CAPITAL SOCIAL

La société est autorisée à émettre :

- i) 1 000 000 000 d'actions à droit de vote restreint échangeables de catégorie A d'une valeur nominale de 39,74 \$ par action;
- ii) 500 000 actions à droit de vote restreint de catégorie B d'une valeur nominale de 39,74 \$ par action;
- iii) 1 000 000 000 d'actions sans droit de vote de catégorie C d'une valeur nominale de 1 \$ par action;
- iv) 100 000 000 d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A (pouvant être émises en série) d'une valeur nominale de 25 \$ par action;
- v) 100 000 000 d'actions privilégiées de premier rang de catégorie B (pouvant être émises en série) d'une valeur nominale de 25 \$ CA par action;
- vi) 1 000 000 000 d'actions privilégiées de rang inférieur de catégorie A (pouvant être émises en série) d'une valeur nominale de 25 \$ par action;
- vii) 1 000 000 000 d'actions privilégiées de rang inférieur de catégorie B (pouvant être émises en série) d'une valeur nominale de 25 \$ CA par action.

Le tableau suivant présente la composition du capital social de la société au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020.

	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	Nombre d'actions	Valeur	Nombre d'actions	Valeur
Émises				
Actions échangeables de catégorie A	10 877 989	535 \$	—	— \$
Actions de catégorie B	24 000	1	—	—
Actions de catégorie C	23 544 548	963	—	—
Capital social		<u>1 499 \$</u>		<u>— \$</u>

## NOTE 12. GESTION DES RISQUES

La gestion des risques est cruciale pour la réussite de l'entreprise. La société cherche à créer et à protéger la valeur d'entreprise en permettant la prise de décisions éclairées en fonction des risques et en mettant au point des processus d'affaires qui visent un certain équilibre entre les risques et le rendement.

Le conseil assume la responsabilité globale de la gestion des risques et est appuyé par des comités officiels du conseil, y compris le comité de gestion des risques.

La société gère le risque en appliquant les principes et les lignes directrices énoncés dans le cadre de gestion des risques d'entreprise, présenté au conseil de BAM Re. Le cadre de gestion des risques d'entreprise établit le cadre de gestion des risques global, qui comprend les éléments suivants :

- Inventaire des risques – permet de repérer et de définir les risques découlant de la stratégie d'affaires et des activités de la société en utilisant un langage cohérent qui permet une approche à l'échelle de l'entreprise en ce qui a trait à l'évaluation et à la présentation des risques et aux informations à fournir à leur égard;
- Appétence au risque – détermine la nature et l'étendue du risque que la société est prête à accepter. Le respect des limites en la matière est évalué et présenté au moyen d'un vaste ensemble de seuils de tolérance relatifs à l'appétence au risque approuvés par le conseil;
- Gouvernance du risque – établit clairement la prise en charge et la responsabilité de la surveillance de la gestion des risques, ainsi qu'une culture de prudence à l'égard des risques dans l'ensemble de la société;
- Processus de gestion des risques – codifie une approche uniforme pour l'identification, l'évaluation, la quantification, le contrôle, la surveillance et la présentation des risques auxquels la société est exposée.

Conformément au cadre de gouvernance des risques, la société suit un modèle à trois lignes de défense. Selon ce modèle, les responsabilités de chaque ligne de défense sont les suivantes :

- Première ligne – gestion des affaires : gérer et identifier les risques sur une base quotidienne, s’assurer que les activités respectent l’appétence au risque et les politiques établies et concevoir et mettre en œuvre des contrôles internes efficaces;
- Deuxième ligne – gestion des risques : établir des stratégies et des politiques de gouvernance d’entreprise, de gestion des risques et de contrôle; assurer une surveillance et un examen critique indépendant de la première ligne, et offrir à cette dernière de la formation, des outils et des conseils;
- Troisième ligne – audit interne : vérifier de façon indépendante le caractère adéquat et l’efficacité des première et deuxième lignes de défense et le bon fonctionnement du cadre de gestion des risques d’entreprise.

Une évaluation interne des risques et de la solvabilité est menée par la Compagnie de Rentes Brookfield au moins une fois par année. L’évaluation interne des risques et de la solvabilité comprend une évaluation exhaustive des risques, des besoins en capital et de la situation de solvabilité de la société, ainsi que des prévisions en matière de solvabilité en fonction de divers scénarios, y compris des crises possibles susceptibles de compromettre les plans d’affaires de la société. La Compagnie de Rentes Brookfield évalue également son exposition à des scénarios défavorables persistants au moyen d’autres techniques de simulation de crise, comme l’examen de la situation financière.

Une autoévaluation de la solvabilité des assureurs commerciaux est effectuée par NER Ltd. au moins une fois par année. L’objectif principal de cette évaluation est de permettre à NER Ltd. d’intégrer une analyse des besoins internes en capitaux dans les cadres de gestion des risques. Elle veille également à ce que les besoins en capitaux et les ressources en capital disponibles soient pris en compte dans l’élaboration des stratégies d’affaires et la prise de décisions à court et à long terme, y compris la prise en compte de l’incidence des chocs catastrophiques. Le cadre de l’autoévaluation de la solvabilité des assureurs commerciaux offre une perspective des ressources en capital nécessaires pour mettre en œuvre les stratégies d’affaires de NER Ltd. et demeurer solvables compte tenu de leur profil de risque, et fournit de l’information sur les procédures de gestion des risques et de gouvernance entourant ces processus.

La société a élaboré des procédures récurrentes en matière de surveillance des risques et de présentation de l’information connexe. Des rapports sur la gestion des risques sont présentés à la direction sur une base mensuelle, ainsi qu’au conseil et au comité de gestion des risques sur une base trimestrielle. Les rapports comprennent les expositions aux risques évaluées en fonction des seuils de tolérance relatifs à l’appétence au risque approuvés par le conseil et, s’il y a lieu, des mesures à prendre par la direction sont définies afin de s’assurer de l’efficacité de l’atténuation des risques et des contrôles.

Les principaux facteurs de risque qui ont une incidence sur les activités et la situation financière de la société comprennent les risques financiers comme le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité, le risque d’assurance et d’autres risques comme le risque lié à la réglementation et le risque opérationnel.

Les rubriques qui suivent décrivent les principaux risques financiers et les stratégies de gestion des risques connexes en place qui ont une incidence sur les activités et la situation financière de la société.

#### **a) Risque de marché**

Le risque de marché est défini aux fins des présentes comme le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un instrument financier détenu par la société fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de variation des taux d’intérêt, des taux de change et des prix de marché en raison de facteurs autres que les taux d’intérêt ou de change, comme les variations du cours des actions ou les différentiels de taux.

La société gère le risque de marché découlant des actifs et des passifs libellés en devises et l'incidence des variations des taux de change et d'intérêt en finançant les actifs avec des passifs financiers libellés dans la même monnaie et assortis de modalités semblables en matière de taux d'intérêt, ainsi qu'en détenant des contrats financiers tels que des dérivés sur taux d'intérêt et sur devises de façon à réduire au minimum les risques résiduels.

Les instruments financiers détenus par la société qui sont assujettis au risque de marché comprennent les autres actifs financiers, les emprunts et les instruments dérivés.

### 1. *Risque de taux d'intérêt*

La société gère le risque de taux d'intérêt au moyen d'un cadre de gestion des actifs et des passifs selon lequel les durées effectives et les durées des taux clés du portefeuille de placements sont étroitement liées à celles des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Conformément au cadre de gestion des actifs et des passifs, la société utilise des dérivés, y compris des swaps de taux d'intérêt et des contrats à terme normalisés sur obligations, afin de réduire le risque de marché. Dans le cas des activités de rentes, dont l'échéancier et le montant des obligations au titre des paiements de prestations peuvent être facilement déterminés, l'appariement des flux de trésorerie liés aux actifs et aux passifs est efficacement contrôlé par l'intermédiaire de ce processus exhaustif de gestion des durées.

La politique de placement décrit les contraintes de durée qui ont été approuvées par le conseil. Pour mettre en œuvre ces contraintes, des cibles fondées sur la durée beaucoup plus strictes ont été établies; elles font l'objet d'un suivi rigoureux et sont présentées à la direction lors des réunions de mise à jour mensuelles, ainsi qu'au conseil et aux comités de gestion des risques sur une base trimestrielle.

Le tableau suivant présente la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt.

AUX 31 DÉCEMBRE EN M\$ US	2021		2020	
	Augmentation de 50 pb	Diminution de 50 pb	Augmentation de 50 pb	Diminution de 50 pb
Variations des passifs	103 \$	(105) \$	63 \$	(63) \$
Variations des actifs	(248)	329	(62)	62
Incidence fiscale	(4)	4	—	—
Incidence sur le résultat global	(149) \$	228 \$	1 \$	(1) \$

Le conseil examine la politique de placement au moins une fois par année.

### 2. *Risque de change*

Les variations des taux de change auront une incidence sur la valeur comptable des instruments financiers libellés en monnaies autres que le dollar américain.

La société gère le risque de change au moyen de contrats de change à terme. La politique de placement établit les limites d'exposition au risque de change et les types de dérivés autorisés aux fins de couverture.

La société détient des instruments financiers dans plusieurs devises dont les expositions nettes n'ont pas fait l'objet d'un appariement. Les variations de la valeur de conversion de ces instruments financiers sont comptabilisées en résultat net. Au 31 décembre 2021, une fluctuation de 1 % du dollar américain par rapport aux monnaies autres que le dollar américain aurait eu une incidence d'environ 1 M\$ sur le bénéfice net et de 1 M\$ sur les autres éléments du résultat global (2020 – néant sur le bénéfice net et néant sur les autres éléments du résultat global).

**b) Risque de crédit**

Le risque de crédit correspond au risque de perte lié aux montants dus par des contreparties et survient chaque fois que des fonds sont consentis, engagés, dus ou investis dans le cadre d'ententes contractuelles réelles ou implicites, y compris des ententes de réassurance. La société est principalement exposée au risque de crédit par l'intermédiaire de ses placements dans des titres de créance et de ses retenues de fonds au titre de la réassurance.

Pour gérer l'exposition au risque de crédit, la société établit des limites de concentration relatives aux contreparties, aux notations et aux catégories d'actifs. Afin de réduire davantage le risque de crédit, la société assure un suivi régulier de la situation financière des contreparties. Ces exigences sont décrites dans la politique de placement.

## 1. Qualité des actifs

Le tableau suivant présente un sommaire des notations externes attribuées à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie ainsi qu'aux placements.

AUX 31 DÉCEMBRE  
EN M\$ US

	2021		2020	
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>393</b>	<b>\$ 4 %</b>	<b>35</b>	<b>\$ 3 %</b>
<b>Obligations et autres titres d'emprunt</b>				
AAA	512	5 %	409	33 %
AA	55	1 %	11	1 %
A	1 516	15 %	121	10 %
BBB	1 306	13 %	617	50 %
BB	151	1 %	10	1 %
B	54	— %	1	— %
Sans notation	170	2 %	—	— %
	<b>3 764</b>	<b>37 %</b>	<b>1 169</b>	<b>95 %</b>
<b>Actions privilégiées</b>				
P2	7	— %	3	— %
BB	1	— %	—	— %
Sans notation	10	— %	—	— %
	<b>18</b>	<b>— %</b>	<b>3</b>	<b>— %</b>
<b>Actions ordinaires</b>				
A+	243	2 %	—	— %
Sans notation	32	— %	—	— %
	<b>275</b>	<b>2 %</b>	<b>—</b>	<b>— %</b>
<b>Autres capitaux propres</b>				
Sans notation	<b>247</b>	<b>2 %</b>	<b>—</b>	<b>— %</b>
<b>Prêts privés</b>				
A	60	1 %	—	— %
BBB	55	1 %	—	— %
BB	151	2 %	—	— %
Sans notation	251	3 %	—	— %
	<b>517</b>	<b>7 %</b>	<b>—</b>	<b>— %</b>
<b>Prêts hypothécaires</b>				
Sans notation	122	1 %	21	2 %
	<b>122</b>	<b>1 %</b>	<b>21</b>	<b>2 %</b>
<b>Retenues de fonds au titre de la réassurance</b>				
AAA	819	8 %	—	— %
AA	228	2 %	—	— %
A	891	9 %	—	— %
BBB	2 484	26 %	—	— %
BB	105	1 %	—	— %
B	30	— %	—	— %
Sans notation	93	1 %	—	— %
	<b>4 650</b>	<b>47 %</b>	<b>—</b>	<b>— %</b>
<b>Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements</b>	<b>9 986</b>	<b>\$ 100 %</b>	<b>1 229</b>	<b>\$ 100 %</b>

La qualité de crédit cible globale de la société pour le portefeuille correspond à une notation de BBB+. Aux 31 décembre 2021 et 2020, la société respectait cette exigence.

## 2. Concentration

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul émetteur ou à un groupe d'émetteurs liés, ou encore à des groupes d'émetteurs partageant des caractéristiques de risque similaires.

### Obligations

Le tableau suivant présente la juste valeur des placements par groupe d'émetteurs d'obligations.

	2021		2020	
Obligations d'État .....	1 664 \$	47 %	401 \$	34 %
Obligations de sociétés et autres obligations .....	1 892	53 %	768	66 %
Total des obligations .....	<b>3 556 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>1 169 \$</b>	<b>100 %</b>

Le tableau suivant présente les cinq émetteurs de titres les plus importants de la société (excluant les gouvernements), ainsi que l'exposition au plus important émetteur d'obligations de sociétés.

	2021	2020
Exposition aux 5 principaux émetteurs d'obligations de sociétés .....	161 \$	90 \$
Pourcentage du total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements .....	3 %	7 %
Exposition au plus important émetteur d'obligations de sociétés .....	32	18
Pourcentage du total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements .....	1 %	2 %

## 3. Contreparties aux dérivés

Le risque de crédit découle également des contrats dérivés, dans la mesure où les contreparties pourraient manquer à leurs obligations. Pour gérer ce risque, les transactions sur dérivés sont limitées à une liste approuvée de contreparties et, dans certains cas, elles sont entièrement garanties par des instruments assortis d'une notation élevée. Aux 31 décembre 2021 et 2020, le risque lié aux contreparties aux instruments dérivés s'élevait à 146 M\$ et à 7 M\$, respectivement. Au 31 décembre 2021, la notation de ces contreparties était de A ou supérieure (2020 – notation de A+ ou supérieure).

## 4. Contreparties de réassurance

Au 31 décembre 2021, la Compagnie de Rentes Brookfield avait conclu des contrats de réassurance avec des réassureurs tiers inscrits et un réassureur tiers non inscrit, à l'égard desquels l'exposition totale s'établissait à 169 M\$ (2020 – 190 M\$). Pour gérer le risque lié aux contreparties, les transactions de réassurance se limitent à une liste approuvée de réassureurs et des limites de concentration sont établies pour chaque réassureur.

En vertu des contrats de réassurance conclus avec des réassureurs tiers non inscrits, des actifs assortis d'une notation élevée doivent être donnés en garantie à la société afin de couvrir entièrement les réserves cédées. La société détient une sûreté réelle valide et exécutoire qui a priorité de rang sur toute autre sûreté réelle liée à la garantie. En cas de défaut de la part du réassureur, la société a le droit de liquider ces actifs ou d'en prendre possession légalement, en temps opportun.

Au 31 décembre 2021, la notation des réassureurs s'établissait à A+ (2020 – notation de A+).

Au 31 décembre 2021, NER Ltd. et NER SPC avaient conclu des contrats de réassurance avec des sociétés cédantes tierces, à l'égard desquels l'exposition totale s'établissait à 6 253 M\$ (2020 – néant).

Au 31 décembre 2021, la notation des sociétés cédantes tierces était de A- ou supérieure.

## 5. Actifs dépréciés

La société examine tous les actifs au titre des cessions en réassurance à chaque date de clôture et a déterminé qu'il n'y avait aucune indication de dépréciation aux 31 décembre 2021 et 2020.

### c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la société ne soit pas en mesure de mobiliser les fonds nécessaires, au moment opportun, pour régler ses passifs financiers.

Les sorties de trésorerie se composent principalement des paiements de prestations aux titulaires de polices et, dans une moindre mesure, des charges d'exploitation et du règlement de contrats dérivés.

Le tableau suivant présente le profil des échéances prévues des passifs financiers de la société.

AU 31 DÉCEMBRE 2021 EN M\$ US	Moins de 1 an	1 à 3 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et autres passifs .....	65 \$	— \$	— \$	— \$	65 \$
Montant à payer à une partie liée .....	467	—	—	—	467
Montant à payer au titre de la réassurance .....	21	14	15	25	75
Emprunts généraux .....	656	37	—	—	693
Réserves d'assurance .....	368	769	792	6 568	8 497
Produits différés .....	4	7	7	64	82
Passif des entités structurées .....	—	—	—	167	167
Passifs liés aux retenues de fonds .....	12	—	—	—	12
<b>Total .....</b>	<b>1 593 \$</b>	<b>827 \$</b>	<b>814 \$</b>	<b>6 824 \$</b>	<b>10 058 \$</b>

  

AU 31 DÉCEMBRE 2020 EN M\$ US	Moins de 1 an	1 à 3 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et autres passifs .....	5 \$	1 \$	— \$	— \$	6 \$
Réserves d'assurance .....	21	85	85	1 148	1 339
Passifs liés aux retenues de fonds .....	12	—	—	—	12
<b>Total .....</b>	<b>38 \$</b>	<b>86 \$</b>	<b>85 \$</b>	<b>1 148 \$</b>	<b>1 357 \$</b>

Pour gérer le risque de liquidité, la société, conformément à son cadre de gestion des actifs et des passifs, achète des actifs afin de couvrir les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les durées du taux effectif et du taux clé de ces placements sont établies de façon à correspondre étroitement à celles des passifs relatifs aux polices de rentes. La société a établi des seuils de tolérance au risque de liquidité et des objectifs opérationnels qui font l'objet d'un suivi attentif. Des simulations de crise sont effectuées afin de s'assurer que la société dispose de suffisamment d'actifs liquides en tout temps pour s'acquitter de ses obligations.

De plus, la société a conclu une convention de crédit avec Brookfield Asset Management à titre de prêteur, qui prévoit une facilité de crédit renouvelable de trois ans de 200 M\$, et une convention auprès d'un tiers, qui prévoit une facilité de crédit renouvelable de 150 M\$. Au 31 décembre 2021, un montant de néant avait été prélevé sur la convention de crédit de Brookfield (31 décembre 2020 – néant) et un montant de 37 M\$ avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable auprès d'un tiers (31 décembre 2020 – néant).

De plus, une filiale de la société a accès à une convention de rachat de 150 M\$ CA (2020 – 150 M\$ CA). Au 31 décembre 2021, il n'y avait aucun montant à payer en vertu de la convention de rachat (2020 – néant).

## d) Risque d'assurance

Transfert du risque lié aux régimes de retraite

Le risque d'assurance correspond au risque que les résultats réels liés aux paiements de prestations et aux charges ne correspondent pas aux prévisions. La société est principalement exposée au risque de longévité.

Le risque de longévité correspond au risque que les résultats au chapitre de la mortalité affichent des taux inférieurs à ceux présumés au moment de l'établissement des prix, ce qui expose la société à des paiements de prestations qui seront versés pour des périodes plus longues que prévu.

Les hypothèses relatives à la longévité sont établies au moyen de l'ajustement d'une table de mortalité de base et de l'application de multiplicateurs de mortalité qui varient selon les régimes en fonction des facteurs établis au moment de l'établissement des prix. Ces facteurs tiennent compte des caractéristiques des rentiers, y compris, sans s'y limiter, le sexe, l'âge, la description de poste, le salaire connu le plus récent, l'emplacement géographique et le montant des prestations de retraite. Ces caractéristiques sont analysées plus en détail à l'aide d'une base de données regroupant des données sur plus de 500 000 retraités canadiens. Les données comprennent une gamme variée de tendances de survie qui reflètent le passé récent. Les modèles générés à partir de ces données sont analysés pour établir des courbes pouvant ensuite être utilisées à des fins d'analyse par rentier. De plus, la société surveille les points de vue et les recherches publiés par les gouvernements, les intervenants du secteur et le milieu universitaire portant sur les facteurs qui influent sur l'évolution de la mortalité et maintient des hypothèses relatives à la longévité qui correspondent aux tendances émergentes.

L'évaluation du risque de longévité de la société repose sur ces données et analyses.

Afin de réduire le risque de longévité dans les activités de transfert du risque lié aux régimes de retraite, la société conclut des transactions de réassurance relative à la longévité avec des réassureurs tiers. En vertu de ces contrats, la société s'engage à verser aux réassureurs des paiements établis selon un barème liés à une proportion de blocs définis de prestations aux titulaires de polices. En retour, les réassureurs remboursent à la société le coût réel de leur proportion de charges au titre des prestations à l'égard de ces blocs. Au 31 décembre 2021, la société avait conclu des contrats de réassurance relative à la longévité et avait réassuré environ 71 % de son risque de longévité (2020 – 54 %).

Le tableau suivant présente la sensibilité aux variations du risque de longévité. Cette sensibilité reflète l'incidence de toute entente de réassurance cédée applicable.

AU 31 DÉCEMBRE 2021 EN M\$ US	Taux de mortalité		Amélioration de la mortalité	
	Augmentation de 5 %	Diminution de 5 %	Augmentation de 50 %	Diminution de 50 %
Incidence sur le résultat global .....	<b>10 \$</b>	<b>(9) \$</b>	<b>(12) \$</b>	<b>13 \$</b>

  

AU 31 DÉCEMBRE 2020 EN M\$ US	Taux de mortalité		Amélioration de la mortalité	
	Augmentation de 5 %	Diminution de 5 %	Augmentation de 50 %	Diminution de 50 %
Incidence sur le résultat global .....	<b>6 \$</b>	<b>(6) \$</b>	<b>(8) \$</b>	<b>8 \$</b>

### Réassurance

NER SPC réassure uniquement les produits de rentes à capital fixe liées à un indice. En règle générale, les hypothèses les plus sensibles pour les produits de rentes à capital fixe liées à un indice sont les variations des rendements des placements, des taux d'utilisation, des taux de retrait partiel, des taux de déchéance et de la mortalité. Cependant, nos réserves sont moins sensibles aux modifications des hypothèses à l'heure actuelle, compte tenu du fonctionnement de notre processus d'établissement des réserves.

Au moment de la conclusion du contrat, les flux de trésorerie projetés du contrat de base sont divisés en deux parties : un passif hôte qui constitue une réserve pour les paiements garantis par contrat et un dérivé incorporé qui représente la valeur des paiements excédant les garanties. Pour le contrat actuel, le passif hôte constitue la grande majorité du passif-réserve. Le passif hôte à l'origine est calculé selon une méthode du rendement effectif en fonction d'un taux d'accumulation hôte qui correspond à la valeur actualisée des prestations garanties futures réelles et projetées par rapport au passif hôte initial. Le taux d'accumulation hôte est révisé à mesure que les résultats deviennent connus, que les flux de trésorerie réels remplacent les flux de trésorerie projetés et que les hypothèses les plus probables sont mises à jour. Étant donné que la fin de l'exercice survient six mois seulement après la conclusion du contrat, l'incidence de l'utilisation à un taux d'accumulation différent, recalculé en fonction de l'évolution des hypothèses, est réduite par la brève durée de la période.

Le risque lié au rendement des placements correspond à une variation des taux d'intérêt du marché associés aux instruments de placement à revenu fixe. Le dérivé incorporé, évalué à la juste valeur, est le plus sensible aux rendements des placements, qui ont une incidence directe sur son taux d'actualisation.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le passif global découlant de l'évolution de la mortalité (comme il est décrit dans la section portant sur la sensibilité du transfert du risque lié aux régimes de retraite) et de la variation des rendements des placements.

	Taux de mortalité		Amélioration de la mortalité	
	Augmentation de 10 %	Diminution de 10 %	Augmentation de 50 pb	Diminution de 50 pb
AU 31 DÉCEMBRE 2021 EN M\$ US				
Incidence sur le résultat global .....	(1) \$	1 \$	(11) \$	12 \$

#### e) Risque opérationnel

Le risque opérationnel correspond à la possibilité de subir une perte en raison de processus, de personnes ou de systèmes internes inadéquats ou ayant failli, ou en raison d'événements externes. Les processus de contrôle interne de la société sont appuyés par le maintien d'un registre des risques et d'un examen indépendant de l'audit interne. Le risque de fraude est géré au moyen d'un certain nombre de processus, notamment la vérification des antécédents du personnel embauché, la confirmation annuelle du code de déontologie, une formation en matière de lutte contre la corruption et la séparation des tâches.

La société a conclu d'importantes ententes d'impartition relativement à l'administration des régimes de retraite et à d'autres fonctions. Ces ententes sont assujetties à des ententes avec les niveaux de service officiels, sont exécutées dans les limites d'approbation convenues et font l'objet d'un examen régulier par la haute direction. Les ententes d'impartition significatives sont approuvées et surveillées par le conseil d'administration.

Des plans de reprise après sinistre et de continuité des activités ont également été établis afin de gérer la capacité de la société à exercer ses activités dans des conditions défavorables.

#### f) Risque lié à la réglementation

Le risque lié à la réglementation découle principalement du risque lié aux changements apportés au cadre réglementaire dans lequel la société exerce ses activités. Afin de gérer ce risque, la société maintient un dialogue régulier avec les autorités de réglementation afin de s'assurer de sa conformité. De plus, la haute direction intervient auprès de groupes sectoriels et d'organismes professionnels afin de se tenir au courant des changements réglementaires.

### NOTE 13. EMPRUNTS GÉNÉRAUX

La société et ses filiales ont des facilités de crédit bilatérales auprès de banques mondiales. Le montant total disponible aux termes des facilités de crédit est de 150 M\$. Les facilités de crédit sont offertes en dollars américains et en dollars canadiens, et les avances en vertu des facilités de crédit portent intérêt au taux précisé parmi le LIBOR, le CDOR ou le taux des acceptations bancaires majoré d'un écart. Les facilités de crédit arrivent à échéance le 28 juin 2024. Au 31 décembre 2021, un montant de 37 M\$ avait été prélevé sur les facilités de crédit bilatérales.

De plus, la société dispose d'une facilité de crédit renouvelable de 364 jours aux fins de l'entreposage temporaire de placements qui seront transférés ultimement dans nos portefeuilles de placements en assurance à court terme. Les emprunts sur la facilité sont garantis par les placements sous-jacents liés aux prélèvements sur la facilité de crédit. Au 31 décembre 2021, un montant de 656 M\$ avait été prélevé.

En vertu des facilités, la société doit maintenir une clause restrictive sur la valeur nette minimale. Au 31 décembre 2021, la société respectait ses clauses restrictives financières.

La société a également une facilité de crédit renouvelable avec Brookfield Asset Management, comme il est décrit à la note 1b)v), qui permettait des emprunts d'un montant maximal de 200 M\$ au 31 décembre 2021. Au 31 décembre 2021, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité.

### NOTE 14. CHARGES D'EXPLOITATION

Le tableau suivant présente les composantes des charges d'exploitation.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE EN M\$ US	2021	2020	2019
Charge liée aux salaires et avantages du personnel .....	10 \$	3 \$	3 \$
Services professionnels .....	18	2	2
Logiciels .....	2	1	1
Impôt sur le capital et taxes de vente .....	1	—	—
Licences et frais .....	1	—	—
Autres .....	3	—	—
<b>Total des charges d'exploitation .....</b>	<b>35 \$</b>	<b>6 \$</b>	<b>6 \$</b>

### NOTE 15. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Des charges d'impôt sont comptabilisées au titre de l'impôt à payer par les filiales constituées en société par actions de la société et de l'incidence des actifs et passifs d'impôt différé liés à ces filiales.

Le tableau suivant présente la charge d'impôt de la société.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE EN M\$ US	2021	2020	2019
<b>Impôt exigible :</b>			
Impôt exigible sur les bénéfices de l'exercice .....	— \$	1 \$	— \$
Ajustements relatifs à des exercices antérieurs .....	—	—	—
<b>Total de la charge d'impôt exigible .....</b>	<b>—</b>	<b>1</b>	<b>—</b>
<b>Impôt différé :</b>			
Création et résorption de différences temporaires .....	2	—	—
<b>Total de la charge d'impôt différé .....</b>	<b>2</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Total de la charge d'impôt .....</b>	<b>2 \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>— \$</b>

Le rapprochement ci-dessous a été préparé en tenant compte d'un taux d'imposition prévu par la loi pour les territoires où les filiales de la société exercent leurs activités.

Le tableau suivant présente un rapprochement de la charge d'impôt de la société.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE EN M\$ US	2021	2020	2019
(Perte nette) bénéfice net avant impôt .....	(42) \$	2 \$	6 \$
Impôt au taux prévu par la loi .....	(11)	1	2
Incidence fiscale des éléments suivants :			
Activités internationales assujetties à des taux d'imposition différents .....	13	—	—
Décomptabilisation (comptabilisation) d'actifs d'impôt différé .....	—	—	(2)
<b>Total de la charge d'impôt</b> .....	<b>2 \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>— \$</b>

Le taux d'imposition effectif de la société diffère du taux d'imposition prévu par la loi en raison des différences suivantes :

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE EN M\$ US	2021	2020	2019
Taux d'imposition prévu par la loi .....	26,5 %	26,5 %	26,5 %
Augmentation (diminution) du taux découlant des éléments suivants :			
Activités internationales assujetties à des taux d'imposition différents .....	(30,9) %	15,9 %	— %
Décomptabilisation (comptabilisation) d'actifs d'impôt différé .....	— %	— %	(24,7) %
Autres .....	— %	(13,0) %	0,7 %
Taux d'imposition effectif .....	<b>(4,4) %</b>	<b>29,4 %</b>	<b>2,5 %</b>

Le tableau suivant présente le montant brut des fluctuations de l'actif d'impôt différé.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE EN M\$ US	2021	2020
Actif d'impôt différé au début de l'exercice .....	— \$	— \$
Impôt comptabilisé dans l'état du résultat net .....	(2)	—
Impôt comptabilisé dans le bilan .....	2	—
Impôt comptabilisé dans les capitaux propres .....	20	—
<b>Actifs d'impôt différé à la fin de l'exercice</b> .....	<b>20 \$</b>	<b>— \$</b>

AUX 31 DÉCEMBRE EN M\$ US	2021	2020
Reports en avant de pertes autres qu'en capital .....	18 \$	— \$
Reports en avant de crédits d'impôt .....	2	—
<b>Actif d'impôt différé</b> .....	<b>20 \$</b>	<b>— \$</b>

L'actif d'impôt différé comptabilisé a trait à des différences non temporaires liées aux reports en avant de pertes autres qu'en capital et aux reports en avant de crédits d'impôt. La société évalue l'actif d'impôt différé en fonction notamment des résultats d'exploitation historiques, de la rentabilité future attendue et de la durée des périodes de report en avant des attributs fiscaux prévues par la loi applicables. En fonction de l'évaluation des actifs d'impôt différé au 31 décembre 2021, la société a déterminé que les actifs d'impôt différé seront réalisés au cours de la période de report en avant prévue par la loi applicable.

## NOTE 16. BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice par action de catégorie C de base et dilué pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 a été calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions de catégorie C en circulation, soit 19 903 823, et représente les actions de catégorie C en circulation pour la période allant du 28 juin 2021 au 31 décembre 2021.

Le tableau qui suit résume les composantes du bénéfice par action de base et dilué.

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE EN M\$ US	<u>2021</u>
Perte nette pour l'exercice .....	(44) \$
Attribuable aux éléments suivants :	
Brookfield Asset Management Inc. ....	5
Porteurs d'actions échangeables de catégorie A et d'actions de catégorie B .....	3
Porteurs d'actions de catégorie C .....	(52)
<b>Bénéfice par action de catégorie C – de base et dilué .....</b>	<b><u>(2,58) \$</u></b>

## NOTE 17. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Dans le cours normal des activités, la société a conclu les transactions présentées ci-dessous avec des parties liées.

### a) Transactions liées à la scission

Le 13 avril 2021, Brookfield US Holdings Inc. (« BUSHI »), une filiale entièrement détenue de Brookfield Asset Management, a consenti un prêt de 10 M\$ à BAM Re Holdings sous la forme d'un billet à vue ne portant pas intérêt libellé en dollars américains. Le montant a été entièrement remboursé à la conclusion de la scission.

Le 18 juin 2021, Burgundy Acquisitions I Ltd. (« Burgundy »), une filiale entièrement détenue de Brookfield Asset Management a vendu à NER SPC les 9,1 millions d'actions ordinaires d'AEL Holdings qu'elle détenait pour une juste valeur de marché de 291 M\$.

Le 18 juin 2021, Brookfield Annuity Holdings Inc. (« BAH ») a vendu ses actions ordinaires de NER SPC à BAM Re Holdings pour une contrepartie à la juste valeur de marché de 5 M\$. La transaction représente une transaction sous contrôle commun et est comptabilisée à la valeur comptable historique de NER SPC de 5 M\$, déduction faite des montants à payer à des parties liées. Par la suite, BAH a déclaré et exécuté un remboursement de capital de 5 M\$ sur ses actions ordinaires à Brookfield Asset Management.

Le 18 juin 2021, BAM Re a prêté 25 M\$ à Brookfield International Holdings Inc. (« BIHI »), une filiale entièrement détenue de Brookfield Asset Management, en échange de l'émission par BIHI d'un billet à vue d'un montant de 25 M\$.

Le 18 juin 2021, Brookfield Asset Management a avancé à la société un montant en trésorerie de 30 M\$ au moyen d'un billet ne portant pas intérêt libellé en dollars américains. Ce montant a été entièrement remboursé au moyen du produit de la scission.

Le 24 juin 2021, Brookfield Asset Management a transféré 151 M\$ à la société en échange de 3 582 510 actions sans droit de vote de catégorie C de BAM Re.

Le 24 juin 2021, la société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de BAH auprès de son unique actionnaire, Brookfield Asset Management, pour une contrepartie totale de 111 M\$. La transaction représente une transaction sous contrôle commun et est comptabilisée à la valeur comptable historique de BAH de 110 M\$, déduction faite des montants à payer à des parties liées.

Le 24 juin 2021, Brookfield Asset Management a vendu à BAM Re Holdings sa participation à titre de commanditaire et de commandité dans Brookfield Reinsurance Investments L.P. (« BRILP ») pour une contrepartie en trésorerie de 40 M\$. La transaction représente une transaction sous contrôle commun et est comptabilisée à la valeur comptable historique de BRILP de 43 M\$, déduction faite des montants à payer à des parties liées.

#### **b) Conventions et contrats de BAM Re**

Comme il est décrit à la note 1b)iv), Brookfield Asset Management a fourni à la société un engagement en capitaux propres d'un montant de 2 G\$ afin de financer la croissance future, sur lequel la société peut prélever des montants à l'occasion. Au 31 décembre 2021, aucun montant n'avait été prélevé en vertu de l'engagement en capitaux propres.

Comme il est décrit à la note 1b)v), au 31 décembre 2021, aucun montant n'avait été prélevé sur les facilités de crédit en vertu de la convention de crédit de Brookfield.

Comme il est décrit à la note 1b)vi), la société a conclu la convention de soutien le 28 juin 2021. Les honoraires de base pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 se sont chiffrés à néant.

Comme il est décrit à la note 1b)vii), la société a conclu la convention de droits le 28 juin 2021. Les honoraires de base pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 se sont chiffrés à néant.

Comme il est décrit à la note 1b)viii), la société a conclu la convention d'administration le 28 juin 2021. Les honoraires de base pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 se sont chiffrés à 0,4 M\$.

Comme il est décrit à la note 1b)ix), la société a conclu une convention de gestion de placements avec Brookfield Asset Management le 28 juin 2021. Les honoraires de gestion de placements de base pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 se sont chiffrés à 4,1 M\$.

Comme il est décrit à la note 1b)x), la société a conclu le contrat de licence avec Brookfield le 28 juin 2021. Les honoraires de base pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 se sont chiffrés à néant.

#### **c) Autres transactions entre parties liées**

Le 10 mars 2020, la Compagnie de Rentes Brookfield a conclu un contrat de location avec Brookfield Properties (Canada) Inc. (« BPO »), une partie liée de Brookfield Asset Management. Le contrat de location a été conclu dans le cours normal des activités aux conditions en vigueur sur le marché. Le montant payé à BPO au titre des locaux à bureaux loués et de l'entretien du bâtiment pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 a totalisé 0,4 M\$ (31 décembre 2020 – 0,2 M\$). Au 31 décembre 2021, les obligations locatives relatives à cet accord s'élevaient à 1 M\$.

La Compagnie de Rentes Brookfield a conclu des ententes d'impartition avec Brookfield Asset Management relativement aux services de technologie de l'information, de gestion de fonds d'investissement, d'entretien des bâtiments et d'audit interne. Le montant payé à Brookfield Asset Management à l'égard de ces services pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 a totalisé 0,3 M\$ (31 décembre 2020 – 0,4 M\$). Au 31 décembre 2021, les montants à payer à Brookfield Asset Management relativement aux ententes d'impartition totalisaient 0,5 M\$ (2020 – néant).

Au cours de l'exercice, la Compagnie de Rentes Brookfield a émis des polices de rentes collectives d'un montant de 5 M\$ auprès de certaines filiales de Brookfield Asset Management et a perçu toutes les primes. Les primes, les prestations brutes et les passifs relatifs aux contrats d'assurance conclus avec des parties liées sont comptabilisés de la même manière que ceux conclus avec des parties non liées dans les états financiers.

Le 29 mars 2021, la société mère de la société, BAM, a transféré des déductions fiscales, au sens de la partie VI.1, de 79 M\$ au coût de 0,99 \$ par tranche de 1,00 \$ d'économie d'impôt. La valeur totale des déductions fiscales acquises s'est établie à 20 M\$. En échange, la société a payé un montant en trésorerie de 20 M\$.

Au cours de l'exercice, des filiales de la société ont acheté de Brookfield Asset Management et de ses filiales des placements de 0,9 G\$, dont 5 M\$ de produits nets tirés des placements ont été comptabilisés dans les états consolidés cumulés des résultats. Les transactions de placement entre parties liées sont comptabilisées de la même manière que celles entre parties non liées dans les états financiers.

Le 8 octobre 2021, BIHI a consenti un prêt portant intérêt de 377 M\$ à NER SPC. NER SPC s'est servie du prêt pour financer le capital des réserves excédentaire associé à la transaction de réassurance conclue en octobre. Le prêt devrait être remboursé avec des accords de financement par un tiers au cours du prochain exercice.

Au 31 décembre 2021, la société disposait d'un dépôt en trésorerie de 64 M\$ auprès de filiales entièrement détenues de Brookfield Asset Management. Au cours de l'exercice, la société a prélevé un montant d'environ 742 M\$ sur le dépôt afin de financer de nouvelles transactions de réassurance et de transfert du risque lié aux régimes de retraite, ainsi que divers placements.

#### **NOTE 18. INFORMATION SECTORIELLE**

Depuis le quatrième trimestre de 2021, les activités de la société sont structurées en deux secteurs opérationnels : Réassurance et Transfert du risque lié aux régimes de retraite. Ces secteurs sont revus périodiquement par le principal décideur opérationnel aux fins de l'affectation des ressources aux secteurs et de l'évaluation de la performance de ceux-ci. Auparavant, les activités étaient attribuables à un seul secteur, Assurances. Au cours du quatrième trimestre, la direction a conclu d'importants contrats de réassurance et, par conséquent, la présentation de l'information au principal décideur opérationnel a été modifiée. Les résultats de l'exercice précédent ont été retraités pour refléter cette modification.

La principale mesure utilisée par le principal décideur opérationnel pour l'évaluation de la performance et la prise de décisions concernant l'affectation des ressources est le bénéfice d'exploitation distribuable (le « BED »).

Le bénéfice d'exploitation distribuable correspond au bénéfice net excluant l'incidence des amortissements, de l'impôt sur le résultat, du bénéfice des placements mis en équivalence, de l'évaluation à la valeur de marché des éléments de couverture ainsi que des coûts de résiliation et de transaction, et il comprend notre quote-part du bénéfice ajusté de nos participations dans des entreprises associées. Le BED permet au principal décideur opérationnel d'évaluer les secteurs de la société en fonction du rendement du capital investi généré par ses activités et permet à la société d'évaluer la performance de ses secteurs.

Les tableaux ci-dessous présentent les résultats de chaque secteur dans le format utilisé par le principal décideur opérationnel pour examiner ses secteurs à présenter afin de prendre des décisions et d'évaluer la performance.

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021 EN M\$ US	Réassurance <sup>1</sup>	Transfert du risque lié aux régimes de retraite <sup>2</sup>	Total
Primes nettes .....	6 190 \$	1 016 \$	7 206 \$
Produits d'intérêts .....	2	55	57
Autres produits nets tirés des placements, y compris les retenues de fonds .....	125	(56)	69
Produits sectoriels .....	6 317	1 015	7 332
Quote-part du bénéfice ajusté lié aux placements mis en équivalence ..	8	—	8
Prestations versées sur les contrats d'assurance, montant net .....	(220)	(72)	(292)
Variations des réserves d'assurance, montant net .....	(6 060)	(920)	(6 980)
Autres charges de réassurance .....	(19)	—	(19)
Charges d'exploitation, excluant les coûts de transaction .....	(6)	(12)	(18)
Charges d'intérêts .....	(7)	—	(7)
<b>BED sectoriel</b> .....	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>24</b>
Charges du siège social .....			(8)
Charge d'impôt .....			(2)
Coûts de transaction .....			(8)
Charges nettes de couverture .....			(59)
Autres activités .....			9
<b>Perte nette</b> .....			<b>(44) \$</b>

1. Les primes nettes de notre secteur Réassurance sont attribuées aux contrats d'assurance repris d'autres sociétés.
2. Les primes nettes de notre secteur Transfert du risque lié aux régimes de retraite comprennent des contrats d'assurance de 1 M\$ cédés à d'autres contreparties.

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020 EN M\$ US	Réassurance	Transfert du risque lié aux régimes de retraite <sup>1</sup>	Total
Primes nettes .....	— \$	430 \$	430 \$
Produits d'intérêts .....		30	30
Autres produits nets tirés des placements, y compris les retenues de fonds .....	—	54	54
Produits sectoriels .....	—	514	514
Prestations versées sur les contrats d'assurance, montant net .....	—	(39)	(39)
Variations des réserves d'assurance, montant net .....	—	(468)	(468)
Autres charges de réassurance .....	—	—	—
Charges d'exploitation, excluant les coûts de transaction .....	—	(6)	(6)
<b>BED sectoriel</b> .....			<b>1</b>
<b>Bénéfice net</b> .....			<b>1 \$</b>

1. Les primes nettes de notre secteur Transfert du risque lié aux régimes de retraite comprennent des contrats d'assurance de 1 M\$ cédés à d'autres contreparties.

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019 EN M\$ US	Réassurance	Transfert du risque lié aux régimes de retraite <sup>1</sup>	Total
Primes nettes .....	— \$	325 \$	325 \$
Produits d'intérêts .....		20	20
Autres produits nets tirés des placements, y compris les retenues de fonds .....	—	37	37
Produits sectoriels .....	—	382	382
Prestations versées sur les contrats d'assurance, montant net .....	—	(25)	(25)
Variations des réserves d'assurance, montant net .....	—	(345)	(345)
Charges d'exploitation, excluant les coûts de transaction .....	—	(6)	(6)
<b>BED sectoriel</b> .....			<b>6</b>
<b>Bénéfice net</b> .....			<b>6 \$</b>

1. Les primes nettes de notre secteur Transfert du risque lié aux régimes de retraite comprennent des contrats d'assurance de 179 M\$ cédés à d'autres contreparties.

Nos activités de réassurance se concentrent principalement sur la réassurance de produits fondés sur les rentes, et effectuent des transactions avec des assureurs directs et d'autres réassureurs.

Nos activités de transfert du risque lié aux régimes de retraite se concentrent sur le transfert de passifs liés aux régimes de retraite de sociétés agissant comme promoteurs, et la totalité des produits tirés des primes comptabilisés pour les exercices clos les 31 décembre 2021, 2020 et 2019 provenait de contreparties canadiennes.

Le total des produits tirés des primes comptabilisé dans notre secteur Réassurance pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 provient de transactions conclues avec deux sociétés cédantes aux États-Unis et a représenté 63 % et 22 % du total des produits tirés des primes, respectivement.

Dans le but de contrôler la performance sectorielle et la répartition des ressources entre les secteurs, le principal décideur opérationnel surveille les actifs, y compris les placements mis en équivalence, les passifs et les capitaux propres ordinaires attribuables à chaque secteur.

AU 31 DÉCEMBRE 2021 EN M\$ US	Réassurance	Transfert du risque lié aux régimes de retraite	Autres <sup>1</sup>	Total
Actifs, exclusion faite des placements mis en équivalence ...	7 577 \$	2 473 \$	1 099 \$	11 149 \$
Placements mis en équivalence .....	344	—	—	344
Passifs .....	6 803	2 269	986	10 058
Capitaux propres ordinaires .....	1 118	204	113	1 435

AU 31 DÉCEMBRE 2020 EN M\$ US	Réassurance	Transfert du risque lié aux régimes de retraite	Autres <sup>1</sup>	Total
Actifs, exclusion faite des placements mis en équivalence ...	— \$	1 440 \$	— \$	1 440 \$
Placements mis en équivalence .....	—	—	—	—
Passifs .....	—	1 357	—	1 357
Capitaux propres ordinaires .....	—	83	—	83

AU 31 DÉCEMBRE 2019 EN M\$ US	Réassurance	Transfert du risque lié aux régimes de retraite	Autres <sup>1</sup>	Total
Actifs, exclusion faite des placements mis en équivalence ...	— \$	927 \$	— \$	927 \$
Placements mis en équivalence .....	—	—	—	—
Passifs .....	—	861	—	861
Capitaux propres ordinaires .....	—	66	—	66

1. La colonne Autres représente les actifs, les passifs et les capitaux propres ordinaires attribuables aux autres activités qui ne constituent pas un secteur.

Le tableau suivant présente la répartition géographique des actifs non courants de la société.

AUX 31 DÉCEMBRE EN M\$ US	2021	2020	2019
États-Unis .....	1 121 \$	— \$	— \$
Canada .....	3	2	—
Îles Caïmans .....	1	—	—
Bermudes .....	1	—	—
Total des actifs non courants .....	1 126 \$	2 \$	— \$

#### NOTE 19. ENGAGEMENT FINANCIER

Au 31 décembre 2021, des filiales de la société avaient conclu avec des tiers des contrats d'engagement de prêt d'un montant maximal de 463 M\$, à l'exclusion de l'impôt et des autres charges d'exploitation (2020 – 15 M\$). Au 31 décembre 2021, un montant de 81 M\$ avait été prêté (2020 – 10 M\$). Le montant a été comptabilisé à titre de prêts et créances et d'obligations non notées.

Au 31 décembre 2021, la Compagnie de Rentes Brookfield avait des obligations locatives non actualisées de 1 M\$ arrivant à expiration d'ici 1 an à trois ans.

#### NOTE 20. GESTION DU CAPITAL

La gestion du capital est le processus continu qui consiste à déterminer et à maintenir la quantité de capital et la qualité du capital nécessaires pour tirer parti des occasions de croissance de la société, pour gérer les risques liés à l'entreprise et pour optimiser le rendement pour les actionnaires, tout en respectant pleinement les exigences en matière de capital réglementaire.

La société adopte une approche intégrée de gestion des risques qui tient compte de l'appétence au risque et des exigences en matière de capital de la société. Le cadre de gestion des risques d'entreprise comprend une politique de gestion du capital qui décrit les principaux processus liés à la gestion du capital. Le conseil d'administration approuve la politique de gestion du capital et l'examine au moins une fois par année. Les niveaux de capital d'exploitation sont déterminés en fonction de l'appétence au risque et de l'évaluation interne des risques et de la solvabilité de la société. De plus, des techniques de simulation de crise, notamment l'examen de la situation financière, sont utilisées pour évaluer la suffisance du capital de la société dans le cadre de scénarios défavorables persistants.

La Compagnie de Rentes Brookfield est assujettie au test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie (le « TSAV »), tel que le détermine le BSIF. Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société avec son coussin de solvabilité de base, ou capital requis. Le total des ressources en capital correspond à la somme du capital disponible, de la provision d'excédent et des dépôts admissibles.

NER SPC est tenue de se conformer aux exigences en matière de capital fondé sur les risques (le « CFR ») basées sur les lignes directrices de la National Association of Insurance Commissioners (la « NAIC »). Le CFR est une méthode d'évaluation du niveau de capital approprié pour qu'une société d'assurance puisse assumer l'ensemble de ses activités commerciales, compte tenu de sa taille et de son profil de risque. Il offre un moyen d'évaluer la suffisance du capital en considérant que le degré de risque assumé par l'assureur est le principal facteur décisif.

NER Ltd. est tenue de maintenir un montant minimal de capital et d'excédent prévu par la loi équivalant au montant le plus élevé entre une marge de solvabilité minimale et l'exigence accrue en matière de capitalisation, telles qu'elles sont déterminées par l'autorité monétaire des Bermudes. L'exigence accrue en matière de capitalisation est calculée en fonction du modèle fondé sur les exigences en matière de suffisance du capital des Bermudes, un modèle fondé sur le risque qui tient compte des caractéristiques de risque de divers aspects des activités d'une société.

La société a déterminé qu'elle se conformait à toutes les exigences en matière de capital au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020.

## NOTE 21. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX ACTIVITÉS D'ASSURANCE

Le tableau suivant présente des informations supplémentaires relatives à nos deux secteurs à présenter.

### Réassurance

AUX 31 DÉCEMBRE ET  
POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES  
EN M\$ US

	<b>2021</b>	2020	2019
Réserves d'assurance .....	<b>6 254 \$</b>	— \$	— \$
Coûts d'acquisition différés .....	<b>776</b>	—	—
Produits nets tirés des placements sur les actifs relatifs aux réserves .....	<b>47</b>	—	—
Charges au titre des prestations .....	<b>220</b>	—	—
Primes brutes .....	<b>6 190</b>	—	—
Amortissement des coûts d'acquisition différés et autres .....	<b>1</b>	—	—

### Transfert du risque lié aux régimes de retraite

AUX 31 DÉCEMBRE ET  
POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES  
EN M\$ US

	<b>2021</b>	2020	2019
Réserves d'assurance .....	<b>2 243 \$</b>	1 339 \$	856 \$
Actifs au titre des cessions en réassurance .....	<b>169</b>	190	197
Produits nets tirés des placements sur les actifs relatifs aux réserves .....	<b>(3)</b>	82	56
Charges au titre des prestations .....	<b>90</b>	63	39
Charges au titre des prestations cédées .....	<b>(18)</b>	(25)	(14)
Primes brutes .....	<b>1 017</b>	431	504
Primes cédées .....	<b>(1)</b>	(1)	(179)

## **NOTE 22. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE**

Le 7 janvier 2022, la société a annoncé qu'elle avait racheté 6 775 000 actions ordinaires additionnelles d'AEL Holdings, ce qui porte le total de sa participation combinée dans AEL Holdings à environ 16 %. La société a acquis les actions additionnelles émises à même les actions propres au prix de 37,33 \$ par action, soit la valeur comptable ajustée d'AEL Holdings au 30 septembre 2021, pour une contrepartie totale d'environ 253 M\$.

Le 9 mars 2022, la convention de crédit de la société avec Brookfield Asset Management a été augmentée à 400 M\$. À la date des présents états financiers, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit.

**ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS CUMULÉS DE BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT  
REINSURANCE PARTNERS LTD.**

**(SOCIÉTÉ MÈRE)**

Toutes les activités d'exploitation de Brookfield Asset Management Reinsurance Partners Ltd. (la « société mère ») sont exercées par ses filiales en exploitation, la Compagnie de Rentes Brookfield, North End Re Ltd. (« NER Ltd. ») et North End Re (Cayman) SPC (« NER SPC »). La société mère détient une participation directe de 100 % dans BAM Re Holdings Ltd. (« BAM Re Holdings »), qui détient la participation de la société mère dans ses filiales en exploitation. La société mère est une société de portefeuille qui n'exerce pas d'activités commerciales importantes et qui n'a pas d'actifs autres que de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des participations dans ses filiales. Les filiales en exploitation sont des sociétés d'assurance réglementées et, par conséquent, leur capacité de verser des dividendes, de prêter des fonds et d'effectuer d'autres distributions en amont à la société mère est tributaire de l'approbation préalable des autorités de réglementation locales.

Les présents états financiers résumés cumulés de la société mère ont été préparés au moyen des mêmes principes et méthodes comptables décrits dans les notes annexes. Se reporter aux états financiers consolidés et aux notes annexes présentés précédemment pour obtenir de l'information additionnelle et des informations à fournir relativement aux présents états financiers résumés cumulés.

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA SOCIÉTÉ MÈRE**

**BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT REINSURANCE PARTNERS LTD.**

**ANNEXE I – ÉTATS RÉSUMÉS CUMULÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

AUX 31 DÉCEMBRE  
EN M\$ US

	2021	2020
<b>Actif</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	25 \$	— \$
Participations dans des filiales .....	1 415	83
<b>Total de l'actif</b> .....	<b>1 440 \$</b>	<b>83 \$</b>
<b>Passif</b>		
Créditeurs et charges à payer .....	1 \$	— \$
Montant à payer à une partie liée .....	4	—
<b>Total du passif</b> .....	<b>5</b>	<b>—</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social .....	1 499	78
(Déficit) surplus cumulé .....	(48)	1
Cumul des autres éléments (de perte globale) de bénéfice global .....	(16)	4
<b>Total des capitaux propres</b> .....	<b>1 435</b>	<b>83</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b> .....	<b>1 440 \$</b>	<b>83 \$</b>

*Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers résumés cumulés.*

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA SOCIÉTÉ MÈRE

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT REINSURANCE PARTNERS LTD.

ANNEXE I – ÉTATS RÉSUMÉS CUMULÉS DU RÉSULTAT NET

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE  
EN M\$ US

	2021	2020	2019
(Perte) bénéfice des placements mis en équivalence .....	(41) \$	1 \$	6 \$
Charges d'exploitation .....	(3)	—	—
<b>(Perte nette) bénéfice net .....</b>	<b>(44) \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>6 \$</b>

*Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers résumés cumulés.*

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA SOCIÉTÉ MÈRE**

**BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT REINSURANCE PARTNERS LTD.**

**ANNEXE I – ÉTATS RÉSUMÉS CUMULÉS DU RÉSULTAT GLOBAL**

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE  
EN M\$ US

	<b>2021</b>	2020	2019
(Perte nette) bénéfice net .....	<b>(44) \$</b>	1 \$	6 \$
Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global .....	<b>(15)</b>	3	3
<b>(Perte globale) bénéfice global</b> .....	<b>(59) \$</b>	4 \$	9 \$

*Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers résumés cumulés.*

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA SOCIÉTÉ MÈRE**

**BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT REINSURANCE PARTNERS LTD.**

**ANNEXE I – ÉTATS RÉSUMÉS CUMULÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE EN M\$ US	Capital social	Surplus (déficit) cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Total
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2021 .....	78 \$	1 \$	4 \$	83 \$
Bénéfice net (perte nette) .....	—	(44)	—	(44)
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) ...	—	—	(15)	(15)
Bénéfice global (perte globale) .....	—	(44)	(15)	(59)
Émissions de titres de capitaux propres .....	1 424	—	—	1 424
Remboursement de capital .....	(3)	—	—	(3)
Ajustement lié aux transactions sous contrôle commun ..	—	(5)	(5)	(10)
<b>Solde au 31 décembre 2021 .....</b>	<b>1 499 \$</b>	<b>(48) \$</b>	<b>(16) \$</b>	<b>1 435 \$</b>
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2020 .....	65 \$	— \$	1 \$	66 \$
Bénéfice net (perte nette) .....	—	1	—	1
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) ...	—	—	3	3
Bénéfice global (perte globale) .....	—	1	3	4
Émissions de titres de capitaux propres .....	13	—	—	13
<b>Solde au 31 décembre 2020 .....</b>	<b>78 \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>83 \$</b>
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2019 .....	60 \$	(6) \$	(2) \$	52 \$
Bénéfice net (perte nette) .....	—	6	—	6
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) ...	—	—	3	3
Bénéfice global (perte globale) .....	—	6	3	9
Émissions de titres de capitaux propres .....	5	—	—	5
<b>Solde au 31 décembre 2019 .....</b>	<b>65 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>66 \$</b>

*Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers résumés cumulés.*

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA SOCIÉTÉ MÈRE**

**BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT REINSURANCE PARTNERS LTD.**

**ANNEXE I – TABLEAUX RÉSUMÉS CUMULÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE**

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE  
EN M\$ US

	2021	2020	2019
<b>Activités d'exploitation</b>			
(Perte nette) bénéfice net.....	(44) \$	1 \$	6 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie ayant une incidence sur le résultat net			
Quote-part des bénéfices non distribués des filiales.....	41	(1)	(6)
Variations des soldes hors trésorerie liés aux activités d'exploitation.....			
Variations du fonds de roulement.....	5	—	—
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b> .....	<b>2</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Placements en actions de filiales.....	(1 475)	(13)	(5)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b> .....	<b>(1 475)</b>	<b>(13)</b>	<b>(5)</b>
<b>Activités de financement</b>			
Émission de titres de capitaux propres.....	1 501	13	5
Remboursement de capital.....	(3)	—	—
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b> .....	<b>1 498</b>	<b>13</b>	<b>5</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice.....	—	—	—
Variation nette au cours de l'exercice.....	25	—	—
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b> .....	<b>25 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>

*Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers résumés cumulés.*

## **RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA SOCIÉTÉ MÈRE**

### **BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT REINSURANCE PARTNERS LTD.**

#### **ANNEXE I – NOTES ANNEXES**

##### **NOTE 1. MODE DE PRÉSENTATION**

Brookfield Asset Management Reinsurance Partners Ltd. (la « société mère ») est une société de portefeuille qui exerce toutes ses activités commerciales par l'intermédiaire de ses filiales. La société mère détient une participation directe de 100 % dans BAM Re Holdings Ltd., qui détient la participation de la société mère dans ses filiales en exploitation, la Compagnie de Rentes Brookfield, North End Re Ltd. (« NER Ltd. ») et North End Re (Cayman) SPC (« NER SPC »).

La société mère est une société des Bermudes constituée en société par actions le 10 décembre 2020 et régie en vertu des lois des Bermudes. La société mère a été constituée afin de devenir une entreprise de réassurance axée sur la prestation de solutions fondées sur le capital aux sociétés d'assurance et à leurs parties prenantes, et par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation, elle agit à titre d'émetteur direct de produits de transfert du risque lié aux régimes de retraite pour les promoteurs de régimes de retraite et fournit des produits de réassurance fondés sur les rentes aux sociétés d'assurance et de réassurance.

La société mère a comptabilisé le bénéfice de ses filiales selon la méthode de la mise en équivalence dans les présents états financiers non consolidés résumés cumulés.

Les chiffres comparatifs reflètent l'information financière de Brookfield Annuity Holdings Inc. (« BAH »), l'entité préexistante de notre société mère aux fins de la présentation de l'information financière, au 31 décembre 2020 et pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019.

Aucun dividende n'a été reçu de l'une ou l'autre de nos filiales au cours des trois derniers exercices.

##### **NOTE 2. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS**

La société mère a garanti les emprunts sur les facilités de crédit bilatérales renouvelables conclues par ses filiales. Le montant total des facilités de crédit renouvelables était de 150 M\$ et, au 31 décembre 2021, les filiales avaient prélevé un montant de 37 M\$. La société mère n'a enregistré aucun autre engagement significatif ni aucune éventualité significative au cours des périodes présentées.

## RUBRIQUE 5. RAPPORT DE GESTION ET PERSPECTIVES

### RAPPORT DE GESTION

#### 5.A RÉSULTATS D'EXPLOITATION

##### Continuité des intérêts communs

Notre société a été créée le 10 décembre 2020 par Brookfield Asset Management, et, le 28 juin 2021, Brookfield Asset Management a conclu la scission de la société au moyen d'un dividende spécial aux porteurs des actions de catégorie A et à droit de vote restreint de catégorie B de Brookfield Asset Management. Avant la scission, Brookfield Asset Management contrôlait la tranche de nos activités visée par la scission en vue de la création de notre société (l'« Entreprise »). L'Entreprise transférée dans le cadre de la scission représentait des transactions sous contrôle commun comptabilisées selon les valeurs comptables historiques. Conformément à la méthode comptable de la société, la société a reflété l'Entreprise dans sa situation financière et ses résultats d'exploitation au moyen de la valeur comptable de Brookfield Asset Management, avant la scission. Afin de refléter cette continuité des intérêts communs, les états financiers fournissent des informations comparatives sur l'Entreprise pour les périodes précédant la scission, telles qu'elles ont été présentées précédemment par Brookfield Asset Management. L'incidence économique et comptable des relations contractuelles créées ou modifiées dans le cadre de la scission a été reflétée de façon prospective à compter de la date de la scission et n'a pas été reflétée dans les résultats d'exploitation ou la situation financière de la société avant le 28 juin 2021, puisque ces éléments n'ont pas été créés ou modifiés auparavant. Par conséquent, l'information financière pour les périodes antérieures au 28 juin 2021 est présentée en fonction de l'information financière historique de l'Entreprise, telle qu'elle a été présentée précédemment par Brookfield Asset Management. Pour la période suivant la scission, les résultats sont fondés sur les résultats réels de la société, y compris les ajustements liés à la scission et à la mise en application de plusieurs conventions et contrats. Par conséquent, le bénéfice net (la perte nette) et le bénéfice global (la perte globale) non attribuables aux participations d'autres entités dans les filiales en exploitation ont été attribués à Brookfield Asset Management avant le 28 juin 2021 et aux porteurs d'actions échangeables de catégorie A, d'actions de catégorie B et d'actions de catégorie C à compter du 28 juin 2021.

##### Mode de présentation

La société détient une participation directe de 100 % dans BAM Re Holdings Ltd., qui détient la participation de la société dans ses filiales en exploitation. Par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation, la société offre des produits de réassurance fondés sur les rentes aux sociétés d'assurance et de réassurance et agit à titre d'émetteur direct de produits de transfert du risque lié aux régimes de retraite pour les promoteurs de régimes de retraite. Les principales entités en exploitation de la société maintiennent généralement de façon indépendante leur propre gestion et leur propre infrastructure.

##### Principales données financières

Le tableau suivant présente les principales données financières de la société.

EN M\$ US	2021	2020	2019
Primes brutes .....	7 207 \$	431 \$	504 \$
(Perte nette) bénéfice net pour l'exercice .....	(44)	1	6
BED <sup>1,2</sup> .....	30	1	6
Actifs sous gestion .....	9 747	1 193	702
Capital excédentaire <sup>1</sup> .....	720	—	—
Capital net des réserves <sup>1</sup> .....	715	83	66

1. Le BED, le capital excédentaire et le capital net des réserves sont des mesures non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures non conformes aux normes IFRS ».
2. Le BED pour 2021 comprend un montant de 6 M\$ lié à des activités exercées hors de nos deux secteurs opérationnels.

## Examen des résultats d'exploitation et financiers

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

#### Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2021, 2020 et 2019

Le tableau suivant résume les résultats financiers de notre entreprise pour les exercices clos les 31 décembre 2021, 2020 et 2019.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE EN M\$ US	2021	2020	2019
<b>Primes</b>			
Montant brut .....	7 207 \$	431 \$	504 \$
Montant cédé .....	(1)	(1)	(179)
<b>Primes nettes</b> .....	7 206	430	325
Produits nets tirés des placements, y compris les retenues de fonds .....	138	84	57
<b>Total des produits</b> .....	7 344	514	382
<b>Bénéfice des placements mis en équivalence</b> .....	8	—	—
Prestations versées à l'égard des contrats d'assurance .....			
Montant brut .....	310	63	39
Montant cédé .....	(18)	(25)	(14)
Variation des réserves d'assurance .....			
Montant brut .....	6 958	457	538
Montant cédé .....	22	11	(193)
Autres charges de réassurance .....	19	—	—
Charges d'exploitation .....	35	6	6
Charges de couverture nettes .....	59	—	—
Charges d'intérêts .....	9	—	—
<b>Total des prestations et charges</b> .....	7 394	512	376
<b>(Perte nette) bénéfice net avant impôt sur le résultat</b> .....	(42)	2	6
Charge d'impôt exigible .....	—	(1)	—
Charge d'impôt différé .....	(2)	—	—
<b>(Perte nette) bénéfice net pour l'exercice</b> .....	<b>(44) \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>6 \$</b>

#### 2021 par rapport à 2020

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, nous avons présenté une perte nette de 44 M\$, comparativement à un bénéfice net de 1 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les primes brutes ont augmenté de 6,8 G\$ en 2021 par rapport à la période correspondante de 2020. L'augmentation comprend un montant de 6,2 G\$ lié à la clôture de deux transactions importantes de réassurance en bloc et à une hausse du nombre de transactions de transfert du risque lié aux régimes de retraite conclues par rapport à l'exercice précédent. Au cours de 2021, la société a conclu 26 contrats de transfert du risque lié aux régimes de retraite (2020 – 15), ce qui représente des primes de 1,1 G\$ et environ 20 % du marché canadien du transfert du risque lié aux régimes de retraite en 2021.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les produits nets tirés des placements, y compris les retenues de fonds, ont augmenté de 54 M\$ par rapport à la période correspondante de 2020. Les produits nets tirés des placements se composent des intérêts et des dividendes reçus, ainsi que des profits et des pertes réalisés et latents sur les instruments financiers. Les intérêts et les dividendes reçus ont augmenté en raison de la croissance du portefeuille de placements. Les profits réalisés sur les placements ont augmenté au cours de la période en raison des retenues de fonds au titre des produits tirés de notre première transaction importante de réassurance en bloc.

Les produits comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence de 8 M\$ en 2021 ont trait à la participation de la société en titres de capitaux propres ordinaires d’American Equity Investment Life Holding Company (« AEL Holdings »). La société avait initialement acquis une participation de 9,5 % dans AEL Holdings au moment de la scission, et le placement a été traité comme un actif financier. Après la scission, en raison de l’engagement ferme à conclure l’entente de réassurance avec American Equity Investment Life Insurance Company (« AEILIC »), nous avons conclu que nous exerçons une influence notable sur AEL Holdings, et nous avons par conséquent décomptabilisé l’actif financier et comptabilisé un placement mis en équivalence.

Le montant brut des prestations versées aux titulaires de polices a augmenté de 247 M\$ en 2021 en raison des nouvelles transactions de réassurance et d’une augmentation des paiements imminents aux rentiers dans le cadre des nouvelles activités de transfert du risque lié aux régimes de retraite depuis la période correspondante de l’exercice précédent. Les prestations cédées représentent les montants reçus des réassureurs. Les prestations cédées pour l’exercice clos le 31 décembre 2021 ont diminué de 7 M\$ en raison du financement différé associé avec le contrat de cession en réassurance.

La variation brute des réserves d’assurance en 2021 a augmenté de 6,5 G\$ par rapport à la période correspondante de 2020, principalement en raison de la conclusion des deux transactions importantes de réassurance en bloc susmentionnées, des nouvelles transactions de transfert du risque lié aux régimes de retraite conclues et de l’incidence des fluctuations du marché.

Les autres charges de réassurance ont augmenté de 19 M\$ en 2021 en raison des transactions de réassurance conclues au cours de l’exercice, qui ont fait en sorte que des charges de réassurance additionnelles ont été réglées depuis les dates d’entrée en vigueur des contrats.

En 2021, les charges d’exploitation ont augmenté de 29 M\$ par rapport à 2020, en raison des charges additionnelles relatives au personnel, aux services professionnels et aux transactions liées à la croissance de notre entreprise. Au 31 décembre 2021, nous avons également comptabilisé des profits latents et le coût de la prime liée aux options de 59 M\$ sur nos activités de couverture générales. Après la fin de l’exercice, en janvier 2022, nous avons dénoué les positions de couverture et avons réalisé des profits sur ces positions depuis leur création, lesquels seront reflétés dans le bénéfice net au premier trimestre de 2022.

Les charges nettes de couverture ont trait aux coûts engagés et aux fluctuations liées à l’évaluation à la valeur de marché associés aux dérivés sans lien direct avec les portefeuilles de placements ou les réserves d’assurance des sociétés d’assurance en exploitation de la société. Les charges nettes de couverture de 59 M\$ pour l’exercice ont trait aux coûts engagés pour conclure des couvertures générales et sont partiellement contrebalancées par l’évaluation à la valeur de marché positive des couvertures conclues au 31 décembre 2021.

En 2021, le BED a augmenté de 29 M\$ par rapport à l’exercice précédent pour atteindre 30 M\$. Nous avons investi une tranche de 5 G\$ des actifs reçus à la clôture des transactions de réassurance et de transfert du risque lié aux régimes de retraite, et nous prévoyons que le BED croîtra au cours des trimestres à venir, à mesure que les actifs reçus à la clôture croissent grâce à leur investissement dans nos stratégies de placement à rendement supérieur.

### ***2020 par rapport à 2019***

Pour l’exercice clos le 31 décembre 2020, nous avons présenté un bénéfice net de 1 M\$, comparativement à un bénéfice net de 6 M\$ pour l’exercice clos le 31 décembre 2019.

Les primes brutes ont diminué de 73 M\$ en 2020 par rapport à la période correspondante de 2019. Cette diminution tient à la baisse du nombre de transactions de transfert du risque lié aux régimes de retraite conclues au cours de l’exercice. Les primes cédées ont diminué de 178 M\$ par rapport à l’exercice précédent, en raison principalement du fait qu’une importante transaction de réassurance en coassurance a été conclue en 2019, dans le cadre de laquelle nous avons cédé des primes de 178,6 M\$.

Les produits nets tirés des placements ont augmenté de 27 M\$ en 2020 par rapport à la période correspondante de 2019. Les produits nets tirés des placements se composent des intérêts et des dividendes reçus, ainsi que des profits et des pertes réalisés et latents sur les instruments financiers. Les intérêts et les dividendes reçus ont augmenté de 9 M\$, ce qui reflète la croissance du portefeuille de placements. Les profits réalisés sur les instruments financiers ont diminué de 6 M\$ en 2020 par rapport à 2019, en raison du ralentissement des activités de cession au cours de l'exercice. En 2020, le solide rendement des placements évalué à la valeur de marché a eu une incidence positive sur les profits et les pertes latents sur les instruments au cours du second semestre de l'exercice, ce qui s'est traduit par des profits latents sur les placements et les dérivés de 51 M\$ en 2020, contre 27 M\$ en 2019.

Le montant brut des prestations versées aux titulaires de polices a augmenté de 24 M\$ en 2020, en raison de l'augmentation des nouvelles activités de transfert du risque lié aux régimes de retraite. Les prestations cédées représentent les montants reçus des réassureurs. En 2020, les primes cédées ont augmenté de 11 M\$ par rapport à la période correspondante de 2019, 2020 ayant marqué le premier exercice complet en ce qui a trait aux montants reçus des réassureurs à l'égard de contrats conclus en 2019. La société a également conclu un contrat de réassurance additionnel en 2020.

Le montant brut de la variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance a diminué de 81 M\$ en 2020 par rapport à la période correspondante de 2019. La variation du montant brut des passifs relatifs aux contrats tient principalement à l'incidence des fluctuations du marché, comme la diminution des taux d'intérêt. Le montant cédé de la variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance a augmenté de 204 M\$, en raison de l'incidence des fluctuations du marché sur les réserves cédées en 2020.

En 2020, le BED a diminué de 5 M\$ pour s'établir à 1 M\$, en raison principalement de la faiblesse globale des taux d'intérêt en 2020 par rapport à 2019.

#### SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

##### *Comparaison des données au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020*

Le tableau suivant présente un sommaire de la situation financière de la société aux 31 décembre 2021 et 2020.

AUX 31 DÉCEMBRE EN M\$ US	2021	2020
<b>Actif</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	393 \$	35 \$
Placements .....	4 943	1 193
Retenues de fonds au titre de la réassurance .....	4 650	—
Placements mis en équivalence .....	344	—
Coûts d'acquisition différés .....	776	—
Actifs au titre des cessions en réassurance .....	169	190
Actifs dérivés .....	146	7
Immobilisations corporelles .....	2	2
Autres actifs .....	70	13
<b>Total de l'actif .....</b>	<b>11 493</b>	<b>1 440</b>
<b>Passif</b>		
Réserves d'assurance .....	8 497	1 339
Montant à payer à des parties liées .....	467	—
Montant à payer au titre de la réassurance .....	75	—
Emprunts généraux .....	693	—
Produits différés .....	82	—
Passifs des entités structurées .....	167	—
Autres passifs .....	77	18
<b>Total du passif .....</b>	<b>10 058</b>	<b>1 357</b>
<b>Total des capitaux propres .....</b>	<b>1 435</b>	<b>83</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres .....</b>	<b>11 493 \$</b>	<b>1 440 \$</b>

### *31 décembre 2021 par rapport au 31 décembre 2020*

La trésorerie a augmenté de 358 M\$ au cours de l'exercice, principalement en raison de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus dans les portefeuilles de placements de nos nouveaux contrats de réassurance, ainsi que du capital fourni à la société au moment de la scission, lequel est utilisé pour financer les transactions futures et les besoins en fonds de roulement.

Les placements ont augmenté de 3,8 G\$ au cours de l'exercice, principalement en raison des nouvelles transactions de transfert du risque lié aux régimes de retraite obtenues au cours de l'exercice et des placements détenus dans le fonds général relativement à nos nouvelles transactions de réassurance. De plus, les placements comprennent des placements temporaires d'environ 800 M\$ qui seront ultimement transférés dans nos portefeuilles de placements en assurance à court terme.

L'augmentation de 344 M\$ des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence a trait à notre placement dans AEL Holdings, comme il est mentionné précédemment.

Les retenues de fonds au titre de la réassurance ont augmenté de 4,7 G\$ en raison de la conclusion de nos deux transactions importantes de réassurance en bloc conclues au cours de l'exercice. Chaque transaction comprenait des ententes de coassurance modifiées et, par conséquent, les retenues de fonds au titre de la réassurance représentent le montant à recevoir des sociétés cédantes, y compris les dérivés incorporés et les actifs de coassurance modifiée, et sont partiellement contrebalancées par les montants à payer relativement aux retenues de fonds au titre de la réassurance.

Les coûts d'acquisition différés ont augmenté de 776 M\$ et ont trait à la transaction importante de réassurance en bloc conclue en 2021. Les coûts directement liés à ces contrats de réassurance ont été inscrits à l'actif à titre de coûts d'acquisition différés dans la mesure où ils sont recouvrables à même la marge brute. Les coûts d'acquisition différés sont amortis sur la durée des polices proportionnellement à la marge brute estimative.

Les réserves d'assurance ont augmenté de 7,2 G\$ en raison du montant de 6,2 G\$ lié à deux nouvelles transactions de réassurance et du montant de 1,1 G\$ provenant des nouvelles transactions de transfert du risque lié aux régimes de retraite obtenues.

L'augmentation du montant à verser aux parties liées découle principalement du financement provisoire lié à un crédit-relais fourni à une filiale de la société relativement au financement du capital excédentaire des réserves dans le cadre d'une transaction de réassurance récemment conclue. Le financement devrait être remboursé à court terme et remplacé par du financement de tiers sous forme de capital des réserves.

Les montants à payer au titre des cessions en réassurance ont trait aux règlements à payer aux tiers réassureurs et sociétés cédantes et ont augmenté de 75 M\$ au cours de la période en raison des nouveaux contrats de réassurance conclus au cours de l'exercice.

Les emprunts généraux ont augmenté de 693 M\$ au cours de l'exercice, principalement en raison des prélèvements sur la facilité de crédit renouvelable de 364 jours de la société aux fins de l'entreposage temporaire d'occasions de placement intéressantes qui seront ultimement transférées dans nos portefeuilles de placements en assurance à court terme. Les emprunts sur la facilité sont garantis par les placements sous-jacents liés aux prélèvements sur la facilité de crédit.

Les produits différés ont augmenté de 82 M\$ en raison du montant négatif comptabilisé au titre des commissions de réassurance dans le cadre de la transaction de réassurance conclue au cours de l'exercice.

Les passifs des entités structurées ont trait aux titres d'emprunt et aux titres privilégiés émis par des entités structurées consolidées dans lesquels nos contrats de réassurance ont investi. L'augmentation de 167 M\$ a trait aux nouveaux titres d'emprunt et titres privilégiés émis par ces entités au cours de la période.

Les actifs sous gestion ont augmenté de 8,6 G\$ en 2021, pour atteindre 9,7 G\$, en raison de la croissance des nouvelles activités de réassurance et de transfert du risque lié aux régimes de retraite au cours de l'exercice.

Le capital excédentaire correspond au montant du capital de l'entreprise qui ne couvre pas actuellement de contrats d'assurance au sein des entités d'assurance réglementées. Le capital excédentaire comprend la participation de la société dans AEL Holdings et d'autres participations dans des sociétés ouvertes.

Le capital net des réserves, qui correspond au capital au sein de notre société qui couvre nos réserves d'assurance, a augmenté de 632 M\$ en raison des transactions de réassurance en bloc et de transfert du risque lié aux régimes de retraite conclues au cours de l'exercice.

## EXAMEN SECTORIEL

Depuis le quatrième trimestre de 2021, les activités de la société sont structurées en deux secteurs opérationnels : Réassurance et Transfert du risque lié aux régimes de retraite.

Nous mesurons notre performance opérationnelle principalement au moyen du BED, qui permet d'évaluer notre capacité à acquérir des actifs nets liés aux régimes de retraite avec une marge positive, et à investir ces actifs de façon à gagner un rendement supérieur à la désactualisation des passifs des rentiers.

### Réassurance

Le tableau qui suit présente le BED de notre secteur Réassurance pour les exercices clos les 31 décembre 2021, 2020 et 2019.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE EN M\$ US	2021	2020	2019
BED	13	—	—

### Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

Les sociétés en exploitation du secteur Réassurance de la société ont commencé leurs activités de réassurance en 2021 et ont conclu leurs deux premières transactions importantes de réassurance en bloc au second semestre de 2021.

Nous avons investi une tranche de 5 G\$ des actifs reçus à la clôture des transactions de réassurance et nous prévoyons que le BED de notre secteur Réassurance augmentera au cours des prochains trimestres, puisque les actifs reçus à la clôture bénéficieront de l'investissement dans nos stratégies de placement à rendement supérieur.

### Transfert du risque lié aux régimes de retraite

Le tableau qui suit présente le BED de notre secteur Transfert du risque lié aux régimes de retraite pour les exercices clos les 31 décembre 2021, 2020 et 2019.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE EN M\$ US	2021	2020	2019
BED	11	1	6

### Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

Au cours de 2021, la société a conclu 26 contrats de transfert du risque lié aux régimes de retraite (2020 – 15), ce qui représente des primes de 1,1 G\$ et environ 20 % du marché canadien du transfert du risque lié aux régimes de retraite en 2021. L'augmentation du BED découle principalement d'une augmentation de l'écart de placement, puisque nous avons concentré nos efforts sur le déploiement du portefeuille existant dans des stratégies de placement à rendement supérieur.

## Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

En 2020, la société a conclu 15 transactions de transfert du risque lié aux régimes de retraite, par rapport à 19 en 2019. La diminution du BED est principalement attribuable à la baisse globale des taux enregistrée en 2020 par rapport à 2019.

### Situation de trésorerie et sources de financement

#### SOURCES DE FINANCEMENT

Nous nous efforçons de maintenir suffisamment de liquidités en tout temps pour être en mesure de saisir les occasions intéressantes lorsqu'elles se présentent, de mieux composer avec toute dégradation inattendue de la conjoncture au sein de nos filiales en exploitation et de maintenir les paiements aux titulaires de polices, en plus de maintenir les distributions à nos actionnaires. Nos liquidités proviennent principalement des flux de trésorerie liés à nos activités d'exploitation et de l'accès à la facilité de crédit consentie par un tiers de la société, à notre facilité de crédit et à l'engagement en capitaux propres de Brookfield Asset Management. Nous gérons de façon proactive notre situation de trésorerie afin de répondre à nos besoins en liquidités tout en cherchant à réduire au minimum l'incidence défavorable sur le rendement des placements. Nous cherchons à structurer la propriété de nos actifs de manière à accroître notre capacité de les monétiser et ainsi obtenir des liquidités supplémentaires, au besoin. Le tableau suivant présente les éléments qui constituaient nos liquidités pour les périodes indiquées.

AUX 31 DÉCEMBRE EN M\$ US	2021	2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	393 \$	35 \$
Actifs financiers de la société .....	243	—
Facilités de crédit non utilisées .....	313	42
<b>Total des liquidités</b> .....	<b>949 \$</b>	<b>77 \$</b>

À la date du présent formulaire 20-F, nos liquidités étaient suffisantes pour répondre à nos besoins actuels et pour un avenir prévisible. Dans le cadre de la scission, Brookfield a fourni à la société un engagement en capitaux propres d'un montant de 2,0 G\$ afin de financer la croissance future, sur lequel la société peut prélever des montants à l'occasion. La société pourrait appeler des fonds au titre de l'engagement en capitaux propres en contrepartie de l'émission d'actions de catégorie C ou d'actions privilégiées de rang inférieur. De plus, dans le cadre de la scission, nous avons conclu une convention de crédit avec Brookfield à titre de prêteur, qui prévoit une facilité de crédit renouvelable de 3 ans de 200 M\$, en plus de notre facilité de crédit renouvelable de 150 M\$ auprès d'une banque externe. Après la fin de l'exercice, le montant de la facilité de crédit renouvelable avec Brookfield a augmenté pour atteindre 400 M\$. À la date du présent formulaire 20-F, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité avec Brookfield.

Les liquidités au sein de nos filiales en exploitation peuvent être restreintes de temps à autre en raison de contraintes réglementaires. Au 31 décembre 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la société se composaient de ressources en trésorerie non soumises à restrictions de 105 M\$ pouvant être investies afin de financer les activités du siège social, au besoin. Nous utilisons les liquidités que procurent nos facilités de crédit pour les besoins du fonds de roulement, et nous pourrions utiliser le produit de l'engagement en capital pour financer les investissements de croissance et les acquisitions. Le choix par la société d'une de ces sources de financement dans une situation donnée sera fait en fonction de l'optimisation des besoins et des occasions se présentant à ce moment.

## Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2021, 2020 et 2019

Le tableau suivant présente un sommaire des flux de trésorerie et des soldes de trésorerie de clôture pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE EN M\$ US	2021	2020	2019
Activités d'exploitation .....	1 581 \$	399 \$	309 \$
Activités d'investissement .....	(3 864)	(385)	(268)
Activités de financement .....	2 640	13	(35)
Trésorerie et équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice .....	35	13	8
Variation nette au cours de l'exercice .....	357	27	6
Incidence du change sur les soldes de trésorerie détenus en monnaies étrangères .....	1	(5)	(1)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice .....</b>	<b>393 \$</b>	<b>35 \$</b>	<b>13 \$</b>

### Activités d'exploitation

#### 2021 par rapport à 2020

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, nos activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie de 1,6 G\$, contre 399 M\$ en 2020. La hausse des flux de trésorerie générés est principalement attribuable aux variations favorables de 6,2 G\$ de la réserve d'assurance en raison de deux nouvelles transactions de réassurance et aux produits différés de 82 M\$, partiellement contrebalancées par les variations de 4,7 G\$ des retenues de fonds au titre de la réassurance et par les variations de 776 M\$ des coûts d'acquisition différés.

#### 2020 par rapport à 2019

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, nos activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie de 399 M\$, contre 309 M\$ en 2019. L'augmentation est essentiellement attribuable aux nouvelles affaires souscrites (déduction faite de la tranche cédée aux réassureurs) par rapport à l'exercice précédent.

### Activités d'investissement

#### 2021 par rapport à 2020

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, des flux de trésorerie de 3,9 G\$ ont été affectés aux activités d'investissement, contre 385 M\$ en 2020. La hausse de l'affectation de flux de trésorerie au cours de l'exercice en 2021 est principalement attribuable aux actifs additionnels acquis dans le cadre des transactions de réassurance, à la hausse du nombre de transactions de transfert du risque lié aux régimes de retraite conclues au cours de l'exercice, aux activités de rééquilibrage du portefeuille et aux placements additionnels détenus au bilan de la société qui ne sont pas visés par des conventions d'assurance ou de réassurance. L'augmentation des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement comprend principalement l'achat de placements d'un montant de 6,0 G\$, partiellement contrebalancé par le produit de 2,1 G\$ à la cession de placements.

#### 2020 par rapport à 2019

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, nous avons affecté un montant de 385 M\$ aux activités d'investissement, par rapport à 268 M\$ en 2019. L'augmentation en 2020 est principalement attribuable à la hausse des affaires souscrites et conservées par rapport à l'exercice précédent.

## ***Activités de financement***

### *2021 par rapport à 2020*

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, nous avons généré des flux de trésorerie provenant des activités de financement de 2,6 G\$, comparativement à 13 M\$ pour la période correspondante de 2020. Les flux de trésorerie générés au cours de l'exercice considéré se rapportent principalement à un montant en trésorerie de 1,4 G\$ reçu à l'émission d'actions échangeables de catégorie A, d'actions de catégorie B et d'actions de catégorie C de la société au cours de l'exercice, à des emprunts généraux nets de 378 M\$ auprès de parties liées et à des emprunts généraux de 693 M\$ auprès de parties externes.

### *2020 par rapport à 2019*

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, nos activités de financement ont généré un montant de 13 M\$, contre un montant de 35 M\$ affecté à ces activités à l'exercice précédent. Les flux de trésorerie générés pour l'exercice considéré tiennent principalement à la trésorerie reçue à l'émission d'actions ordinaires. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement au cours de l'exercice précédent avaient principalement trait au remboursement net effectué relativement à diverses conventions de rachat.

## ***Instruments financiers***

Dans la mesure où nous croyons que cela s'avère intéressant sur le plan économique, notre stratégie consiste à couvrir une partie de nos placements en titres de capitaux propres ou de nos flux de trésorerie exposés au risque de change dans le cadre des activités de la société. Les principes clés suivants constituent le fondement de notre stratégie de couverture du risque de change :

- Nous tirons parti de toute couverture naturelle qu'il pourrait y avoir au sein de nos activités.
- Dans la mesure du possible, nous finançons nos activités par des emprunts en monnaie locale.
- Nous pouvons recourir à des contrats dérivés dans la mesure où les couvertures naturelles ne sont pas suffisantes.

Au 31 décembre 2021, nos capitaux propres ordinaires se chiffraient à 1,4 G\$, dont une tranche d'environ 164 M\$ était investie en dollars canadiens. Tous les écarts de change cumulés comptabilisés pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020 sont liés aux fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Au 31 décembre 2021, nous avons des contrats de change à terme d'un montant notionnel de 846 M\$ (31 décembre 2020 – 235 M\$) en place pour couvrir l'exposition au risque de change.

Se reporter à la note 3, « Instruments financiers », des états financiers consolidés cumulés pour de plus amples renseignements.

## ***Futures obligations et exigences en matière de capital***

Une filiale de la société a conclu des contrats d'engagement de prêt d'un montant maximal de 463 M\$, à l'exclusion de l'impôt et des autres charges d'exploitation (31 décembre 2020 – 15 M\$). Au 31 décembre 2021, un montant de 81 M\$ avait été prêté (31 décembre 2020 – 10 M\$). Les montants ont été comptabilisés à titre de prêts et créances et d'obligations non notées. Se reporter à la note 19, « Engagement financier », des états financiers consolidés cumulés pour de plus amples renseignements.

## Présentation sous forme de tableau des obligations contractuelles

Le tableau ci-dessous présente les obligations contractuelles de la société au 31 décembre 2021.

AU 31 DÉCEMBRE 2021 EN M\$ US	Paiements exigibles par exercice				
	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Réserves d'assurance .....	8 497 \$	368 \$	769 \$	792 \$	6 568 \$
Montant à payer à une partie liée .....	467	467	—	—	—
Montant à payer au titre de la réassurance .....	75	21	14	15	25
Produits différés .....	82	4	7	7	64
Créditeurs et autres passifs .....	65	65	—	—	—
Passifs des entités structurées .....	167	—	—	—	167
Passifs liés aux retenues de fonds .....	12	12	—	—	—
Emprunts généraux .....	693	656	37	—	—
<b>Total .....</b>	<b>10 058 \$</b>	<b>1 593 \$</b>	<b>827 \$</b>	<b>814 \$</b>	<b>6 824 \$</b>

## Résultats d'exploitation de Brookfield Asset Management

Un placement dans les actions échangeables de catégorie A de la société devrait être pratiquement équivalent, sur le plan de la fonctionnalité et sur le plan financier, à un placement dans Brookfield Asset Management. Le tableau suivant présente un sommaire des résultats d'exploitation de Brookfield Asset Management pour l'ensemble des exercices 2021, 2020 et 2019.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE EN M\$ US	2021	2020	2019
Produits .....	81 112 \$	66 682 \$	67 826 \$
Bénéfice net (perte nette) .....	12 388	707	5 354

Chaque action échangeable de catégorie A a été structurée dans l'intention de fournir un rendement économique équivalant à celui de une action de catégorie A de Brookfield. Par conséquent, nous prévoyons que le cours du marché des actions échangeables de catégorie A sera influencé par le cours de marché des actions de catégorie A de Brookfield, ainsi que par la performance des activités de Brookfield Asset Management dans son ensemble. En plus d'examiner attentivement les informations fournies dans le présent rapport de gestion, vous devriez examiner attentivement les informations fournies par Brookfield Asset Management dans ses documents d'information continue. Des exemplaires des documents d'information continue de Brookfield Asset Management sont disponibles par voie électronique sur EDGAR, sur le site Web de la SEC, à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov), ou sur SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## Tendances du secteur et facteurs ayant une incidence sur notre performance

### *Transfert du risque lié aux régimes de retraite*

Le marché canadien du transfert du risque lié aux régimes de retraite sur lequel nous exerçons actuellement nos activités de transfert du risque lié aux régimes de retraite a pris de l'expansion au cours des dernières années et affiche un taux de croissance d'environ 24 % par année depuis 2015. Compte tenu des actifs sous gestion des régimes à prestations définies de plus de 2,6 billions de dollars canadiens selon le rapport intitulé *Global Pension Assets Study – 2022* publié par Willis Towers Watson, nous sommes d'avis qu'il existe d'importantes occasions de générer une croissance interne de nos activités de transfert du risque lié aux régimes de retraite au Canada.

## *Assurance vie et rentes*

Le secteur des rentes et de l'assurance vie dans nos marchés cibles, soit l'Amérique du Nord et l'Europe de l'Ouest, regroupe plus de 13 billions de dollars d'actifs et affiche une croissance annuelle d'environ 4 %. Comme il est décrit précédemment, nous participerons à ce secteur principalement en offrant des produits de réassurance fondés sur des rentes et des solutions de transfert du risque lié aux régimes de retraite. Au fil du temps, nous pourrions chercher des occasions d'étendre nos activités de réassurance à l'assurance vie, aux règlements structurés et à d'autres produits de longue durée afin de tirer parti de la croissance du secteur. Nous sommes d'avis que les tendances actuelles présentent de grandes occasions en matière de croissance de nos activités de réassurance.

- **La faiblesse des taux d'intérêt confère une longueur d'avance aux entreprises qui ont accès à des placements à rendement plus élevé.** Les assureurs investissent principalement dans des produits à revenu fixe, et la baisse des rendements exerce une pression sur la rentabilité, ce qui crée des occasions d'enregistrer un rendement supérieur pour ceux qui ont des capacités de gestion de placements alternatifs à rendement plus élevé. Grâce à notre relation avec Brookfield, nous avons accès à un portefeuille diversifié de bons produits de placement alternatifs à rendement plus élevé.
- **De nombreux assureurs cherchent des moyens de se tourner vers des produits d'assurance qui reposent moins sur les actifs.** Compte tenu de la nature capitalistique des obligations liées à l'assurance vie et aux rentes, de nombreuses sociétés d'assurance diversifiées cherchent à réduire leur exposition aux produits d'assurance vie et de rentes, y compris au moyen de la réassurance, afin de libérer du capital qu'elles peuvent investir pour financer des produits et des secteurs d'activité qui reposent moins sur les actifs.
- **Les récentes conditions du marché exposent les sociétés sous-capitalisées.** Certains souscripteurs de produits de rentes font face à des coûts de couverture plus élevés dans un contexte de volatilité des marchés, et les modifications apportées aux normes réglementaires accroissent la transparence des évaluations des obligations compte tenu de la faiblesse actuelle des taux. Un tel contexte a nécessité la mobilisation ou la libération de capitaux, et le marché de la réassurance offre aux souscripteurs de produits de rentes l'occasion de le faire. Nous avons accès à des capitaux et sommes en mesure de fournir un soutien en capital à ces sociétés.
- **Les évaluations des marchés publics se sont resserrées tandis que les besoins en capitaux ont augmenté.** Les assureurs doivent composer avec des valeurs comptables cycliques faibles et, compte tenu du contexte actuel du marché, ils cherchent à établir des partenariats avec des organisations comme la nôtre qui peuvent fournir des solutions pour répondre à leurs besoins en capitaux.

## **Risque de marché**

Nos états consolidés cumulés de la situation financière comprennent des montants importants d'actifs et de passifs dont la juste valeur est exposée au risque de marché. Nos risques de marché importants ont principalement trait aux taux d'intérêt, aux taux de change et au crédit. La juste valeur de nos portefeuilles de placements demeure assujettie à une volatilité considérable. Les paragraphes qui suivent traitent des risques de marché importants liés à nos activités.

## **Risque de change**

Les obligations de la société en vertu de ses contrats d'assurance sont libellées en dollars canadiens et en dollars américains, mais une partie des actifs qui couvrent ces passifs est libellée en monnaies autres que le dollar canadien et le dollar américain. Nous gérons le risque de change au moyen de contrats de change à terme. Notre politique de placement établit les limites d'exposition au risque de change et les types de dérivés autorisés aux fins de couverture.

Notre actif net est assujetti à la conversion des états financiers en dollars américains. L'incidence de la variation des taux de change sur la conversion de nos états financiers est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

## **Risque de taux d'intérêt**

Les taux d'intérêt demeurent actuellement à des niveaux relativement faibles dans de nombreux territoires où nous exerçons nos activités. Ces taux pourraient demeurer relativement faibles, mais ils pourraient remonter de façon importante, graduellement ou abruptement. Une remontée rapide ou imprévue des taux d'intérêt pourrait entraîner des perturbations sur les marchés, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur notre performance financière. L'augmentation des taux d'intérêt ferait aussi augmenter le montant de trésorerie nécessaire pour honorer nos obligations, ce qui pèserait sur notre bénéfice.

La société gère le risque de taux d'intérêt au moyen de son cadre de gestion des actifs et des passifs selon lequel les durées effectives et les durées des taux clés du portefeuille de placements sont étroitement liées à celles des réserves d'assurance. Conformément au cadre de gestion des actifs et des passifs, nous utilisons des dérivés, y compris des swaps de taux d'intérêt et des contrats à terme normalisés, afin de réduire le risque de marché. Dans le cas des activités de rentes, dont l'échéancier et le montant des obligations au titre des paiements de prestations peuvent être facilement déterminés, l'appariement des flux de trésorerie liés aux actifs et aux passifs est efficacement contrôlé par l'intermédiaire de ce processus exhaustif de gestion des durées.

## **Risque de crédit**

Le risque de crédit correspond au risque de perte lié aux montants dus par des contreparties et survient chaque fois que des fonds sont consentis, engagés, dus ou investis dans le cadre d'ententes contractuelles réelles ou implicites, y compris des ententes de réassurance. La société est principalement exposée au risque de crédit par l'intermédiaire de ses placements dans des titres de créance.

Nous gérons notre exposition au risque de crédit en établissant des limites de concentration relatives aux contreparties, aux notations et aux catégories d'actifs. Afin de réduire davantage le risque de crédit, la société assure un suivi régulier de la situation financière des contreparties. Ces exigences sont décrites dans notre politique de placement.

## **Risque d'assurance**

La société formule des hypothèses et procède à des estimations lorsqu'elle évalue les risques liés à la réassurance et à l'assurance, et des écarts importants, particulièrement en ce qui a trait à la longévité et au comportement des titulaires de polices, pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation, nos liquidités et nos flux de trésorerie. Toutes les modalités des transactions seront probablement déterminées par des facteurs qualitatifs et quantitatifs, y compris nos estimations. Si nous réassurons un bloc d'affaires, rien ne garantit que la transaction donnera les résultats prévus au moment de l'acquisition du bloc. Ces transactions nous exposent au risque que les résultats réels diffèrent de façon significative de ces estimations.

Nous gérons le risque d'assurance en choisissant d'acheter ou non de la réassurance pour certains montants de risque pris en charge au sein de notre entreprise de transfert du risque lié aux régimes de retraite, et nous pourrions également envisager de réassurer davantage certains montants de risque que nous prenons en charge en vertu de nos ententes de réassurance.

## **Risque juridique**

Dans l'avenir, nous pourrions être partie à diverses poursuites judiciaires qui surviennent régulièrement dans le cours normal des activités, y compris des poursuites judiciaires visant à établir une responsabilité directement par l'intermédiaire de contrats d'assurance ou indirectement par l'intermédiaire de contrats de réassurance émis par nos filiales. Les demandeurs réclament parfois des dommages-intérêts exemplaires ou punitifs. Nous ne croyons pas que les coûts liés à de tels litiges normaux et réguliers auront une incidence significative sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. De temps à autre, nous sommes parties à d'autres types de poursuites judiciaires, dont certaines font valoir ou pourraient faire valoir des réclamations ou chercher à imposer des amendes et des pénalités. Nous sommes d'avis que toute obligation pouvant découler d'autres poursuites judiciaires en cours n'aura pas de répercussions significatives sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation consolidés cumulés.

## **Risque opérationnel**

Le risque opérationnel correspond à la possibilité de subir une perte en raison de processus, de personnes ou de systèmes internes inadéquats ou ayant failli, ou en raison d'événements externes. Les processus de contrôle interne de la société sont appuyés par le maintien d'un registre des risques et d'un examen indépendant de l'audit interne. Le risque de fraude est géré au moyen d'un certain nombre de processus, notamment la vérification des antécédents du personnel embauché, la confirmation annuelle du code de déontologie, une formation en matière de lutte contre la corruption et la séparation des tâches.

Nous avons conclu d'importantes ententes d'impartition relativement à l'administration des régimes de retraite et à d'autres fonctions. Ces ententes sont assujetties à des ententes avec les niveaux de service officiels, sont exécutées dans les limites d'approbation convenues et font l'objet d'un examen régulier par la haute direction. Les ententes d'impartition significatives sont approuvées et surveillées par le conseil d'administration.

Des plans de reprise après sinistre et de continuité des activités ont également été établis afin de gérer la capacité de la société à exercer ses activités dans des conditions défavorables.

## **Répercussions de la COVID-19**

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a qualifié l'épidémie de COVID-19 de pandémie. Jusqu'à présent, la conduite des affaires dans de nombreux territoires et la circulation mondiale des personnes et de certains biens ont fait l'objet de restrictions. Nous continuons de suivre de près l'évolution de la situation compte tenu du contexte économique. Les répercussions à plus long terme de la COVID-19 dépendront des conditions futures, lesquelles sont hautement incertaines et difficiles à prévoir puisque la situation évolue constamment. L'ampleur de ces répercussions peut varier en fonction d'un certain nombre de scénarios, que nous continuons à surveiller et à prendre en compte dans notre prise de décision, tout en continuant d'évaluer les effets à moyen et à long terme. Dans les cas où la COVID-19 est spécifiquement rattachée à nos activités, plus particulièrement pour évaluer nos passifs d'assurance et de réassurance, nous avons tenu compte des décès signalés, mais n'avons apporté aucune modification à nos hypothèses relatives à la longévité, car il est encore trop tôt pour quantifier les éventuelles répercussions à long terme de la COVID-19 sur la longévité.

## **Méthode comptable et estimations critiques**

La préparation des états financiers exige que la direction formule des jugements, estimations et hypothèses critiques qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges, qu'il n'est pas facile d'établir à partir d'autres sources, au cours de la période de présentation de l'information financière. Ces estimations et hypothèses connexes sont fondées sur des données historiques et sur d'autres facteurs considérés comme pertinents. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont revues périodiquement. Les révisions d'estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel l'estimation est révisée si la révision ne touche que cet exercice ou dans l'exercice de révision et les exercices futurs si la révision touche à la fois l'exercice considéré et les exercices futurs.

Les jugements critiques formulés par la direction et utilisés dans la préparation des présents états financiers sont résumés ci-dessous.

## i) Réserves d'assurance

### Classement des contrats

Les contrats en vertu desquels la société accepte un risque d'assurance significatif d'un titulaire de police sont classés à titre de contrats d'assurance conformément à IFRS 4, *Contrats d'assurance* (« IFRS 4 »), dans les états consolidés cumulés de la situation financière. On considère qu'un contrat comporte un risque d'assurance significatif si, et seulement si, un événement assuré peut obliger un assureur à faire des paiements complémentaires significatifs dans n'importe quel scénario, à l'exclusion des scénarios qui manquent de substance commerciale au début du contrat. Les contrats en vertu desquels la société n'accepte pas un risque d'assurance significatif sont classés soit comme des contrats d'investissement, soit comme des contrats de service, et ils sont comptabilisés conformément à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, ou à IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, respectivement. Une fois qu'un contrat a été classé comme un contrat d'assurance, il demeure un contrat d'assurance pour le reste de sa durée, même si le risque d'assurance diminue considérablement au cours de l'exercice, à moins que l'ensemble des droits et obligations ne soient éteints ou qu'ils n'expirent. Les contrats d'investissement peuvent être reclassés à titre de contrats d'assurance si le risque d'assurance devient important par la suite.

### Évaluation

Conformément à IFRS 4, la société a appliqué les pratiques comptables existantes relatives aux contrats d'assurance et aux contrats d'investissement avec participation, modifiées comme il se doit pour qu'elles soient conformes au cadre des normes IFRS et aux normes applicables.

Les réserves d'assurance à long terme sont calculées de façon distincte pour chaque type de produit, en fonction soit des exigences réglementaires locales, soit des PCGR locaux existants (à la date de transition aux normes IFRS ou à la date d'acquisition de l'entité, selon la plus tardive), et des principes actuariels conformes à ceux appliqués dans chaque marché local.

Les réserves d'assurance sont déterminées par la Compagnie de Rentes Brookfield à l'aide de la méthode canadienne axée sur le bilan (la « MCAB »), conformément aux normes de l'Institut canadien des actuaires (l'« ICA ») et conformément à IFRS 4.

Les réserves d'assurance représentent le montant requis pour le paiement des prestations futures et des frais administratifs liés aux polices en vigueur de la Compagnie de Rentes Brookfield. Les réserves d'assurance sont présentées au montant brut des actifs au titre des cessions en réassurance dans les états consolidés cumulés de la situation financière. L'actuaire désigné de la Compagnie de Rentes Brookfield est chargé de déterminer le montant des réserves d'assurance conformément aux normes établies par l'ICA. La MCAB est utilisée pour déterminer les réserves d'assurance et tient compte des hypothèses les plus probables à l'égard de la longévité, des rendements futurs des placements, des frais d'administration, des marges pour écarts défavorables et de l'inflation. Les marges pour écarts défavorables sont nécessaires pour tenir compte des possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent une assurance raisonnable que les réserves d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

La Compagnie de Rentes Brookfield a désigné les actifs investis couvrant les réserves d'assurance comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, ou comme des prêts et créances. Puisque la valeur des réserves d'assurance est déterminée en fonction des actifs couvrant ces réserves, les variations des réserves d'assurance compensent une importante partie des variations de la juste valeur de ces actifs à la juste valeur par le biais du résultat net comptabilisées en résultat net.

Les réserves d'assurance sont déterminées par NER Ltd. à l'aide de la méthode d'établissement des réserves prévue par les PCGR des États-Unis, conformément à IFRS 4. Les réserves d'assurance sont comptabilisées en fonction des montants accumulés par le titulaire de contrat, sans réduction pour tenir compte d'éventuels frais de rachat ou de retrait. Ces montants sont équivalents au solde accumulé au bénéfice des titulaires de polices à la date de clôture (communément appelé la valeur du compte), y compris les dépôts nets accumulés par les titulaires de polices majorés d'un taux créditeur garanti, moins les décès et les retraits des titulaires de polices. Les réserves d'assurance sont également évaluées au moyen de méthodes d'évaluation actuarielle reconnues en fonction d'hypothèses liées aux taux de mortalité, de retrait, de rachat et de dépôt, qui sont établies lorsque les polices sont prises en charge.

Les réserves d'assurance sont déterminées par NER SPC à l'aide de la méthode d'établissement des réserves prévue par les PCGR des États-Unis, conformément à IFRS 4. Les réserves d'assurance pour les contrats de rente à capital fixe liée à un indice boursier (avec dérivés incorporés) sont comptabilisées à la juste valeur, et une marge explicite est ajoutée aux hypothèses portant sur les taux de mortalité, les taux de déchéance et les retraits partiels. Le contrat hôte et le dérivé incorporé sont séparés. Les flux de trésorerie liés aux dérivés incorporés tiennent compte d'une marge pour risque et sont actualisés au moyen d'un taux qui reflète notre propre notation. Le contrat hôte est établi au moment de la passation du contrat à la valeur initiale moins la juste valeur initiale du dérivé incorporé et capitalisé sur la durée de la police. Le taux de capitalisation de la valeur du contrat hôte est mis à jour chaque trimestre afin que la valeur actualisée des flux de trésorerie garantis réels et attendus soit équivalente à la valeur initiale du contrat hôte.

Un passif additionnel est établi pour les prestations au titre de l'avenant portant sur le revenu viager, soit pour les retraits payés après que la valeur du compte aux termes du contrat soit épuisée. Le passif s'accroît proportionnellement aux évaluations contractuelles en fonction du taux d'intérêt créditeur. La valeur actualisée de l'excédent prévu des prestations et des évaluations est projetée pour divers scénarios stochastiques de capitaux propres. La libération rétrospective se fait par l'entremise du remplacement des évaluations et des prestations stochastiques moyennes estimatives par les données réelles, par la révision des projections à l'égard des résultats futurs et par la résolution de la partie des évaluations requise.

Les principales hypothèses à l'égard des réserves reposent sur des données conformes aux normes de l'industrie ajustées pour tenir compte des résultats réels, au besoin. La société examine régulièrement les résultats réels et anticipés par rapport aux hypothèses utilisées pour établir les réserves futures au titre des prestations. En raison du nombre élevé d'hypothèses et d'estimations utilisées pour établir les réserves et de la nature à long terme des contrats de réassurance, le processus d'établissement des réserves, même s'il repose sur des pratiques actuarielles normales, est de par sa nature incertain.

## **ii) Réassurance acceptée**

NER Ltd. a conclu un accord de rétrocession le 3 septembre 2021 avec une société d'assurance tierce visant la réassurance de rentes à terme fixes pluriannuelles garanties. Au moment de la clôture, la date d'entrée en vigueur rétrospective de l'accord de rétrocession était le 1<sup>er</sup> avril 2021, soit la date à laquelle la société a assumé les obligations de réassurance contractuelles.

NER Ltd. prend en charge des contrats d'assurance dans le cadre d'ententes de coassurance modifiée. De façon générale, NER Ltd. a le droit de compenser les montants à l'égard des contrats de réassurance, mais a choisi de présenter les montants bruts au titre des règlements de réassurance à payer à la société cédante et à recevoir de cette dernière.

Les actifs et les passifs pris en charge en vertu des ententes de coassurance modifiée sont présentés à leur valeur brute dans le bilan. En ce qui concerne les contrats d'assurance, la variation des réserves et des prestations prises en charge est présentée à titre de variation des réserves d'assurance dans les états consolidés cumulés du résultat net. Les primes prises en charge sont incluses dans le poste Primes des états consolidés cumulés du résultat net. Les charges hors de la valeur du compte, comme les commissions et les taxes d'accise fédérales sont incluses dans le poste Autres charges de réassurance dans les états consolidés cumulés du résultat net.

Le 8 octobre 2021, NER SPC a conclu un accord de rétrocession avec une société d'assurance, qui était une entreprise associée de la société, en vue de réassurer les rentes à capital fixe liées à un indice boursier. Au moment de la clôture, la date d'entrée en vigueur rétrospective de l'accord de rétrocession était le 1<sup>er</sup> juillet 2021, soit la date à laquelle la société a assumé les obligations de réassurance contractuelles.

NER SPC prend en charge des contrats d'assurance dans le cadre d'ententes de coassurance modifiée et d'ententes de coassurance. De façon générale, NER SPC a le droit de compenser les montants à l'égard des contrats de réassurance, mais a choisi de présenter les montants bruts au titre des règlements de réassurance à payer à la société cédante et à recevoir de cette dernière.

### **iii) Réassurance cédée**

Dans le cours normal des activités, la Compagnie de Rentes Brookfield utilise la réassurance de façon à limiter les pertes qui pourraient découler de certains risques. Dans l'éventualité où des réassureurs tiers ne peuvent respecter leurs obligations, la Compagnie de Rentes Brookfield demeure responsable auprès de ses titulaires de polices de la partie réassurée.

À chaque date de clôture, les actifs au titre des cessions en réassurance et les montants à recevoir au titre de la réassurance, le cas échéant, sont soumis à un test de dépréciation. S'il existe une indication objective que les actifs au titre des cessions en réassurance ou les montants à recevoir au titre de la réassurance ne sont pas recouvrables et que l'incidence de l'événement peut être évaluée de façon fiable, une perte de valeur est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable.

La Compagnie de Rentes Brookfield a deux types d'ententes de réassurance.

#### Réassurance relative à la longévité

La Compagnie de Rentes Brookfield conclut des transactions de réassurance relative à la longévité avec des réassureurs tiers. Dans le cadre de ces ententes, la société s'engage à verser aux réassureurs des paiements établis selon un barème liés à une proportion des blocs définis de prestations aux titulaires de polices. En retour, les réassureurs remboursent à la Compagnie de Rentes Brookfield le coût réel de leur quote-part des charges au titre des prestations à l'égard de ces blocs. Le règlement des paiements établis et réels entre la Compagnie de Rentes Brookfield et les réassureurs est effectué sur une base nette. L'écart entre les paiements établis et les paiements réels au titre des services passés est comptabilisé dans les prestations cédées dans les états consolidés cumulés du résultat net, dans la même période que celle au cours de laquelle le sinistre connexe survient. Tout montant au titre des services passés non réglé par le réassureur est comptabilisé comme un montant à recevoir ou à payer au titre de la réassurance dans les états consolidés cumulés de la situation financière.

La Compagnie de Rentes Brookfield est responsable des honoraires de réassurance liés aux transactions. Les honoraires sont comptabilisés à mesure qu'ils sont engagés et sont inclus dans le poste Primes cédées des états consolidés cumulés du résultat net.

Les prestations auxquelles la Compagnie de Rentes Brookfield a droit en vertu de ses transactions de réassurance sont comptabilisées à titre d'actifs au titre des cessions en réassurance dans les états consolidés cumulés de la situation financière. Les actifs au titre des cessions en réassurance liés à la réassurance relative à la longévité correspondent à l'écart entre les paiements établis selon un barème et les paiements réels de prestations liés à une proportion de blocs d'affaires définis.

#### Réassurance en quote-part

La Compagnie de Rentes Brookfield conclut des transactions de réassurance en quote-part avec des tiers réassureurs. La convention couvre les prestations aux titulaires de polices selon la proportion des affaires réassurées. La proportion varie pour certains blocs d'affaires distincts.

À la date de passation de chaque contrat de réassurance en quote-part, les primes cédées et une diminution correspondante de la trésorerie ou du montant à payer sont comptabilisées au prorata des affaires réassurées par le réassureur externe. La Compagnie de Rentes Brookfield comptabilise également les actifs au titre des cessions en réassurance et la variation des réserves d'assurance cédées dans les états consolidés cumulés de la situation financière et dans les états consolidés cumulés du résultat net, respectivement. Les prestations auxquelles la Compagnie de Rentes Brookfield a droit en vertu de ses contrats de réassurance sont comptabilisées à titre d'actifs au titre des cessions en réassurance.

Le réassureur s'est engagé à verser à la Compagnie de Rentes Brookfield une proportion des charges réelles au titre des prestations. Les montants sont présentés à titre de prestations cédées dans la période au cours de laquelle la charge relative aux prestations connexe est engagée. Dans les cas où les paiements de prestations sont exigibles, mais ne sont pas entièrement reçus du réassureur, la Compagnie de Rentes Brookfield comptabilisera un montant à recevoir au titre de la réassurance. Dans les cas où les paiements de prestations sont exigibles, mais où des montants excédentaires sont reçus du réassureur, la Compagnie de Rentes Brookfield comptabilisera un montant à payer au titre de la réassurance.

En vertu des contrats de réassurance conclus avec des réassureurs non inscrits, des actifs doivent être donnés en garantie à la Compagnie de Rentes Brookfield afin de garantir le paiement des obligations en vertu de l'entente de réassurance. Les réassureurs non inscrits sont des réassureurs qui ne sont pas réglementés par le BSIF. Les actifs donnés en garantie sont détenus au Canada par une institution financière canadienne qui n'est pas liée au réassureur tiers. La Compagnie de Rentes Brookfield détient une sûreté réelle valide et exécutoire qui a priorité de rang sur toute autre sûreté réelle liée à la garantie. En cas de défaut de la part du réassureur, la Compagnie de Rentes Brookfield a le droit de liquider ces actifs ou d'en prendre possession légalement, en temps opportun.

#### **iv) Coûts d'acquisition différés**

La société engage des coûts dans le cadre des acquisitions ou des renouvellements en réassurance. Les coûts directement liés à l'acquisition de contrats de réassurance sont inscrits à l'actif en tant que coûts d'acquisition différés dans la mesure où ils sont recouvrables à même la marge brute. Ces coûts se composent des commissions et des coûts d'émission de polices, ainsi que des avantages incitatifs à la vente crédités au solde des comptes des titulaires de polices. Les coûts d'acquisition différés sont amortis sur la durée des polices proportionnellement à la marge brute estimative.

#### **v) Primes**

Les primes brutes sont comptabilisées dans les produits lorsqu'elles sont exigibles et que leur recouvrement est raisonnablement assuré. Lorsque les primes sont comptabilisées, les réserves d'assurance sont calculées, de sorte que les prestations et charges sont appariées à ces produits. Les primes cédées sont comptabilisées lorsqu'elles sont exigibles et conformément aux modalités de l'entente contractuelle entre la société et le réassureur. Les remboursements de primes, le cas échéant, sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

#### **vi) Produits différés**

Les produits différés à l'égard des contrats d'investissement et des contrats d'assurance vie sensibles aux taux d'intérêt sont amortis sur la durée des polices. Différentes méthodes d'amortissement sont permises, dont celle qui correspond à la valeur actualisée des bénéfices bruts estimatifs. Cependant, si la société s'attend à ce que les bénéfices bruts estimatifs soient négatifs, d'autres techniques d'amortissement doivent être utilisées. Compte tenu de l'absence de bénéfices initiaux de NER Ltd., les produits différés sont amortis en fonction du nombre estimatif de polices en vigueur. L'estimation du nombre de polices en vigueur repose sur des hypothèses fondées sur des méthodes actuarielles reconnues. L'amortissement est comptabilisé au poste Total des produits dans les états consolidés cumulés du résultat net.

## **vii) Prestations versées**

Les prestations brutes et les prestations cédées sont comptabilisées dans les états consolidés cumulés du résultat net lorsqu'elles sont exigibles et engagées.

## **viii) Participations dans des entreprises associées**

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la société exerce une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité émettrice, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques. Nous avons recours à la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser nos participations dans des entreprises associées dans les états consolidés cumulés de la situation financière.

Les participations dans des entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont initialement comptabilisées au coût. Si le coût de l'entreprise associée est inférieur à la quote-part de la juste valeur sous-jacente de la participation au moment de la comptabilisation initiale, la société comptabilise en résultat net un profit lié à l'écart entre le coût et la juste valeur sous-jacente de la participation. Si le coût de l'entreprise associée est supérieur à la quote-part de la société de la juste valeur sous-jacente de la participation, le goodwill lié à l'entreprise associée est inclus dans la valeur comptable de la participation.

Après la comptabilisation initiale, la valeur comptable de la participation de la société dans une entreprise associée est ajustée selon la quote-part de la société du résultat global et des distributions de l'entité émettrice. Les profits et les pertes découlant des transactions effectuées avec une entreprise associée sont comptabilisés dans les états financiers en fonction des participations des investisseurs non liés dans l'entité émettrice. La valeur comptable des entreprises associées fait l'objet d'un test pour repérer des indicateurs de dépréciation à chaque date de clôture. Les pertes de valeur des placements mis en équivalence peuvent être reprises ultérieurement en résultat net. Se reporter à la note 8 pour de plus amples renseignements au sujet des placements mis en équivalence.

## **ix) Entités structurées**

La société investit une partie de ses actifs dans des entités structurées qui émettent des titres d'emprunt et des titres privilégiés à l'intention de filiales de la société, ainsi que ses comptes de contrats de réassurance.

La société est le principal bénéficiaire des rendements variables des actifs détenus au sein des entités, et même si la société ne prend pas part au processus décisionnel en matière de placement, le gestionnaire de placements des entités structurées est une partie liée ayant une importante participation économique résiduelle dans la société. Par conséquent, ces entités sont consolidées dans les états financiers de la société. Nous évaluons continuellement le calcul des rendements variables relatifs à nos entités structurées. Les passifs des entités qui ne sont pas éliminés à la consolidation sont comptabilisés à titre de passifs des entités structurées.

La valeur comptable de la participation de la société dans les entités structurées est déterminée conformément aux méthodes comptables de la société relativement aux titres sous-jacents détenus dans les entités structurées.

## **x) Charges nettes de couverture**

Les charges nettes de couverture ont trait aux coûts engagés et aux fluctuations liées à l'évaluation à la valeur de marché associés aux dérivés sans lien direct avec les portefeuilles de placements ou les réserves d'assurance des sociétés d'assurance en exploitation de la société.

## Changements de méthodes comptables futurs

### i) IFRS 17, Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »), qui remplacera IFRS 4 et qui sera appliquée de façon rétrospective. En juin 2020, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 17 pour refléter le report de la date d'entrée en vigueur aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. En outre, l'IASB a reporté l'échéance de l'exemption visant les assureurs admissibles qui doivent appliquer IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), afin qu'IFRS 9 et IFRS 17 aient la même date d'entrée en vigueur.

IFRS 17 présente les exigences concernant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir relativement aux contrats d'assurance qu'une société émet et aux contrats de réassurance qu'elle détient.

Le bénéfice futur tiré de la couverture d'assurance offerte est comptabilisé en résultat net, au fil du temps, à mesure que la couverture d'assurance est fournie.

IFRS 17 aura une incidence sur la façon dont la société comptabilise ses contrats d'assurance et présente sa performance financière dans les états consolidés cumulés du résultat net. La société continue d'évaluer l'incidence d'IFRS 17 sur ses contrats d'assurance, laquelle devrait être importante en ce qui a trait au calendrier de comptabilisation du bénéfice ainsi qu'à la présentation et aux informations à fournir.

### ii) IFRS 9, Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version complète d'IFRS 9, qui remplace IAS 39, qui est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et qui doit être appliquée de façon rétrospective. IFRS 9 apporte des changements au classement et à l'évaluation des actifs et des passifs financiers, prévoit un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues qui remplace le modèle existant fondé sur les pertes de valeur subies et donne de nouvelles directives relatives à la comptabilité de couverture. En septembre 2016, l'IASB a publié une modification d'IFRS 4 afin de fournir aux sociétés d'assurance admissibles une exemption temporaire facultative de l'application d'IFRS 9. La société est admissible à cette exemption et elle a choisi d'appliquer cette approche, car ses activités sont principalement liées à l'assurance.

En décembre 2021, l'IASB a publié une modification à portée limitée d'IFRS 9, qui permet aux assureurs d'appliquer la superposition de classement afin de régler de possibles non-concordances comptables entre les actifs financiers et les passifs au titre des contrats d'assurance dans l'information comparative présentée au moment de l'application initiale d'IFRS 9 et d'IFRS 17.

La société évalue actuellement l'incidence qu'aura la mise en œuvre d'IFRS 9 sur ses états financiers consolidés cumulés. Pour plus de détails, se reporter à la note 3h).

### iii) Modifications d'IFRS 3

En mai 2020, l'IASB a publié *Référence au Cadre conceptuel*, qui comprend des modifications d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. Les modifications mettent à jour une référence obsolète au Cadre conceptuel dans IFRS 3 sans modifier de façon importante les exigences de la norme. Les modifications s'appliquent aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition est le 1<sup>er</sup> janvier 2022 ou à une date postérieure. La société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications sur les états financiers consolidés cumulés.

### iv) Modifications d'IAS 37

En mai 2020, l'IASB a publié *Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat*, qui comprend des modifications d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. Les modifications précisent que le coût d'exécution d'un contrat est constitué des coûts directement liés à ce contrat. Les coûts directement liés à un contrat peuvent être soit des coûts marginaux liés à l'exécution de ce contrat, soit l'imputation des autres coûts directement liés à l'exécution des contrats. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. La société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications sur les états financiers consolidés cumulés.

v) *Améliorations annuelles des normes IFRS 2018-2020*

En mai 2020, l'IASB a publié *Améliorations annuelles des normes IFRS 2018-2020*, qui comprend des modifications mineures apportées à trois normes IFRS applicables à nos états financiers consolidés cumulés. Les modifications s'appliquent de façon prospective. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

vi) *Modifications d'IAS 1*

En février 2021, l'IASB a publié *Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)*, qui contient des modifications visant à aider les préparateurs à déterminer les méthodes comptables à présenter dans leurs états financiers. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. La société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications sur les états financiers consolidés cumulés.

vii) *Modifications d'IAS 8*

En février 2021, l'IASB a publié *Définition des méthodes comptables (modifications d'IAS 8)* afin d'aider les entités à faire la distinction entre les méthodes comptables et les estimations comptables. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. La société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications sur les états financiers consolidés cumulés.

viii) *Modifications d'IAS 12*

En mai 2021, l'IASB a publié *Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction*, qui a modifié IAS 12, *Impôts sur le résultat*. Les modifications portent sur la comptabilisation de l'impôt différé par une entité qui comptabilise à la fois un actif et un passif au titre d'une transaction (par exemple en ce qui concerne un contrat de location ou des obligations de démantèlement). Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. La société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications sur les états financiers consolidés cumulés.

## **Mesures de la performance utilisées par la direction**

Pour mesurer la performance, nous nous concentrons sur le bénéfice net et les primes brutes, ainsi que sur certaines mesures non conformes aux normes IFRS, y compris le BED, le capital excédentaire et le capital net des réserves. En outre, nous fournissons certaines mesures, comme les actifs sous gestion, que nous croyons utiles pour les investisseurs, puisqu'elles fournissent de l'information additionnelle sur la base sur laquelle nous gagnons des produits tirés des placements. Se reporter à la rubrique « Examen sectoriel » du présent rapport de gestion pour une analyse plus détaillée de nos mesures de la performance au 31 décembre 2021 et pour les exercices clos les 31 décembre 2021, 2020 et 2019.

## **Mesures non conformes aux normes IFRS**

Nous surveillons régulièrement certaines mesures non conformes aux normes IFRS utilisées pour évaluer notre performance et analyser la performance et les tendances des activités sous-jacentes. Nous utilisons ces mesures pour établir les budgets et les objectifs opérationnels, gérer nos activités et évaluer notre performance. Nous sommes également d'avis que ces mesures aident les investisseurs à comparer notre performance opérationnelle à nos résultats des exercices précédents. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS sont présentées à titre d'information complémentaire aux mesures financières présentées dans le présent rapport de gestion qui sont calculées et présentées selon les normes IFRS. Ces mesures non conformes aux normes IFRS ne sont pas comparables aux normes IFRS et pourraient ne pas être comparables à des mesures non conformes aux normes IFRS décrites de façon semblable présentées par d'autres sociétés, y compris celles de notre secteur. Par conséquent, nos mesures non conformes aux normes IFRS ne devraient pas être évaluées de façon isolée, mais plutôt prises en considération avec la mesure conforme aux normes IFRS la plus directement comparable, ainsi qu'avec nos états financiers consolidés pour les exercices présentés. Les mesures financières non conformes aux normes IFRS que nous présentons dans le présent rapport de gestion ne doivent pas être considérées comme un substitut des mesures financières établies ou calculées conformément aux normes IFRS, ni comme étant supérieures à celles-ci.

### *Bénéfice d'exploitation distribuable*

Le BED est une mesure clé de notre performance financière. Nous utilisons le BED pour évaluer les résultats d'exploitation et la performance de nos activités. Nous définissons le BED comme le bénéfice net excluant l'incidence des amortissements, de l'impôt sur le résultat, du bénéfice des placements mis en équivalence, de l'évaluation à la valeur de marché des éléments de couverture ainsi que des coûts de résiliation et de transaction, et il comprend notre quote-part du bénéfice ajusté de nos participations dans des entreprises associées. Le BED est une mesure de la performance opérationnelle non calculée conformément aux normes IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB et il n'a aucune signification normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable que le BED soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

### *Capital excédentaire*

Le capital excédentaire correspond au montant du capital de l'entreprise qui ne couvre pas actuellement de contrats d'assurance au sein des entités d'assurance réglementées. Nous définissons le capital excédentaire comme le total de la trésorerie déposée auprès de parties liées, des placements mis en équivalence, des actions ordinaires, des autres titres à revenu fixe, des actifs d'impôt différé et des autres éléments de capital sans lien avec le capital couvrant nos réserves d'assurance.

### *Capital net des réserves*

Le capital net des réserves correspond au capital au sein des entités réglementées qui couvre actuellement des contrats d'assurance. Nous définissons le capital net des réserves comme les capitaux propres excluant le capital excédentaire. Nous utilisons le capital net des réserves pour évaluer notre rendement des capitaux propres couvrant des contrats d'assurance.

Nous sommes d'avis que le BED, le capital excédentaire et le capital net des réserves que nous présentons sont utiles pour les investisseurs puisqu'ils leur permettent de mieux comprendre notre performance opérationnelle en leur fournissant des informations sur notre performance continue qui excluent les éléments n'ayant pas, selon nous, d'incidence directe sur nos principales activités. Le BED présenté procure également aux investisseurs une meilleure comparabilité de notre performance continue d'un exercice à l'autre.

Pour plus de détails au sujet de notre utilisation des mesures non conformes aux normes IFRS, ainsi que pour un rapprochement du bénéfice net et du total des capitaux propres et de ces mesures, se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures non conformes aux normes IFRS » du présent rapport de gestion.

## **Mesures d'exploitation**

### *Actifs sous gestion*

Nous définissons les actifs sous gestion comme étant la valeur brute totale de nos actifs d'investissements et d'assurance gérés, qui sont désignés comme des placements ainsi que de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans nos états financiers consolidés. Nous sommes d'avis que cette mesure est utile pour évaluer l'ampleur et la croissance des activités au fil du temps, et qu'elle peut être un indicateur des résultats futurs lorsqu'elle est considérée conjointement avec nos passifs d'assurance.

## Rapprochement des mesures non conformes aux normes IFRS

Le tableau suivant présente un rapprochement de notre (perte nette) bénéfice net et du BED.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE EN M\$ US	2021	2020	2019
(Perte nette) bénéfice net .....	(44) \$	1 \$	6 \$
Impôt sur le résultat .....	2	—	—
Coûts de transaction .....	8	—	—
Évaluation à la valeur de marché des éléments de couverture et autres .....	64	—	—
BED .....	30 \$	1 \$	6 \$

Le tableau suivant présente un rapprochement du total de nos capitaux propres avec le capital excédentaire et le capital net des réserves.

AUX 31 DÉCEMBRE EN M\$ US	2021	2020	2019
Capitaux propres .....	1 435 \$	83 \$	66 \$
Moins :			
Dépôt en trésorerie auprès de parties liées .....	(64)	—	—
Placements mis en équivalence .....	(344)	—	—
Actions ordinaires .....	(243)	—	—
Actif d'impôt différé .....	(20)	—	—
Autres placements généraux, montant net .....	(49)	—	—
Capital excédentaire .....	(720)	—	—
Capital net des réserves .....	715 \$	83 \$	66 \$

## 5.B SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Se reporter à la rubrique 5.A, « Résultats d'exploitation – Situation de trésorerie et sources de financement ».

## 5.C RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES, ETC

Aucun.

## 5.D INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

Se reporter à la rubrique 5.A, « Résultats d'exploitation – Tendances du secteur et facteurs ayant une incidence sur notre performance ».

## 5.E ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Se reporter à la rubrique 5.A, « Résultats d'exploitation – Méthode comptable et estimations critiques ».